

40				1	EUR	
NAT.	Date du dépôt	N° 0403.091.220	P.	U.	D.	C 1

COMPTES ANNUELS ET AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS

DONNÉES D'IDENTIFICATION

DÉNOMINATION: **SOLVAY SA**

Forme juridique: **SA**

Adresse: **Rue de Ransbeek**

N°: **310**

Code postal: **1120**

Commune: **Bruxelles 12**

Pays: **Belgique**

Registre des personnes morales (RPM) – Tribunal de Commerce de **Bruxelles, francophone**

Adresse Internet: ¹

Numéro d'entreprise **0403.091.220**

DATE **5/01/2016** du dépôt de l'acte constitutif OU du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

COMPTES ANNUELS **EN EUROS (2 décimales)** ²

approuvés par l'assemblée générale du **9/05/2017**

et relatifs à l'exercice couvrant la période du **1/01/2016** au **31/12/2016**

Exercice précédent du **1/01/2015** au **31/12/2015**

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont / ~~ne sont pas~~ ³ identiques à ceux publiés antérieurement

Nombre total de pages déposées: **127**
 objet: 6.2.4, 6.3.4, 6.17, 6.18.2, 6.20

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans

Signataire
 (nom et qualité)
Boël Nicolas
Administrateur

Signataire
 (nom et qualité)
Clamadieu Jean-Pierre
Administrateur

¹ Mention facultative.

² Au besoin, adapter la devise et l'unité dans lesquelles les montants sont exprimés.

³ Biffer la mention inutile.

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES
ET DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE
VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE****LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES**

LISTE COMPLÈTE avec mention des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise

Casimir-Lambert Charles

chemin des Tulipiers 2, 1297 Founex, Suisse

Fonction : Administrateur

Mandat : 8/06/2007- 14/05/2019

de Silguy Yves-Thibault

avenue de la Motte-Piquet 36, 75007 Paris, France

Fonction : Administrateur

Mandat : 11/05/2010- 14/05/2019

de Laguiche Bernard

Rua Prof Parigot de Souza 3305, boîte 191, 81200 100 Curitiba Parana, Argentine

Fonction : Administrateur

Mandat : 1/03/2006- 9/05/2017

Scheuble Bernard

Ernst-Ludwig-Strasse 33, 64625 Bensheim, Allemagne

Fonction : Administrateur

Mandat : 9/05/2006- 8/05/2018

Baron Coppens d'Eeckenbrugge Hervé

avenue Baron d'Huart 152, 1950 Kraainem, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 12/05/2009- 9/05/2017

du Monceau de Bergendal Evelyn

avenue des Fleurs 14, 1150 Bruxelles 15, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 11/05/2010- 9/05/2017

Boël Nicolas

avenue des Grands Prix 75, 1150 Bruxelles 15, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 9/05/2012- 9/05/2017

Clamadiou Jean-Pierre

rue de Namur 14, 1000 Bruxelles 1, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 9/05/2012- 9/05/2017

Solvay Jean-Marie

chaussée de Bruxelles 115, 1310 La Hulpe, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 6/06/2002- 12/05/2020

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES (Suite de la page précédente)

Solvay Denis

Les Amerois 1, 6830 Bouillon, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 6/06/1997- 8/05/2018

de Viron Françoise

rue Saint Martin 28, 1457 Walhain, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 14/05/2013- 9/05/2017

Moraleda Amparo

Calle de Rodriguez Marin 21, boîte bte 3, 28002 Madrid, Espagne

Fonction : Administrateur

Mandat : 14/05/2013- 9/05/2017

Thorne Rosemary

Bryanston Square 11, W1H 2DQ London, Royaume-Uni

Fonction : Administrateur

Mandat : 13/05/2014- 8/05/2018

Michel Gilles

rue Georges Bizet 18, 75116 Paris, France

Fonction : Administrateur

Mandat : 13/05/2014- 8/05/2018

Oudeman Maria

Rijperweg 11, 2061 BG Bloemendaal, Pays-Bas

Fonction : Administrateur

Mandat : 12/05/2015- 14/05/2019

Deloitte Réviseurs d'Entreprise SC sfd SCRL 0429.053.863

Luchthaven Nationaal 1J, 1930 Zaventem, Belgique

Fonction : Commissaire, Numéro de membre : IRE B025

Mandat : 14/05/2013- 14/05/2019

Représenté par :

1. Denayer Michel

Luchthaven Nationaal 1J , 1930 Zaventem, Belgique

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels ~~ont~~ / n'ont pas * été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de l'entreprise **;
- B. L'établissement des comptes annuels **;
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

* Biffer la mention inutile.

** Mention facultative.

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT	6.1	20	151.829,30	275.010,35
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	<u>18.255.094.251,49</u>	<u>15.973.855.043,40</u>
Immobilisations incorporelles	6.2	21	94.157.673,29	128.146.326,09
Immobilisations corporelles	6.3	22/27	51.328.150,65	56.507.165,59
Terrains et constructions		22	31.227.456,43	32.856.213,63
Installations, machines et outillage		23	9.247.412,95	11.017.851,40
Mobilier et matériel roulant		24	6.402.124,25	7.280.669,02
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26	1.056.927,33	1.070.433,61
Immobilisations en cours et acomptes versés		27	3.394.229,69	4.281.997,93
Immobilisations financières	6.4 / 6.5.1	28	18.109.608.427,55	15.789.201.551,72
Entreprises liées	6.15	280/1	18.085.844.436,50	15.760.429.734,25
Participations		280	15.550.261.909,81	14.668.755.719,37
Créances		281	2.535.582.526,69	1.091.674.014,88
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	6.15	282/3	3.735.672,86	4.235.672,86
Participations		282	3.735.672,86	4.235.672,86
Créances		283		
Autres immobilisations financières		284/8	20.028.318,19	24.536.144,61
Actions et parts		284	19.410.862,30	23.913.401,48
Créances et cautionnements en numéraire		285/8	617.455,89	622.743,13

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	<u>1.233.720.446,19</u>	<u>3.742.216.445,49</u>
Créances à plus d'un an		29	961.929,64	1.108.523,75
Créances commerciales		290		
Autres créances		291	961.929,64	1.108.523,75
Stocks et commandes en cours d'exécution		3	3.662.258,76	3.341.062,80
Stocks		30/36	288.502,83	294.444,33
Approvisionnements		30/31	288.502,83	294.444,33
En-cours de fabrication		32		
Produits finis		33		
Marchandises		34		
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37	3.373.755,93	3.046.618,47
Créances à un an au plus		40/41	282.863.860,59	327.594.320,45
Créances commerciales		40	180.466.502,67	218.664.920,94
Autres créances		41	102.397.357,92	108.929.399,51
Placements de trésorerie	6.5.1 / 6.6	50/53	923.298.883,24	3.392.267.266,84
Actions propres		50		
Autres placements		51/53	923.298.883,24	3.392.267.266,84
Valeurs disponibles		54/58	1.088.064,76	3.304.411,22
Comptes de régularisation	6.6	490/1	21.845.449,20	14.600.860,43
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	19.488.966.526,98	19.716.346.499,24

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES		10/15	<u>10.726.307.624,59</u>	<u>10.687.693.143,13</u>
Capital	6.7.1	10	1.588.146.240,00	1.588.146.240,00
Capital souscrit		100	1.588.146.240,00	1.588.146.240,00
Capital non appelé ⁴		101		
Primes d'émission		11	1.200.432.580,38	1.200.432.580,38
Plus-values de réévaluation		12		
Réserves		13	1.982.255.418,15	1.982.255.418,15
Réserve légale		130	158.814.624,00	158.814.624,00
Réserves indisponibles		131		
Pour actions propres		1310		
Autres		1311		
Réserves immunisées		132	798.716.681,94	798.716.681,94
Réserves disponibles		133	1.024.724.112,21	1.024.724.112,21
Bénéfice (Perte) reporté(e)(+)/(-)		14	5.955.473.386,06	5.916.858.904,60
Subsides en capital		15		
Avance aux associés sur répartition de l'actif net ⁵		19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16	<u>369.385.560,60</u>	<u>330.526.940,59</u>
Provisions pour risques et charges		160/5	369.385.560,60	330.526.940,59
Pensions et obligations similaires		160	295.547.826,36	280.724.203,63
Charges fiscales		161	13.155.788,59	2.829.392,00
Grosses réparations et gros entretien		162		
Obligations environnementales		163	15.758.913,78	16.540.831,46
Autres risques et charges	6.8	164/5	44.923.031,87	30.432.513,50
Impôts différés		168		

⁴ Montant venant en déduction du capital souscrit.

⁵ Montant venant en déduction des autres composantes des capitaux propres.

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
DETTES		17/49	<u>8.393.273.341,79</u>	<u>8.698.126.415,52</u>
Dettes à plus d'un an	6.9	17	4.253.186.014,95	5.252.177.236,19
Dettes financières		170/4	4.251.716.397,51	5.250.950.085,18
Emprunts subordonnés		170		
Emprunts obligataires non subordonnés		171	1.749.083.095,80	2.746.802.681,06
Dettes de location-financement et dettes assimilées		172		
Etablissements de crédit		173		
Autres emprunts		174	2.502.633.301,71	2.504.147.404,12
Dettes commerciales		175		
Fournisseurs		1750		
Effets à payer		1751		
Acomptes reçus sur commandes		176		
Autres dettes		178/9	1.469.617,44	1.227.151,01
Dettes à un an au plus	6.9	42/48	4.063.822.159,76	3.359.633.807,37
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42		
Dettes financières		43	3.409.749.604,93	2.788.992.143,62
Etablissements de crédit		430/8	1.399.462,86	324.000.524,17
Autres emprunts		439	3.408.350.142,07	2.464.991.619,45
Dettes commerciales		44	179.187.984,14	142.853.207,06
Fournisseurs		440/4	179.187.984,14	142.853.207,06
Effets à payer		441		
Acomptes reçus sur commandes		46	18.000,00	18.000,00
Dettes fiscales, salariales et sociales	6.9	45	106.720.271,12	75.751.446,10
Impôts		450/3	58.711.743,73	23.137.329,23
Rémunérations et charges sociales		454/9	48.008.527,39	52.614.116,87
Autres dettes		47/48	368.146.299,57	352.019.010,59
Comptes de régularisation	6.9	492/3	76.265.167,08	86.315.371,96
TOTAL DU PASSIF		10/49	19.488.966.526,98	19.716.346.499,24

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations		70/76A	794.425.956,21	1.045.337.689,77
Chiffre d'affaires	6.10	70	10.831.937,17	126.007.549,73
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction)(+)/(-)		71	327.137,46	3.379.545,49
Production immobilisée		72	50.563.633,46	53.066.688,42
Autres produits d'exploitation	6.10	74	722.032.338,46	847.349.414,35
Produits d'exploitation non récurrents	6.12	76A	10.670.909,66	15.534.491,78
Coût des ventes et des prestations		60/66A	913.472.931,55	970.434.097,64
Approvisionnements et marchandises		60	8.663.368,49	120.379.465,42
Achats		600/8	8.657.426,99	120.380.707,67
Stocks: réduction (augmentation)(+)/(-)		609	5.941,50	-1.242,25
Services et biens divers		61	502.367.519,01	537.908.492,41
Rémunérations, charges sociales et pensions(+)/(-)	6.10	62	208.832.683,43	205.769.597,76
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	100.332.577,35	70.209.383,80
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)(+)/(-)		631/4	-1.845.060,91	-616.892,02
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)(+)/(-)	6.10	635/8	34.152.982,01	-34.911.857,31
Autres charges d'exploitation	6.10	640/8	36.040.196,74	37.179.605,23
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration		649		
Charges d'exploitation non récurrentes	6.12	66A	24.928.665,43	34.516.302,35
Bénéfice (Perte) d'exploitation(+)/(-)		9901	-119.046.975,34	74.903.592,13

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits financiers		75/76B	891.506.251,00	2.133.270.573,69
Produits financiers récurrents		75	668.612.818,28	207.338.568,88
Produits des immobilisations financières		750	467.283.548,90	95.893.146,69
Produits des actifs circulants		751	54.401.871,30	15.192.254,51
Autres produits financiers	6.11	752/9	146.927.398,08	96.253.167,68
Produits financiers non récurrents	6.12	76B	222.893.432,72	1.925.932.004,81
Charges financières	6.11	65/66B	372.799.616,25	453.282.847,02
Charges financières récurrentes		65	354.465.966,83	300.458.589,17
Charges des dettes		650	202.029.481,10	171.296.139,91
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises)(+)/(-)		651		
Autres charges financières		652/9	152.436.485,73	129.162.449,26
Charges financières non récurrentes	6.12	66B	18.333.649,42	152.824.257,85
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts(+)/(-)		9903	399.659.659,41	1.754.891.318,80
Prélèvements sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat(+)/(-)	6.13	67/77	-4.228.457,25	-18.690.588,10
Impôts		670/3	33.448.897,89	4.939.421,53
Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales		77	37.677.355,14	23.630.009,63
Bénéfice (Perte) de l'exercice(+)/(-)		9904	403.888.116,66	1.773.581.906,90
Prélèvements sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter(+)/(-)		9905	403.888.116,66	1.773.581.906,90

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter(+)/(-)	9906	6.320.747.021,26	6.298.014.001,40
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter(+)/(-)	(9905)	403.888.116,66	1.773.581.906,90
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent(+)/(-)	14P	5.916.858.904,60	4.524.432.094,50
Prélèvements sur les capitaux propres	791/2		
sur le capital et les primes d'émission	791		
sur les réserves	792		
Affectations aux capitaux propres	691/2		31.762.924,00
au capital et aux primes d'émission	691		
à la réserve légale	6920		31.762.924,00
aux autres réserves	6921		
Bénéfice (Perte) à reporter(+)/(-)	(14)	5.955.473.386,06	5.916.858.904,60
Intervention d'associés dans la perte	794		
Bénéfice à distribuer	694/7	365.273.635,20	349.392.172,80
Rémunération du capital	694	365.273.635,20	349.392.172,80
Administrateurs ou gérants	695		
Employés	696		
Autres allocataires	697		

ANNEXE

ETAT DES FRAIS D'ÉTABLISSEMENT

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	20P	xxxxxxxxxxxxxxx	275.010,35
Mutations de l'exercice			
Nouveaux frais engagés	8002		
Amortissements	8003	123.181,05	
Autres(+)/(-)	8004		
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	(20)	151.829,30	
Dont			
Frais de constitution et d'augmentation de capital, frais d'émission d'emprunts et autres frais d'établissement	200/2		
Frais de restructuration	204		

ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
FRAIS DE DÉVELOPPEMENT			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8051P	xxxxxxxxxxxxxxx	4.318.675,00
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8021	423.116,00	
Cessions et désaffectations	8031	700.917,00	
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8041	2.110.453,00	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8051	6.151.327,00	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8121P	xxxxxxxxxxxxxxx	427.380,35
Mutations de l'exercice			
Actés	8071	1.289.635,21	
Repris	8081		
Acquis de tiers	8091		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8101		
Transférés d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8111		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8121	1.717.015,56	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	81311	<u>4.434.311,44</u>	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, SAVOIR-FAIRE, MARQUES ET DROITS SIMILAIRES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8052P	xxxxxxxxxxxxxxx	85.981.272,57
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8022	6.169.909,29	
Cessions et désaffectations	8032	1.322.153,59	
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8042	8.853.546,66	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8052	99.682.574,93	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8122P	xxxxxxxxxxxxxxx	39.640.598,93
Mutations de l'exercice			
Actés	8072	8.190.517,60	
Repris	8082		
Acquis de tiers	8092		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8102	1.322.153,59	
Transférés d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8112		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8122	46.508.962,94	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	211	<u>53.173.611,99</u>	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACOMPTES VERSÉS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8054P	xxxxxxxxxxxxxxxx	13.992.423,38
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8024	6.113.273,64	
Cessions et désaffectations	8034		
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8044	-8.540.800,75	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8054	11.564.896,27	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice			
	8124P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actés	8074		
Repris	8084		
Acquis de tiers	8094		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8104		
Transférés d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8114		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8124		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	213	<u>11.564.896,27</u>	

ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
TERRAINS ET CONSTRUCTIONS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191P	xxxxxxxxxxxxxxxx	96.461.885,04
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8161	304.772,54	
Cessions et désaffectations	8171	308.609,26	
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8181	312.990,39	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191	96.771.038,71	
Plus-values au terme de l'exercice	8251P	xxxxxxxxxxxxxxxx	7.011.055,64
Mutations de l'exercice			
Actés	8211		
Acquises de tiers	8221		
Annulées	8231		
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8241		
Plus-values au terme de l'exercice	8251	7.011.055,64	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321P	xxxxxxxxxxxxxxxx	70.616.727,05
Mutations de l'exercice			
Actés	8271	2.162.131,57	
Repris	8281	121,00	
Acquises de tiers	8291		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8301	224.099,70	
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8311		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321	72.554.637,92	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(22)	31.227.456,43	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192P	xxxxxxxxxxxxxxx	41.507.755,65
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8162	916.329,89	
Cessions et désaffectations	8172	3.216.869,45	
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8182	348.556,05	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192	39.555.772,14	
Plus-values au terme de l'exercice	8252P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actés	8212		
Acquises de tiers	8222		
Annulées	8232		
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8242		
Plus-values au terme de l'exercice	8252		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8322P	xxxxxxxxxxxxxxx	30.489.904,25
Mutations de l'exercice			
Actés	8272	2.400.337,50	
Repris	8282	2.633,00	
Acquises de tiers	8292		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8302	2.579.249,56	
Transférés d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8312		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8322	30.308.359,19	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(23)	<u>9.247.412,95</u>	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193P	xxxxxxxxxxxxxxx	35.673.207,48
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8163	1.060.324,34	
Cessions et désaffectations	8173	1.943.787,44	
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8183	474.767,02	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193	35.264.511,40	
Plus-values au terme de l'exercice	8253P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actés	8213		
Acquises de tiers	8223		
Annulées	8233		
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8243		
Plus-values au terme de l'exercice	8253		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323P	xxxxxxxxxxxxxxx	28.392.538,46
Mutations de l'exercice			
Actés	8273	2.421.439,54	
Repris	8283	7.968,00	
Acquis de tiers	8293		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8303	1.943.622,85	
Transférés d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8313		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323	28.862.387,15	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(24)	<u>6.402.124,25</u>	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8195P	xxxxxxxxxxxxxxx	1.056.846,00
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8165	240,00	
Cessions et désaffectations	8175		
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8185		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8195	1.057.086,00	
Plus-values au terme de l'exercice	8255P	xxxxxxxxxxxxxxx	107.814,77
Mutations de l'exercice			
Actées	8215		
Acquises de tiers	8225		
Annulées	8235		
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8245		
Plus-values au terme de l'exercice	8255	107.814,77	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8325P	xxxxxxxxxxxxxxx	94.227,16
Mutations de l'exercice			
Actés	8275	13.746,28	
Repris	8285		
Acquis de tiers	8295		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8305		
Transférés d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8315		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8325	107.973,44	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(26)	<u>1.056.927,33</u>	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS EN COURS ET ACOMPTES VERSÉS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8196P	xxxxxxxxxxxxxxx	4.281.997,93
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8166	2.671.744,13	
Cessions et désaffectations	8176		
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8186	-3.559.512,37	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8196	3.394.229,69	
Plus-values au terme de l'exercice	8256P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8216		
Acquises de tiers	8226		
Annulées	8236		
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8246		
Plus-values au terme de l'exercice	8256		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8326P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actés	8276		
Repris	8286		
Acquis de tiers	8296		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8306		
Transférés d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8316		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8326		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(27)	<u>3.394.229,69</u>	

ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES – PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391P	xxxxxxxxxxxxxxx	15.311.845.544,57
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8361	1.022.077.356,54	
Cessions et retraits	8371	342.653.419,25	
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8381		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391	15.991.269.481,86	
Plus-values au terme de l'exercice	8451P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8411		
Acquises de tiers	8421		
Annulées	8431		
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8441		
Plus-values au terme de l'exercice	8451		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8521P	xxxxxxxxxxxxxxx	643.089.825,20
Mutations de l'exercice			
Actées	8471	16.732.144,95	
Reprises	8481	218.814.398,10	
Acquises de tiers	8491		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8501		
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8511		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8521	441.007.572,05	
Montants non appelés au terme de l'exercice	8551P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice(+)/(-)	8541		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8551		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(280)	<u>15.550.261.909,81</u>	
ENTREPRISES LIÉES - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	281P	<u>xxxxxxxxxxxxxxx</u>	<u>1.091.674.014,88</u>
Mutations de l'exercice			
Additions	8581	1.416.490.000,00	
Remboursements	8591		
Réductions de valeur actées	8601		
Réductions de valeur reprises	8611		
Différences de change(+)/(-)	8621	27.418.511,81	
Autres(+)/(-)	8631		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(281)	<u>2.535.582.526,69</u>	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8651		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES ENTREPRISES – PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393P	xxxxxxxxxxxxxxx	32.202.200,41
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8363	1.086.066,80	
Cessions et retraits	8373	5.588.605,98	
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8383		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393	27.699.661,23	
Plus-values au terme de l'exercice	8453P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8413		
Acquises de tiers	8423		
Annulées	8433		
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8443		
Plus-values au terme de l'exercice	8453		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523P	xxxxxxxxxxxxxxx	8.283.027,98
Mutations de l'exercice			
Actées	8473		
Reprises	8483		
Acquises de tiers	8493		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8503		
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8513		
Plus-values au terme de l'exercice	8523	8.283.027,98	
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553P	xxxxxxxxxxxxxxx	5.770,95
Mutations de l'exercice(+)/(-)	8543		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553	5.770,95	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(284)	<u>19.410.862,30</u>	
AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	285/8P	xxxxxxxxxxxxxxx	<u>622.743,13</u>
Mutations de l'exercice			
Additions	8583		
Remboursements	8593	5.287,24	
Réductions de valeur actées	8603		
Réductions de valeur reprises	8613		
Différences de change(+)/(-)	8623		
Autres(+)/(-)	8633		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(285/8)	<u>617.455,89</u>	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8653		

INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles l'entreprise détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles l'entreprise détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital souscrit.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus				Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%				%	(+) of (-)
Hestia SA RUE DE RANSBEEK 310 1120 Bruxelles 12 Belgique 0413.879.402	Ordinaires	999	99,90	0,10	31/12/2015	EUR	562.604	133.054
Resol & Cie SNC RUE DE RANSBEEK 310 1120 Bruxelles 12 Belgique 0448.967.963	Parts sociales	99	99,00	1,00	31/12/2015	EUR	155.789	-10.023
Solvay Chemicals International SA RUE DE RANSBEEK 310 1120 Bruxelles 12 Belgique 0406.804.736	Ordinaires	338.786.077	99,99	0,01	31/12/2015	EUR	299.754.058	22.938.295
Solvay Chimie SA RUE DE RANSBEEK 310 1120 Bruxelles 12 Belgique 0408.249.541	Ordinaires	240.987.360	99,99	0,01	31/12/2015	EUR	98.516.410	11.386.115
Solvay-Coordination Internationale des Crédits Commerciaux - CICC SA RUE DE RANSBEEK 310 1120 Bruxelles 12 Belgique 0425.487.035	Ordinaires	8.452.381	84,52	15,48	31/12/2015	EUR	1.276.335.495	21.737.599
Solvay Energy SA Rue de Ransbeek 310 1120 Bruxelles 12 Belgique 0812.307.395	ordinaires	4.995	99,90	0,10	31/12/2015	EUR	2.960.099	1.196.452
Solvay Participations Belgique SA Rue de Ransbeek 310 1120 Bruxelles 12 Belgique 0403.409.340	Ordinaires	13.188.689	99,99	0,01	31/12/2015	EUR	835.010	-303.122
Solvay Specialty Polymers Belgium SA Rue de Ransbeek 310 1120 Bruxelles 12 Belgique 0880.405.949	Ordinaires	6.782.495	99,99	0,01	31/12/2015	EUR	193.141.887	15.499.564
Solvay Chemicals and Plastics Holding BV S. Etr. Weesp Weesp Pays-Bas	Ordinaires	1.810	100,00	0,00	31/12/2015	EUR	398.113.000	20.595.000

INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus				Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%				%	(+) of (-)
Mouguerre Briscous Immobilier SCI S. Etr. Paris Paris France	parts	150	93,75	6,25	31/12/2015	EUR	1.600	-13.224
Solsar Immo SCI S. Etr. Paris Paris France	parts	150	93,75	6,25	31/12/2015	EUR	1.600	9.589
Solvay - Carbonate - France S.A.S. S. Etr. Paris Paris France	Ordinaires	611.106	100,00	0,00	31/12/2015	EUR	40.292.196	-3.054.996
Solvay Finance SA Paris Paris France	Ordinaires	14.999	99,99	0,01	31/12/2015	EUR	249.086	676.230
Solvay Finance France SA Paris Paris France	Ordinaires	130.251.180	100,00	0,00	31/12/2015	EUR	2.747.267.590	100.385.080
Solvay - Fluorés - France S.A.S. S. Etr. Paris Paris France	Ordinaires	284.538	100,00	0,00	31/12/2015	EUR	12.333.360	6.071.488
Solvay Quimica S.L. S. Etr. AVDA REY ALBERTO I DE BELGICA 39300 TORRELAVEGA Espagne	Ordinaires	55.918	100,00	0,00	31/12/2015	EUR	136.045.000	26.207.000
Solvay Chimica Italia S.p.A. S. Etr. Milano Milano Italie	Ordinaires	13.322.400	100,00	0,00	31/12/2015	EUR	249.011.491	162.588.374
Solvay GmbH S. Etr. Hannover Hannover Allemagne	Ordinaires	148.255	52,26	47,74	31/12/2015	EUR	562.449.000	-303.409.000

INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus				Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%				%	(+ of (-))
Solvay Österreich GmbH S. Etr. Wien Wien Autriche	Ordinaires	50	0,39	99,61	31/12/2015	EUR	9.298.854	-1.959.341
Solvay Schweiz AG S. Etr. Zurzach Zurzach Suisse	Ordinaires	5.000	100,00	0,00	31/12/2015	CHF	7.045.570	-639.134
3S Solvay Shared Services Lda S. Etr. Lisboa Lisboa Portugal	Ordinaires	1	100,00	0,00	31/12/2013	EUR	3.257.538	1.226.305
Solvay Finance (Luxembourg) SA Luxembourg Luxembourg Luxembourg	Ordinaires	1.600.125	100,00	0,00	31/12/2015	EUR	4.621.942.379	43.158.648
Solvay Chimika SA Athènes Athènes Grèce	Ordinaires	399.999	99,99	0,01	31/12/2015	EUR	391.440	175.634
Solvay Nordic A.B. S. Etr. Moelndal Moelndal Suède	Ordinaires	1.000	100,00	0,00	31/12/2015	SEK	12.222.513	8.162.867
Solvay Kemija d.o.o. S. Etr. Zagreb Zagreb Croatie 0000.000.000	Ordinaires	503	100,00	0,00	31/12/2015	HRK	1.735.447	769.852
Solvay-Slovchem Spol. S.r.o. S. Etr. Bratislava Bratislava République Slovaque 0000.000.000	Ordinaires	3.000.000	100,00	0,00	31/12/2015	EUR	483.912	-138.288
Solvay Polska Sp. zo.o S. Etr. Warsawa Warsawa Pologne 0000.000.000	Ordinaires	491	100,00	0,00	31/12/2015	PLN	4.616.002	1.943.426

INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus				Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%	%			(+) of (-)	
Solvay Kimya Ltd STI S. Etr. Istanbul Istanbul Turquie 0000.000.000	Ordinaires	600	100,00	0,00	31/12/2015	TRY	9.795.011	1.609.872
Blair International Insurance (Cayman) Ltd S. Etr. George Town George Town Iles Caïmanes 0000.000.000	Ordinaires	1.800.000	100,00	0,00	31/12/2016	USD	7.260.849	1.564.400
Solvay Hong-Kong Ltd S. Etr. Hong-Kong Hong-Kong Chine	Ordinaires	99.999	99,99	0,01	31/12/2014	USD	-316.068	-15.742
Solvay Ltd (Shanghai) S. Etr. Shanghai Shanghai Chine	Ordinaires	5.400.000	90,00	10,00	31/12/2015	CNY	320.496.374	80.313.748
Nippon Solvay K.K. S. Etr. Tokyo Tokyo Japon 0000.000.000	Ordinaires	400	100,00	0,00	31/12/2015	JPY	373.478.802	143.413.290
Daehan Solvay Special Chemicals C° Ltd S. Etr. Seoul Seoul Corée du Sud 0000.000.000	Ordinaires	353.750	11,95	88,05	31/12/2015	KRW	34.720.985.158	818.434.224
Solvay Specialty Polymers Korea Company Ltd S. Etr. Seoul Seoul Corée du Sud	Ordinaires	460.000	100,00	0,00	31/12/2015	KRW	10.879.652.000	3.569.508.000
Iridos Ltd S. Etr. Onsan Onsan Corée du Sud	ordinaires	1.000.000	50,00	0,00	31/12/2015	KRW	23.117.189.000	1.124.653.000
Solvay Specialities India Private Limited S. Etr. Mumbai Mumbai Inde	Ordinaires	449.550	0,14	99,86	31/03/2016	INR	4.404.570.000	469.346.000

INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus				Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%				%	(+ of (-))
Solvay Asia Pacific Co Ltd S. Etr. Bangkok Bangkok Thaïlande	Ordinaires	129.993	99,99	0,01	31/12/2015	THB	34.783.534	1.031.999
Solvay Taiwan Ltd S. Etr. Taipei Taipei Taïwan	Ordinaires	2.858	100,00	0,00	31/12/2015	TWD	38.471.957	22.867.772
Solvay Polymers and Chemicals South Africa Ltd S. Etr. Midrand Midrand Afrique du Sud	ordinaires	110	100,00	0,00	31/12/2015	ZAR	6.152.422	4.791.946
Capricorn Cleantech Fund SA Lei 19 , boîte 8 3000 Leuven Belgique 0882.642.590	Ordinaires	10.000.000	8,93	0,00	31/12/2015	EUR	99.208.448	-5.358.820
Acal Energy Ltd S. Etr. Runcorn Runcorn Royaume-Uni	Ordinaires	207.539	18,54	0,00	31/03/2016	GBP	-8.680.656	-2.084.852
Conduit Ventures Limited S. Etr. London London Royaume-Uni	Ordinaires	1.479.913	17,56	0,00	31/12/2015	USD	1.469.040	360.207
Conduit Ventures II Ltd S. Etr. London London Royaume-Uni	Ordinaires	4.558.289	14,06	0,00	31/12/2015	EUR	23.404.166	-651.122
Belinka Perkemija DD S. Etr. Ljubljana Ljubljana Slovénie 0000.000.000	Ordinaires	52.922	20,00	0,00	31/12/2015	EUR	11.227.637	1.523.918
Pangaea Ventures Ltd S. Etr. Vancouver Vancouver Canada	Ordinaires	4.761.530	15,80	0,00	31/12/2015	USD	16.839.382	-2.164.349

INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus				Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%	%			(+) of (-)	
Thai Refined Salt Co S. Etr. Bangkok Bangkok Thaïlande 0000.000.000	Ordinaires	180.000	15,00	0,00	31/12/2015	THB	950.992.531	189.894.686
National Peroxide Ltd S. Etr. Mumbai Ballard 4607 Mumbai Ballard Inde 0000.000.000	Ordinaires	1.442.500	25,10	0,00	31/03/2016	INR	2.199.976.000	179.708.000
Korea Advanced Materials Fund YEOKSAM-DONG, KANGNAM-GU 679 , boîte 5 SEOUL Corée du Sud	ordinaires	12.000.000	50,00	0,00	31/12/2015	KRW	30.235.112.022	13.284.256.427
RHODIA SA ESPLANADE CHARLES DE GAULLE 110 92400 COURBEVOIE France	ordinaires	20.988.983	19,43	80,57	31/12/2015	EUR	894.783.034	-291.069.094
Solvay Solutions Italia S.p.A. S. Etr. Via Milano 78 20021 Ospiate di Bollate Italie	ordinaires	5.395.800	51,00	0,00	31/12/2015	EUR	48.512.007	6.606.791
SOLVAY FLUORIDES, LLC RICHMOND AVENUE 3333 77098 HOUSTON TX Etats-Unis d'Amérique	Ordinaires	1.000	100,00	0,00	31/12/2016	USD	40.675.000	15.983.000
SOFINNOVA GREEN SEED FUND RUE DE SURENE 17 75008 PARIS France	ORDINAIRES	500.000	22,22	0,00	31/12/2015	EUR	10.241.514	-627.677
SOLVAY ADVANCED SILICAS POLAND SP UL. WALCZAKA 25 66407 GORZOW WIELKOPOLSKI Pologne	ORDINAIRE	1.000.000	100,00	0,00	31/12/2015	PLN	60.142.200	-26.205.800
SOLVAY SPECIALTY POLYMERS ITALY S.P.A. VIALE LOMBARDIA 20 20021 BOLLATE Italie	ORDINAIRES	374.187.000	100,00	0,00	31/12/2015	EUR	881.417.361	71.829.689

INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles				
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%				%	(+) of (-)
Ausimont Industries Inc USA S. Etr. LEONARD LANE 10 08086 WEST DEPTFORD NJ Etats-Unis d'Amérique	Ordinaires	299	100,00	0,00	31/12/2016	USD	1.023.681.000	124.795.000
Solvay UK Holding Company Ltd S. Etr. OAK HOUSE REEDS CRESCENT WD244QP Hertfordshire Royaume-Uni	Ordinaire	75.000.000	100,00	0,00	31/12/2015	GBP	69.332.000	-1.236.000
RHODIA SPECIALTY CHEMICALS INDIA Ltd S. Etr. SENAPATI BAPAT MARG/LOWER PAREL 462 400 013 MUMBAI, MAHARASHTRA Inde	Ordinaire	237.093	7,00	0,00	31/03/2016	INR	255.094.000	-221.624.000
Solvay Holding Inc S. Etr. CARNEGIE CENTER 504 08540 Princeton NJ Etats-Unis d'Amérique	Ordinaire	3.634	38,23	62,00	31/12/2016	USD	4.081.525.000	-162.095.000
Solvay Energy Services Italia Srl Viale Lombardia 20 20021 Bollate Italie	Ordinaire	45.900	51,00	49,00	31/12/2015	EUR	247.857	185.845
Solvay Hungary KFT TÖLGYFA UTCA 28 1027 Budapest Hongrie	Ordinaire	986	100,00	0,00	31/12/2015	HUF	116.785.000	86.876.000
Solvay CR s.r.o. ZA POTOKEM 46/4 106 00 Praha 10 République Tchèque	Ordinaire	866	100,00	0,00	31/12/2015	CZK	37.253.000	11.668.000
Solvay Bucharest srl STR. DOMNITA RUXANDRA 12 020 562 BUCURESTI Roumanie	Ordinaire	66.141	100,00	0,00	31/12/2015	EUR	5.037.883	1.785.602

LISTE DES ENTREPRISES DONT L'ENTREPRISE RÉPOND DE MANIÈRE ILLIMITÉE EN QUALITÉ D'ASSOCIÉ OU DE MEMBRE INDÉFINIMENT RESPONSABLE

Les comptes annuels de chacune des entreprises pour lesquelles l'entreprise est indéfiniment responsable sont joints aux présents comptes annuels pour être publiés en même temps que ceux-ci, sauf si dans la deuxième colonne du tableau ci-après, l'entreprise précise la raison pour laquelle il n'en est pas ainsi. Cette précision est fournie par la mention du code (A, B, C ou D) défini ci-après.

Les comptes annuels de l'entreprise mentionnée:

- A. sont publiés par dépôt auprès de la Banque nationale de Belgique par cette entreprise;
- B. sont effectivement publiés par cette entreprise dans un autre Etat membre de l'Union européenne, dans les formes prévues à l'article 3 de la directive 2009/101/CE;
- C. sont intégrés par consolidation globale ou par consolidation proportionnelle dans les comptes consolidés de l'entreprise, établis, contrôlés et publiés conformément aux dispositions du Code des sociétés relatives aux comptes consolidés;
- D. concernent une société de droit commun, une société momentanée ou une société interne.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE, FORME JURIDIQUE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Code éventuel
Resol & Cie SNC Rue de Ransbeek 310 1120 Bruxelles 12 Belgique 0448.967.963	A

PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PLACEMENTS DE TRÉSORERIE – AUTRES PLACEMENTS			
Actions, parts et placements autres que placements à revenu fixe	51		
Actions et parts – Valeur comptable augmentée du montant non appelé	8681		
Actions et parts – Montant non appelé	8682		
Métaux précieux et œuvres d'art	8683		
Titres à revenu fixe	52		
Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit	8684		
Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit	53		
Avec une durée résiduelle ou de préavis			
d'un mois au plus	8686		
de plus d'un mois à un an au plus	8687		
de plus d'un an	8688		
Autres placements de trésorerie non repris ci-avant	8689	923.298.883,24	3.392.267.266,84
		Exercice	
COMPTES DE RÉGULARISATION			
Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important			
Charges à reporter			12.408.362,87
Intérêts à encaisser			9.340.109,85
Autres comptes de régularisation			96.976,48

ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

ETAT DU CAPITAL

Capital social

Capital souscrit au terme de l'exercice
 Capital souscrit au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
100P	XXXXXXXXXXXXXX	1.588.146.240,00
(100)	1.588.146.240,00	

Modifications au cours de l'exercice

Représentation du capital
 Catégories d'actions

 Actions sans désignation de valeur nominale
 Actions nominatives
 Actions dématérialisées

Codes	Montants	Nombre d'actions
	1.588.146.240,00	105.876.416
8702	XXXXXXXXXXXXXX	40.969.575
8703	XXXXXXXXXXXXXX	64.906.841

Capital non libéré

Capital non appelé
 Capital appelé, non versé
 Actionnaires redevables de libération

Codes	Montant non appelé	Montant appelé, non versé
(101)		XXXXXXXXXXXXXX
8712	XXXXXXXXXXXXXX	

Actions propres

Détenues par la société elle-même
 Montant du capital détenu
 Nombre d'actions correspondantes
 Détenues par ses filiales
 Montant du capital détenu
 Nombre d'actions correspondantes

Engagement d'émission d'actions

Suite à l'exercice de droits de conversion
 Montant des emprunts convertibles en cours
 Montant du capital à souscrire
 Nombre maximum correspondant d'actions à émettre
 Suite à l'exercice de droits de souscription
 Nombre de droits de souscription en circulation
 Montant du capital à souscrire
 Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Capital autorisé non souscrit

Codes	Exercice
8721	
8722	
8731	39.762.150,00
8732	2.650.810
8740	
8741	
8742	
8745	
8746	
8747	
8751	

Parts non représentatives du capital

Répartition

Nombre de parts

8761

Nombre de voix qui y sont attachées

8762

Ventilation par actionnaire

Nombre de parts détenues par la société elle-même

8771

Nombre de parts détenues par les filiales

8781

Codes	Exercice
8761	
8762	
8771	
8781	

STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE L'ENTREPRISE À LA DATE DE CLÔTURE DE SES COMPTES

Telle qu'elle résulte des déclarations reçues par l'entreprise en vertu du Code des sociétés, art. 631 §2 dernier alinéa et art. 632 §2 dernier alinéa, de la loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes, art. 14 alinéa 4 de l'arrêté royal du 21 août 2008 fixant les règles complémentaires applicables à certains systèmes multilatéraux de négociation, art. 5.

Sur base des déclarations de transparence reçues en exécution de la loi du 2 mars 1989 :

En date du 31/12/2016 :

- Solvac S.A. détient 32.511.125 actions donnant droit à 30,71 % des droits de vote
- Solvay Stock Option Management S.P.R.L. détient 2.650.810 actions donnant droit à 2,50 % des droits de vote.

PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES ET CHARGES

VENTILATION DE LA RUBRIQUE 164/5 DU PASSIF SI CELLE-CI REPRÉSENTE UN MONTANT IMPORTANT

Exercice
20.889.898,81
628.807,97
2.713.700,80
2.186.242,20
250.000,00
1.300.000,00
14.193.518,11
2.760.863,98

- Plans PSU
- litiges licences informatiques
- Renolit
- indemnité liée au projet thor
- protocole d'accord avec M2I
- assistance technique Indupa
- provision succursale française
- Autres

ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF

VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE

Dettes à plus d'un an échéant dans l'année

	Codes	Exercice
Dettes financières	8801	
Emprunts subordonnés	8811	
Emprunts obligataires non subordonnés	8821	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8831	
Etablissements de crédit	8841	
Autres emprunts	8851	
Dettes commerciales	8861	
Fournisseurs	8871	
Effets à payer	8881	
Acomptes reçus sur commandes	8891	
Autres dettes	8901	
Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année	(42)	

Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

Dettes financières	8802	1.501.716.397,51
Emprunts subordonnés	8812	
Emprunts obligataires non subordonnés	8822	499.083.095,80
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8832	
Etablissements de crédit	8842	
Autres emprunts	8852	1.002.633.301,71
Dettes commerciales	8862	
Fournisseurs	8872	
Effets à payer	8882	
Acomptes reçus sur commandes	8892	
Autres dettes	8902	1.469.617,44
Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	8912	1.503.186.014,95

Dettes ayant plus de 5 ans à courir

Dettes financières	8803	2.750.000.000,00
Emprunts subordonnés	8813	
Emprunts obligataires non subordonnés	8823	1.250.000.000,00
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8833	
Etablissements de crédit	8843	
Autres emprunts	8853	1.500.000.000,00
Dettes commerciales	8863	
Fournisseurs	8873	
Effets à payer	8883	
Acomptes reçus sur commandes	8893	
Autres emprunts	8903	
Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir	8913	2.750.000.000,00

DETTES GARANTIES (comprises dans les rubriques 17 et 42/48 du passif)**Dettes garanties par les pouvoirs publics belges**

	Codes	Exercice
Dettes financières	8921	
Emprunts subordonnés	8931	
Emprunts obligataires non subordonnés	8941	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8951	
Etablissements de crédit	8961	
Autres emprunts	8971	
Dettes commerciales	8981	
Fournisseurs	8991	
Effets à payer	9001	
Acomptes reçus sur commandes	9011	
Dettes salariales et sociales	9021	
Autres dettes	9051	
Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges	9061	

Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise

Dettes financières	8922	
Emprunts subordonnés	8932	
Emprunts obligataires non subordonnés	8942	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8952	
Etablissements de crédit	8962	
Autres emprunts	8972	
Dettes commerciales	8982	
Fournisseurs	8992	
Effets à payer	9002	
Acomptes reçus sur commandes	9012	
Dettes fiscales, salariales et sociales	9022	
Impôts	9032	
Rémunérations et charges sociales	9042	
Autres dettes	9052	
Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise	9062	

DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES**Impôts** (rubriques 450/3 et 178/9 du passif)

	Codes	Exercice
Dettes fiscales échues	9072	
Dettes fiscales non échues	9073	7.589.717,77
Dettes fiscales estimées	450	51.122.025,96
Rémunérations et charges sociales (rubriques 454/9 et 178/9 du passif)		
Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale	9076	
Autres dettes salariales et sociales	9077	48.008.527,39

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important

Charges à imputer
Revenus à reporter
Autres comptes à régulariser

Exercice	
	75.342.428,71
	212.690,21
	710.048,16

RÉSULTATS D'EXPLOITATION**PRODUITS D'EXPLOITATION****Chiffre d'affaires net**

Ventilation par catégorie d'activité

Commerce de gros de produits chimiques industriels (en %)

100,00

14,00

Commerce de gros de produits plastiques industriels (en %)

86,00

Ventilation par marché géographique

Belgique (en %)

34,00

86,00

CEE (en %)

20,00

5,00

Autres pays (en %)

46,00

9,00

Autres produits d'exploitation

Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics

740

930.050,62

802.850,98

CHARGES D'EXPLOITATION**Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel**

Nombre total à la date de clôture

9086

809

804

Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein

9087

789,5

800,2

Nombre d'heures effectivement prestées

9088

1.300.872

1.318.227

Frais de personnel

Rémunérations et avantages sociaux directs

620

121.303.643,46

119.226.777,48

Cotisations patronales d'assurances sociales

621

37.317.664,23

39.884.622,45

Primes patronales pour assurances extralégales

622

22.532.020,26

19.373.073,16

Autres frais de personnel

623

24.958.053,34

23.469.179,12

Pensions de retraite et de survie

624

2.721.302,14

3.815.945,55

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Provisions pour pensions et obligations similaires			
Dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)	635	16.758.313,05	-45.158.307,92
Réductions de valeur			
Sur stocks et commandes en cours			
Actées	9110		
Reprises	9111		
Sur créances commerciales			
Actées	9112	3.067,92	105.266,12
Reprises	9113	1.848.128,83	722.158,14
Provisions pour risques et charges			
Constitutions	9115	62.623.725,72	38.384.267,88
Utilisations et reprises	9116	28.470.743,71	73.296.125,19
Autres charges d'exploitation			
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	640	2.552.575,12	2.348.331,50
Autres	641/8	33.487.621,62	34.831.273,73
Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise			
Nombre total à la date de clôture	9096		
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein	9097	4,6	0,4
Nombre d'heures effectivement prestées	9098	7.335	854
Frais pour l'entreprise	617	251.397,45	45.305,80

RÉSULTATS FINANCIERS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS FINANCIERS RÉCURRENTS			
Autres produits financiers			
Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats			
Subsides en capital	9125		1.044.325,23
Subsides en intérêts	9126		
Ventilation des autres produits financiers			
Différence de change		89.878.814,92	81.203.312,88
Ecarts de conversion de devises		55.684.159,27	347.498,27
Tantièmes encaissés		1.000.000,00	1.000.000,00
Autres		364.423,89	12.658.031,30
CHARGES FINANCIÈRES RÉCURRENTES			
Amortissement des frais d'émission d'emprunts	6501	123.181,05	171.833,58
Intérêts portés à l'actif	6503		
Réductions de valeur sur actifs circulants			
Actées	6510		
Reprises	6511		
Autres charges financières			
Montant de l'escompte à charge de l'entreprise sur la négociation de créances	653		
Provisions à caractère financier			
Dotations	6560		
Utilisations et reprises	6561		
Ventilation des autres charges financières			
Différence de change		144.531.278,67	64.012.382,06
Ecarts de conversion de devises		14.106,46	29.911.014,54
Commissions financières diverses		7.891.100,60	35.239.052,66

PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS NON RÉCURRENTS	76	233.564.342,38	1.941.466.496,59
Produits d'exploitation non récurrents	(76A)	10.670.909,66	15.534.491,78
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	760	10.722,00	1.592,00
Reprises de provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels	7620	7.179.280,97	9.166.564,53
Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	7630	376.055,92	748.267,59
Autres produits d'exploitation non récurrents	764/8	3.104.850,77	5.618.067,66
Produits financiers non récurrents	(76B)	222.893.432,72	1.925.932.004,81
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières	761	218.814.398,10	204.438.763,90
Reprises de provisions pour risques et charges financiers exceptionnels	7621		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations financières	7631	4.079.034,60	1.721.493.240,91
Autres produits financiers non récurrents	769	0,02	
CHARGES NON RÉCURRENTES	66	43.262.314,85	187.340.560,20
Charges d'exploitation non récurrentes	(66A)	24.928.665,43	34.516.302,35
Amortissements et réductions de valeur non récurrents sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	660		
Provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels: dotations (utilisations)	6620	12.535.696,24	-11.941.445,14
Moins-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	6630		258.092,35
Autres charges d'exploitation non récurrentes	664/7	12.392.969,19	46.199.655,14
Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration	6690		
Charges financières non récurrentes	(66B)	18.333.649,42	152.824.257,85
Réductions de valeur sur immobilisations financières	661	16.732.144,95	78.801.853,56
Provisions pour risques et charges financiers exceptionnels: dotations (utilisations)	6621		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations financières	6631	1.601.504,47	74.022.404,29
Autres charges financières non récurrentes	668		
Charges financières non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration	6691		

IMPÔTS ET TAXES**IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT**

Impôts sur le résultat de l'exercice	
Impôts et précomptes dus ou versés	
Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif	
Suppléments d'impôts estimés	
Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs	
Suppléments d'impôts dus ou versés	
Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés	

Codes	Exercice
9134	13.458.277,09
9135	3.917.569,09
9136	
9137	9.540.708,00
9138	19.990.620,80
9139	19.990.620,80
9140	
	53.192.262,00
	16.862.653,00
	317.623.852,00
	36.000.683,00
	219.607.261,00

Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé

Dépenses non admises	53.192.262,00
Réductions de valeur sur titres (DNA)	16.862.653,00
Revenus définitivement taxés	317.623.852,00
Provisions imposables	36.000.683,00
Reprise de réductions de valeur sur titres, et moins-values sur titres et plus-values sur réalisations sur titres (exemptées)	219.607.261,00

Exercice

Incidence des résultats non récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice**Sources de latences fiscales**

Latences actives	
Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs	
Autres latences actives	
Deductions pour investissements	43.029.285,00
Excédent de RDT à reporter	1.320.346.904,00
Crédit impôt recherche	12.353.557,00
Latences passives	
Ventilation des latences passives	

Codes	Exercice
9141	1.519.622.879,31
9142	143.893.133,31
	43.029.285,00
	1.320.346.904,00
	12.353.557,00
9144	

IMPÔTS ET TAXES**TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS****Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte**

A l'entreprise (déductibles)

Par l'entreprise

Montants retenus à charge de tiers, au titre de

Précompte professionnel

Précompte mobilier

Codes	Exercice	Exercice précédent
9145	11.337.324,60	33.493.485,53
9146	21.149.791,13	37.535.189,79
9147	37.341.177,61	36.213.993,40
9148	54.299.779,62	43.372.691,03

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR L'ENTREPRISE POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS

Dont

- Effets de commerce en circulation endossés par l'entreprise
- Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par l'entreprise
- Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par l'entreprise

GARANTIES RÉELLES

Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de l'entreprise

- Hypothèques
 - Valeur comptable des immeubles grevés
 - Montant de l'inscription
- Gages sur fonds de commerce - Montant de l'inscription
- Gages sur d'autres actifs - Valeur comptable des actifs gagés
- Sûretés constituées sur actifs futurs - Montant des actifs en cause

Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers

- Hypothèques
 - Valeur comptable des immeubles grevés
 - Montant de l'inscription
- Gages sur fonds de commerce - Montant de l'inscription
- Gages sur d'autres actifs - Valeur comptable des actifs gagés
- Sûretés constituées sur actifs futurs - Montant des actifs en cause

Codes	Exercice
9149	_____
9150	
9151	
9153	
9161	
9171	
9181	
9191	
9201	
9162	
9172	
9182	
9192	
9202	

BIENS ET VALEURS DÉTENUS PAR DES TIERS EN LEUR NOM MAIS AUX RISQUES ET PROFITS DE L'ENTREPRISE, S'ILS NE SONT PAS PORTÉS AU BILAN

ENGAGEMENTS IMPORTANTS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS

ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSION D'IMMOBILISATIONS

MARCHÉ À TERME

- Marchandises achetées (à recevoir)
- Marchandises vendues (à livrer)
- Devises achetées (à recevoir)
- Devises vendues (à livrer)

Codes	Exercice
9213	
9214	
9215	
9216	

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

ENGAGEMENTS RÉSULTANT DE GARANTIES TECHNIQUES ATTACHÉES À DES VENTES OU PRESTATIONS DÉJÀ EFFECTUÉES

Exercice

MONTANT, NATURE ET FORME DES LITIGES ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS

Exercice

RÉGIMES COMPLÉMENTAIRES DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURÉS AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS

Description succincte

Les régimes complémentaires de pension du personnel sont définis dans des règlements qui diffèrent d'un pays à l'autre. Le principe général est d'octroyer au moment de la retraite ou du décès une pension déterminée en fonction de l'ancienneté et des dernières rémunérations. Les ressources auxquelles peuvent prétendre le personnel pensionné et ses ayants droit comprennent la pension légale, des avantages provenant de régimes complémentaires et les engagements pris, selon les cas, par des fonds de pension autonomes ou par la Société. Les modalités de financement ou de couverture varient en fonction des circonstances locales: assurance groupe, fonds de pension, allocations éventuelles à charge de la Société. Tous nos règlements prévoient une limitation du coût pour la Société. Il existe, en faveur des administrateurs chargés de la gestion journalière, un régime de pension basé sur des principes analogues. La charge incombant de ce chef à Société fait l'objet d'une provision adéquate au bilan.

Mesures prises pour en couvrir la charge

PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE À L'ENTREPRISE ELLE-MÊME

Montant estimé des engagements résultant, pour l'entreprise, de prestations déjà effectuées

Bases et méthodes de cette estimation

Code	Exercice
9220	

NATURE ET IMPACT FINANCIER DES ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE, non pris en compte dans le bilan ou le compte de résultats

Exercice

ENGAGEMENTS D'ACHAT OU DE VENTE DONT LA SOCIÉTÉ DISPOSE COMME ÉMETTEUR D'OPTIONS DE VENTE OU D'ACHAT

Exercice

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN**NATURE, OBJECTIF COMMERCIAL ET CONSÉQUENCES FINANCIÈRES DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN**

A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société

Exercice

AUTRES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN (dont ceux non susceptibles d'être quantifiés)

Garanties données par Solvay SA pour des emprunts contractés par des filiales du groupe :

Bonds

2.182.700.000,00

Ministère de la Région Wallonne (Office Wallon des Déchets)

6.906.000,00

Concession Lillo

21.598.342,48

Autres

6.999.827,00

Succursale italienne :

Adjudication administrative

22.080.980,00

Bureau de TVA

257.103.121,72

Contrats de location

161.010,87

Décharge de déchets

3.167.301,05

Droits douaniers

294.446,70

Energie électrique/gaz

26.356.666,76

Financement M/L terme

4.180.039,88

Garanties environnementales

21.007.818,04

Divers

1.462.448,16

Dans le cadre de cessions d'activités, la société a souscrit à certains engagements pour lesquels les risques éventuels sont parfaitement contrôlés, dûment provisionnés et surveillés de manière constante.

Garantie projet Rusvinyl

152.000.000,00

Exercice

**RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES
ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES			
Immobilisations financières	(280/1)	18.085.844.436,50	15.760.429.734,25
Participations	(280)	15.550.261.909,81	14.668.755.719,37
Créances subordonnées	9271		
Autres créances	9281	2.535.582.526,69	1.091.674.014,88
Créances	9291	182.345.552,76	235.476.648,70
A plus d'un an	9301		
A un an au plus	9311	182.345.552,76	235.476.648,70
Placements de trésorerie	9321	923.298.833,24	3.392.267.266,84
Actions	9331		
Créances	9341	923.298.833,24	3.392.267.266,84
Dettes	9351	4.843.305.503,77	4.882.470.598,63
A plus d'un an	9361	2.500.000.000,00	2.500.000.000,00
A un an au plus	9371	2.343.305.503,77	2.382.470.598,63
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées	9381	2.604.950.833,63	2.950.000.000,00
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise	9391		
Autres engagements financiers significatifs	9401		
Résultats financiers			
Produits des immobilisations financières	9421	459.661.026,16	93.742.669,15
Produits des actifs circulants	9431	54.395.549,74	15.167.078,09
Autres produits financiers	9441	999.448,80	1.592.754,86
Charges des dettes	9461	138.040.188,00	
Autres charges financières	9471	3.059,68	
Cessions d'actifs immobilisés			
Plus-values réalisées	9481	975.153,25	1.678.874.694,77
Moins-values réalisées	9491	1.470.996,00	38.983.452,28

**RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES
ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES ASSOCIÉES			
Immobilisations financières	9253		
Participations	9263		
Créances subordonnées	9273		
Autres créances	9283		
Créances	9293		
A plus d'un an	9303		
A un an au plus	9313		
Dettes	9353		
A plus d'un an	9363		
A un an au plus	9373		
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises associées	9383		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises associées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise	9393		
Autres engagements financiers significatifs	9403		
AUTRES ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION			
Immobilisations financières	9252	3.735.672,86	4.235.672,86
Participations	9262	3.735.672,86	4.235.672,86
Créances subordonnées	9272		
Autres créances	9282		
Créances	9292		224.896,71
A plus d'un an	9302		
A un an au plus	9312		224.896,71
Dettes	9352		
A plus d'un an	9362		
A un an au plus	9372		

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ

Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société

En l'absence de critères légaux permettant d'inventorier les transactions avec des parties liées qui seraient conclues à des conditions autres que celles du marché, aucune information n'a pu être reprise dans l'état XVIIIbis.

Exercice

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC

LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT L'ENTREPRISE SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES

Créances sur les personnes précitées

Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé

Garanties constituées en leur faveur

Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur

Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable

Aux administrateurs et gérants

Aux anciens administrateurs et anciens gérants

Codes	Exercice
9500	
9501	
9502	
9503	4.025.114,98
9504	815.947,47

LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)

Emoluments du (des) commissaire(s)

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Codes	Exercice
9505	1.310.000,00
95061	3.000,00
95062	
95063	802.000,00
95081	
95082	
95083	

Mentions en application de l'article 133, paragraphe 6 du Code des sociétés

DÉCLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

INFORMATIONS À COMPLÉTER PAR LES ENTREPRISES SOUMISES AUX DISPOSITIONS DU CODE DES SOCIÉTÉS RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

L'entreprise établit et publie des comptes consolidés et un rapport consolidé de gestion *

~~L'entreprise n'établit pas de comptes consolidés ni de rapport consolidé de gestion, parce qu'elle en est exemptée pour la (les) raison(s) suivante(s) *~~

~~L'entreprise et ses filiales ne dépassent pas, sur base consolidée, plus d'une des limites visées à l'article 16 du Code des sociétés *~~

~~L'entreprise ne possède que des entreprises filiales qui, eu égard à l'évaluation du patrimoine consolidé, de la position financière consolidée ou du résultat consolidé, ne présentent, tant individuellement que collectivement, qu'un intérêt négligeable? (article 110 du Code des sociétés)~~

~~L'entreprise est elle-même filiale d'une entreprise mère qui établit et publie des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation *~~

Dans l'affirmative, justification du respect des conditions d'exemption prévues à l'article 113, paragraphes 2 et 3 du Code des sociétés:

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une entreprise de droit belge, numéro d'entreprise de l'entreprise mère qui établit et publie les comptes consolidés en vertu desquels l'exemption est autorisée:

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une entreprise de droit belge, numéro d'entreprise de l'(des) entreprise(s) mère(s) et indication si cette (ces) entreprise(s) mère(s) établit (établissent) et publie(nt) des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation **:

Si l'(les) entreprise(s) mère(s) est (sont) de droit étranger, lieu où les comptes consolidés dont question ci-avant peuvent être obtenus **:

* Biffer la mention inutile.

** Si les comptes de l'entreprise sont consolidés à plusieurs niveaux, les renseignements sont donnés d'une part, pour l'ensemble le plus grand et d'autre part, pour l'ensemble le plus petit d'entreprises dont l'entreprise fait partie en tant que filiale et pour lequel des comptes consolidés sont établis et publiés.

RÈGLES D'ÉVALUATION

X. RESUME DES REGLES PROPRES A L'ENTREPRISE ET PRESIDENT AUX EVALUATIONS DANS L'INVENTAIRE PREVU A L'ARTICLE 28 DE L'ARRETE ROYAL DU 30 JANVIER 2001.

1. Frais d'établissement

A partir du 1er janvier 2001, les frais d'établissement seront pris en charge par le compte de résultats de l'exercice au cours duquel ils sont exposés. Les frais d'établissement capitalisés avant cette date continuent à être amortis sur une durée maximum de 5 ans.

2. Immobilisations incorporelles

Les frais de développement utiles aux activités futures de l'entreprise sont portés à l'actif pour leur prix coûtant.

Ils sont amortis selon les spécificités de chaque projet auquel ils se rapportent.

Si la durée d'amortissement ne peut être estimée de manière fiable, la période d'amortissement sera de maximum 10 ans.

Les frais liés à l'enregistrement, à l'introduction ou à l'utilisation d'un brevet ou d'une marque sont portés à l'actif pour leur prix coûtant, dans la mesure où celui-ci ne dépasse pas une estimation prudente de la valeur d'utilisation ou de rendement futur de la marque.

Lorsque leur durée d'utilisation est limitée dans le temps, les immobilisations incorporelles acquises de tiers font l'objet d'amortissements répartis par tranches égales sur leur durée probable d'utilisation ; elles font en outre l'objet d'amortissements complémentaires lorsque leur valeur comptable dépasse leur valeur d'utilisation.

3. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles dont l'utilisation est limitée dans le temps font l'objet d'amortissements répartis, par tranches annuelles égales, sur une durée de vie conventionnelle évaluée avec prudence en fonction de la durée d'utilisation économique de ces biens.

Ces immobilisations font l'objet d'amortissements complémentaires lorsque leur valeur comptable dépasse leur valeur d'utilisation ; plus particulièrement, les immobilisations corporelles désaffectées ou qui ont cessé d'être affectées durablement à l'activité de l'entreprise font, le cas échéant, et lorsque la législation locale le permet, l'objet d'un amortissement complémentaire, à l'effet d'en aligner l'évaluation sur la valeur probable de réalisation.

Les amortissements pratiqués sur les immobilisations des succursales étrangères sont convertis en EUR au cours de change de la fin de l'exercice à charge duquel ils sont imputés. Lorsque à la date de clôture, par suite de la dépréciation des devises par rapport au EUR, le solde restant à amortir en EUR excède leur valeur résiduelle en devises éventuellement réévaluée, en vertu des lois et règlements locaux, et convertie en EUR au cours de clôture, l'excédent fait l'objet d'une prise en charge supplémentaire calculée de telle manière que le rapport existant entre les valeurs résiduelles et les valeurs initiales soit égal dans les livres belges et dans les livres étrangers.

Les immobilisations corporelles, dont l'utilisation n'est pas limitée dans le temps, font l'objet de réductions de valeur en cas de moins-value durable.

4. Immobilisations financières et créances à plus d'un an

Des réductions de valeur sont actées sur les immobilisations financières et sur les créances à plus d'un an lorsque leur évaluation fait apparaître une moins-value durable par rapport à leur valeur d'acquisition.

5. Stocks

La valeur d'acquisition des biens inscrits dans les stocks est établie par application de la méthode LIFO ou par application de la méthode des prix moyens pondérés.

Le coût de revient des fabrications comprend, outre les coûts de production qui sont directement imputables aux produits, ceux qui leur sont indirectement imputables, y compris les amortissements lorsque leur inclusion dans la valeur des stocks est prescrite par les législations nationales.

6. Commandes en cours d'exécution

Les commandes en cours d'exécution sont évaluées à leur coût de revient à l'exclusion de toutes charges financières.

7. Provisions

Les provisions pour pensions sont enregistrées selon la norme IAS 19.

Les changements de taux rapportés en OCI sont enregistrés dans le compte de résultat en BE Gaap.

Provisions pour risques et charges : A la clôture de l'exercice, il est procédé à un examen des risques dont l'existence pourrait justifier la création de nouvelles provisions, ainsi qu'à une actualisation des risques en considération desquels ont été constituées les provisions existantes.

8. Conversion en EUR des transactions, engagements, actifs et passifs en devises

Les éléments de l'actif et du passif, les droits et engagements des succursales étrangères sont convertis en EUR aux cours de clôture de fin d'exercice. Les produits et les charges des succursales étrangères sont convertis en EUR au cours moyen de l'exercice.

Lorsque les écarts de conversion résultant de l'application de la présente règle, dégagés devises par devises, ou par groupe de devises liées économiquement, correspondent à des pertes latentes, ils sont pris en charge par le

RÈGLES D'ÉVALUATION

compte de résultats. Ceux correspondant à des gains latents sont maintenus au bilan en compte de régularisation.
Les différences de change réalisées sur les transactions en devises étrangères sont portées au compte de résultats.

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS**

RAPPORT DE GESTION



1. INTRODUCTION	14	6. RAPPORT DE RÉMUNÉRATION	23
2. CAPITAL, ACTIONS ET ACTIONNAIRES	14	6.1. Gouvernance	23
2.1. Capital et actions	14	6.2. Rémunération du Conseil d'Administration	23
2.2. Actionnaires	14	6.3. Rémunération du Comité Exécutif	24
3. RELATIONS AVEC LES ACTIONNAIRES ET LES INVESTISSEURS	15	6.4. Stock-options et unités d'actions de performance attribuées aux membres du Comité Exécutif en 2016	31
3.1. Performance de l'action Solvay	15	6.5. Principales dispositions de leurs relations contractuelles avec la Société et/ou une de ses filiales, y compris les dispositions relatives à la rémunération en cas de départ anticipé	32
3.2. Communication financière active	16	7. PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DES SYSTÈMES DE GESTION DES RISQUES ET DE CONTRÔLE INTERNE	32
3.3. Investisseurs individuels	16	7.1. L'environnement de contrôle	32
3.4. Roadshows et rencontres avec les institutionnels	16	7.2. Le processus d'évaluation des risques	33
3.5. Pages Internet dédiées	16	7.3. Activités de contrôle	33
4. CONSEIL D'ADMINISTRATION ET COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	17	7.4. Informations et communication	34
4.1. Conseil d'Administration	17	7.5. Suivi du contrôle interne	34
4.2. Comités du Conseil d'Administration	21	8. AUDIT EXTERNE	35
5. COMITÉ EXÉCUTIF	22	9. ÉLÉMENTS À PUBLIER EN VERTU DE L'ARTICLE 34 DE L'ARRÊTÉ ROYAL BELGE DU 14 NOVEMBRE 2007	35

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS

RAPPORT DE GESTION

DÉCLARATION DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

1. INTRODUCTION

Le 13 décembre 2016, le Conseil d'Administration de Solvay SA (« Solvay » ou la « Société »), une société dont le siège social se situe en Belgique et qui observe les normes les plus sévères de gouvernance d'entreprise, a adopté une Charte de Gouvernance d'entreprise (la « Charte »). La Charte est publiée sur le site Internet de la Société et décrit les principaux aspects de la Gouvernance d'entreprise du groupe Solvay (le « Groupe »), y compris de sa structure de gouvernance, du règlement d'ordre intérieur du Conseil d'Administration, du Comité Exécutif et des autres comités créés par le Conseil d'Administration.

Le groupe Solvay a adopté le Code belge de Gouvernance d'entreprise 2009 comme son Code de référence en matière de gouvernance. Le Code belge de Gouvernance d'entreprise 2009 est disponible sur le site Internet du Comité belge de Gouvernance d'entreprise.

La présente Déclaration de Gouvernance d'entreprise applique, pour l'exercice 2016, les recommandations du Code belge de Gouvernance d'entreprise 2009, en suivant le principe « appliquer ou expliquer ».

Conformément à ce principe, aucune des règles décrites dans la présente Déclaration ne diverge de celles du Code belge de Gouvernance d'entreprise 2009.

2. CAPITAL, ACTIONS ET ACTIONNAIRES

2.1. Capital et actions

Le Capital de la Société n'a connu aucune modification en 2016. Il s'élève à 1 588 146 240 euros et il est représenté par 105 876 416 actions.

2.2. Actionnaires

2.2.1. Principal actionnaire

Le principal actionnaire de Solvay est Solvac SA, avec une participation de plus de 30 % dans le capital social de Solvay.

Solvac SA est une société anonyme de droit belge dont les actions sont admises à la cotation sur Euronext Bruxelles.

Solvac compte environ 13 000 actionnaires. Parmi ces actionnaires, plus de 2 000 personnes sont liées aux familles fondatrices de Solvay et de Solvac. Ces personnes détiennent environ 77 % des actions de Solvac.

2.2.2. Actionnariat

Le tableau suivant montre la structure actuelle de l'actionnariat, sur la base des communications faites à la Société et à l'Autorité belge des services et marchés financiers (« FSMA ») par les actionnaires mentionnés ci-dessous, dans le respect de i) la Loi belge du 2 mai 2007 relative à la notification des participations importantes ou conformément aux statuts de Solvay ou de ii) l'article 74 de la Loi belge du 1^{er} avril 2007 relative aux offres publiques d'acquisition ou iii) sur la base des informations les plus récentes provenant de publications.

	Date	Nombre d'actions	% du total
Solvay	29 juillet 2016	32 511 125	30,71%
Solvay Stock Option Management	4 juillet 2016	2 632 690 (+ 559 374 Options d'achat)	3,01%

Le 29 juillet 2016, Solvac a déclaré détenir 30,71 % (32 511 125 actions) du capital de Solvay.

Le 4 juillet 2016, Solvay Stock Option Management SPRL, une filiale indirecte de Solvay, a communiqué à Solvay que sa participation s'élevait à 3,01 % des 105 876 416 actions émises par Solvay, soit 2 632 690 actions et 559 374 options d'achat. Ces options d'achat font partie de la stratégie de couverture de risques liée aux stock options octroyées par Solvay aux cadres supérieurs du Groupe.

Le 18 novembre 2016, Blackrock Inc a fait savoir qu'elle était titulaire d'une participation de 3,04 % (3 219 775 actions) dans le capital de la Société et, le 30 novembre 2016, que cette participation avait chuté sous le seuil de 3 % prévu par les statuts.

Les déclarations de transparence les plus récentes sont disponibles sur le site Internet. (www.solvay.com)

Les actions n'ayant fait l'objet d'aucune déclaration de transparence auprès de Solvay et de la FSMA sont détenues par :

- des actionnaires individuels qui détiennent directement une participation dans Solvay ;
- des actionnaires institutionnels européens et internationaux, dont le nombre et la participation sont mesurables par l'intensité des contacts lors des nombreux roadshows, par la publication régulière de rapports d'analystes et par le niveau des volumes boursiers de ces dernières années.

Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 10 mai 2016, des actions ont été déposées et des votes exprimés à hauteur de 58,16 % du capital de Solvay SA.

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS

RAPPORT DE GESTION

DÉCLARATION DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

3. RELATIONS AVEC LES ACTIONNAIRES ET LES INVESTISSEURS

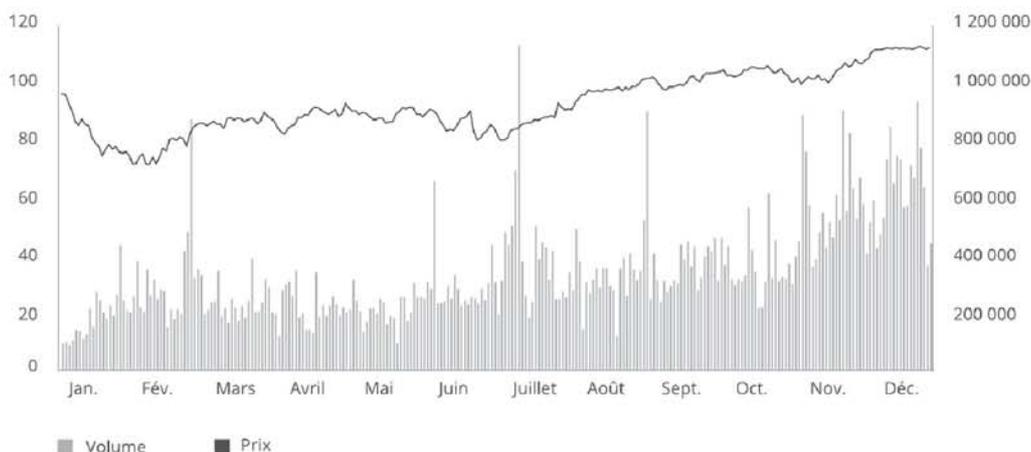
Au cours de l'année 2016, le prix moyen d'une action Solvay s'élevait à 92,41 euros, tandis que son prix le plus élevé a atteint 112,30 euros.

3.1. Performance de l'action Solvay

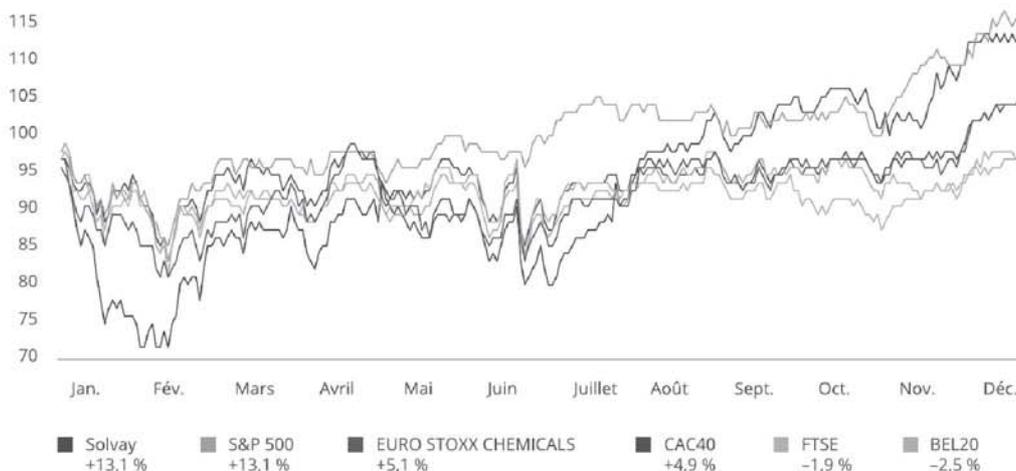
Les actions Solvay sont à la fois cotées sur Euronext Bruxelles – cotation primaire – et, depuis janvier 2012, sur Euronext Paris, sous le code mnémorique unique SOLB. Par ailleurs, Solvay a rejoint l'indice CAC 40 le 21 septembre 2012. Ces deux derniers événements reflètent l'implantation historique du Groupe en France ainsi que son poids économique.

Le volume moyen des opérations quotidiennes tel que renseigné par Euronext s'est élevé à 335 719 actions en 2016, contre 325 619 actions en 2015.

Cours de l'action Solvay et volumes des opérations entre le 1^{er} janvier 2016 et le 31 décembre 2016



Cours de l'action Solvay comparé aux indices entre le 1^{er} janvier 2016 et le 31 décembre 2016



AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS

RAPPORT DE GESTION

DÉCLARATION DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

3.2. Communication financière active

Tout au long de l'exercice, l'équipe Relations Investisseurs s'est efforcée de communiquer de façon ponctuelle et efficace et de présenter les faits et développements pertinents, tant au plan financier que stratégique, aux divers groupes d'investisseurs, aux analystes sur actions et de crédit ainsi qu'aux autres parties prenantes et ce, dans le monde entier. Durant l'exercice, les membres de l'équipe Relations Investisseurs ont eu des contacts réguliers avec les analystes financiers et les investisseurs institutionnels et individuels. Ils ont fourni des mises à jour de faits relatifs aux tendances financières et stratégiques et organisé des présentations spécifiques, visites et roadshows.

Le Groupe veille tout particulièrement à ce que tous ses actionnaires reçoivent un traitement équitable.

La politique du Groupe en matière de communication consiste à diffuser, dès que c'est raisonnablement possible, les informations d'intérêt significatif pour le marché sous la forme de communiqués et/ou de conférences de presse, ainsi que de présentations publiques disponibles sur le site Internet du Groupe.

Solvay SA

Relations Investisseurs
Rue de Ransbeek, 310
B-1120 Bruxelles (Belgique)
E-mail : investor.relations@solway.com
Site Internet : www.solway.com

3.3. Investisseurs individuels

Solvay entretient, depuis de nombreuses années, des relations très étroites avec les investisseurs individuels, au travers de la participation à des conférences ou de la communication régulière d'informations sur le Groupe, sous la forme de communiqués de presse, rapport annuel, etc.

En 2016, le Groupe a poursuivi activement ses rencontres avec les investisseurs individuels. En mars 2016, Solvay a participé à une Journée des Investisseurs organisée à Anvers par la Fédération flamande des Clubs d'Investissements et des Investisseurs, la VFB (Vlaamse Federatie van Beleggingsclubs en Beleggers) à laquelle assistent, chaque année, plus de 1 500 personnes. À cette occasion, le Directeur des Relations Investisseurs de Solvay a fait une présentation du Groupe en présence d'environ 400 investisseurs individuels.

Par ailleurs, le Groupe a mis en œuvre une campagne de communication institutionnelle incluant des messages sur ses performances opérationnelles et financières sur des sites Internet financiers en Belgique et en France.

Depuis 2014, Solvay publie un bulletin d'information trimestriel en ligne dénommé « Solvay in Action » disponible en français, en néerlandais et en anglais, qui présente les principales informations

financières ainsi que des articles, vidéos et images illustrant l'évolution du Groupe à travers ses principaux leviers stratégiques. Ce bulletin d'information s'adresse en premier lieu au Club des Investisseurs de Solvay, mais l'intégralité de son contenu est disponible dans la section Investisseurs du site www.solway.com. Depuis son lancement en septembre 2014, 1 600 personnes sont devenues membres du Club des Investisseurs.

3.4. Roadshows et rencontres avec les institutionnels

Des roadshows et des rencontres avec les dirigeants du Groupe sont organisés régulièrement pour les professionnels internationaux de la finance tels que les analystes, les gestionnaires de portefeuille et la presse. Solvay entretient également un dialogue actif sur sa politique de développement durable et multiplie les opportunités d'interactions avec les investisseurs soucieux des valeurs liées à la Responsabilité Sociale de l'Entreprise (RSE).

En 2016, quelque 510 contacts ont été établis en Europe (Belgique, France, Royaume-Uni, Allemagne, Pays-Bas, Suisse, Irlande, Italie, Suède, Finlande, Danemark, Luxembourg et Pologne) et sur d'autres continents (États-Unis, Canada, Japon, Singapour, Hong Kong et Émirats Arabes Unis).

Par ailleurs, des conférences téléphoniques avec la direction sont organisées chaque trimestre pour commenter les résultats du Groupe.

En outre, en septembre 2016, Solvay a tenu une journée des marchés des capitaux à Londres, qui fut l'occasion de présenter l'orientation stratégique du Groupe et ses activités Advanced Materials et Advanced Formulations. Cet événement a accueilli 90 analystes (ventes et achats) ainsi que des gestionnaires de fonds et a été retransmis en direct sur Internet.

3.5. Pages Internet dédiées

Des pages dédiées du site Web www.solway.com/fr/investors mettent à la disposition des actionnaires et des investisseurs les informations publiques financières et stratégiques du Groupe les plus récentes. Le site offre une grande variété de précieux services. Il est désormais disponible en trois langues : anglais, français et néerlandais.

Il offre également la possibilité de rejoindre le Club des Investisseurs pour recevoir des avis par courriel dans les trois langues sur divers sujets : ordres du jour des assemblées à venir, y compris l'Assemblée Générale Annuelle, modification des statuts, rapports spéciaux du Conseil d'Administration, publication du rapport annuel, comptes non consolidés de la société mère, paiement des dividendes, etc. Une nouvelle section dédiée à l'information des actionnaires a été créée en 2014. Elle réunit Solvay en Action, le bulletin d'information mentionné à la Section 3.3 du présent rapport, des informations pratiques concernant l'enregistrement des actions et des réponses aux questions les plus fréquentes.

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS

RAPPORT DE GESTION

DÉCLARATION DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

4. CONSEIL D'ADMINISTRATION ET COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le rôle et la mission, le fonctionnement, l'importance et la composition, la formation et l'évaluation du Conseil d'Administration sont décrits en détail dans la Charte. De plus, le règlement d'ordre intérieur du Conseil d'Administration est annexé à la Charte.

4.1. Conseil d'Administration

4.1.1. Structure et composition

L'évolution et les changements survenus durant l'exercice 2016 dans la composition du Conseil d'Administration sont présentés ci-dessous :

Le mandat de Monsieur Jean-Marie Solvay a été renouvelé pour une période de quatre ans le 10 mai 2016 au cours de l'Assemblée Générale Ordinaire. Son mandat arrivera par conséquent à échéance à la fin de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en mai 2020.

Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 9 mai 2017, le Conseil d'Administration proposera :

- La reconduction dans leurs fonctions de Messieurs N. Boël, J-P Clamadieu, B. de Laguiche et H. Coppens d'Eeckenbrugge, ainsi que de Mesdames E. du Monceau, F. de Viron et A. Moraleda pour une période de quatre ans ;
- La nomination de Mme A. Lemarchand en tant que nouvel administrateur indépendant pour une période de quatre ans et au titre de préparation du remplacement de M. Y-Th. de Silguy lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2019, ce dernier arrivant alors au terme de son mandat et atteignant l'âge de la retraite.

Cela signifie que le nombre des membres du Conseil d'Administration, qui est aujourd'hui de 15, passera à 16. Cette augmentation sera temporaire, jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire de 2019, date d'échéance du mandat d'Yves-Thibault de Silguy.

Le 31 décembre 2016, le Conseil d'Administration était composé des 15 membres suivants :

	Année de naissance	Année de la première nomination	Mandats Solvay SA et date d'échéance du mandat d'Administrateur	Diplômes et activités en dehors de Solvay	Présence aux séances du Conseil d'Administration en 2016
M. Nicolas Boël (B)	1962	1998	2017 Président du Conseil d'Administration, Président du Comité des Finances et Président du Comité des Rémunérations Membre du Comité des Nominations	Maîtrise en sciences économiques (Université catholique de Louvain), maîtrise en administration des entreprises (College of William and Mary, États-Unis), Administrateur de Sofina.	8/8
M. Jean-Pierre Clamadieu (F) ⁽¹⁾	1958	2012	2017 Président du Comité Exécutif et CEO, Administrateur et membre du Comité des Finances	Diplôme d'ingénieur de l'École des Mines (Paris). Administrateur d'Axa, Faurecia, Président de Cytec Industries Inc.	8/8
M. Bernard de Laguiche (F/BR)	1959	2006	2017 Membre du Comité Exécutif jusqu'au 30 septembre 2013, Administrateur Membre du Comité des Finances et membre du Comité d'Audit depuis le 13 mai 2014	Maîtrise en économie et administration des entreprises, HSG (Université de Saint-Gall, Suisse) Administrateur délégué de Solvac SA, Président du Conseil d'Administration de Peroxidos do Brasil Ltda, Curitiba.	8/8
M. Jean-Marie Solvay (B)	1956	1991	2020 Administrateur Membre de l'Innovation Board	Advanced Management Programme – Insead, CEO d'Albrecht RE Immobilien GmbH & Co. KG, Berlin (Allemagne), Président du Conseil d'Administration des instituts internationaux de Solvay.	8/8
M. Denis Solvay (B)	1957	1997	2018 Administrateur Membre du Comité des Rémunérations et du Comité des Nominations	Ingénierie des affaires – Solvay Business School (Université Libre de Bruxelles). Abelag Holding, SA, Administrateur bénévole de l'institut de soins ANBCT et de la Chapelle Musicale Reine Elisabeth.	8/8
Prof. Dr Bernhard Scheuble (D)	1953	2006	2018 Administrateur indépendant Président du Comité d'Audit	Maîtrise en physique nucléaire & doctorat en display physics (Université de Fribourg – Allemagne). Ancien Président du Comité Exécutif de Merck KGaA (Darmstadt) et ancien membre du Conseil d'Administration d'E. Merck OHG.	7/8

(1) Activité à temps plein dans le groupe Solvay.

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS

RAPPORT DE GESTION

DÉCLARATION DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

	Année de naissance	Année de la première nomination	Mandats Solvay SA et date d'échéance du mandat d'Administrateur	Diplômes et activités en dehors de Solvay	Présence aux séances du Conseil d'Administration en 2016
M. Charles Casimir-Lambert (B)	1967	2007	2019 Administrateur indépendant Membre du Comité d'Audit	MBA de la Columbia Business School (New York)/London Business School (Londres), Maîtrise (Lic. oec. HSG) en sciences économiques, gestion et finance (Université de Saint-Gall, Suisse) Gestion des intérêts familiaux à travers le monde.	8/8
M. Hervé Coppens d'Eeckenbrugge (B)	1957	2009	2017 Administrateur indépendant Membre du Comité des Finances et du Comité d'Audit	Maîtrise en droit de l'Université de Louvain-la-Neuve (Belgique), diplôme en sciences économiques et commerciales de l'ICHEC (Belgique). Jusqu'au 30 juin 2013, Administrateur du groupe Petercam sa, Administrateur de Vital Renewable Energy Company LLC (Delaware), Administrateur indépendant, VISONARITY AG (Bâle, Suisse).	8/8
M. Yves-Thibault de Siguy (F)	1948	2010	2019 Administrateur indépendant, Membre du Comité des Rémunérations et Président du Comité des Nominations Membre du Comité des Finances	Maîtrise en droit de l'Université de Rennes, DES en droit public de l'Université de Paris I, diplôme de l'Institut d'Études Politiques de Paris et de l'École Nationale d'Administration (ENA). Vice-Président et Administrateur référent du Conseil d'Administration du groupe VINCI. Président du Conseil de Surveillance de Sofisport (France), Administrateur de la banque VTB (Moscou) et Président d'YTSEuropaconsultants.	7/8
Mme Evelyn du Monceau (B)	1950	2010	2017 Administrateur indépendant Membre du Comité des Rémunérations et du Comité des Nominations	Maîtrise en sciences économiques appliquées de l'Université catholique de Louvain. Vice-Président du Conseil d'Administration et Président du Comité des Rémunérations et des Nominations d'UCB SA, Membre du Conseil d'Administration de la Financière de Tubize SA, Membre de la Commission de gouvernance d'entreprise.	8/8
Mme Françoise de Viron (B)	1955	2013	2017 Administrateur indépendant, Membre du Comité des Rémunérations et du Comité des Nominations	Doctorat en sciences (UCL, Louvain-la-Neuve), Maîtrise en sociologie (UCL, Louvain-la-Neuve). Professeur à la faculté de psychologie et de sciences de l'éducation et à la Louvain School of Management (UCL), Chercheuse au sein du CRECIS (Centre for Research in Entrepreneurial Change and Innovative Strategies), du GIRSEF (Groupe Interdisciplinaire de Recherche en Socialisation, Éducation et Formation) et du RIFA (Groupe de Recherche Interdisciplinaire en Formation d'Adultes) à l'UCL. Présidente et Administratrice du réseau européen AISBL EUCEN - European Universities Continuing Education network.	7/8

(1) Activité à temps plein dans le groupe Solvay.

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS

RAPPORT DE GESTION

DÉCLARATION DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

	Année de naissance	Année de la première nomination	Mandats Solvay SA et date d'échéance du mandat d'Administrateur	Diplômes et activités en dehors de Solvay	Présence aux séances du Conseil d'Administration en 2016
Mme Amparo Moraleda Martinez (ES)	1964	2013	2017 Administrateur indépendant, Membre du Comité des Rémunérations et du Comité des Nominations	Diplômée en génie industriel, ICAI (Espagne), MBA, IESE Business School (Espagne). Ancien Directeur Général d'IBM Espagne, Portugal, Grèce, Israël et Turquie. Ancien Directeur des Opérations (COO), Division internationale (Espagne) et ancien CEO par intérim, Scottish Power (Royaume-Uni) d'Iberdrola. Membre du Conseil d'Administration des sociétés cotées suivantes : Airbus Group, Faurecia (France), CaixaBank (Espagne). Membre du Conseil d'Administration du Conseil supérieur de recherche scientifique (Consejo Superior d'Investigaciones Científicas). Membre de l'Académie Royale espagnole des Sciences économiques et financières.	7/8
Mme Rosemary Thorne (UK)	1952	2014	2018 Administrateur indépendant Membre du Comité d'Audit	Diplômée (avec mention) en mathématiques et sciences économiques de l'Université de Warwick. Membre du Chartered Institute of Management Accountants FCMA et CGMA. Membre de l'Association of Corporate Treasurers FCT. Ancien Directeur financier (CFO) de J. Sainsbury, Bradford & Bingley et Ladbrokes. Membre du Conseil d'Administration et Président du Comité d'Audit de Santander UK (jusqu'à fin juin 2015) et de Smurfit Kappa Group (Irlande), First Global Trust Bank (Royaume-Uni), jusqu'au 19 octobre 2016.	8/8
M. Gilles Michel (F)	1956	2014	2018 Administrateur indépendant Membre du Comité des Finances	École Polytechnique. École Nationale de la Statistique et de l'Administration Économique (ENSAE). Institut d'Études Politiques (IEP). Ancien CEO « Ceramics & Plastics » de Saint-Gobain (France). Ancien membre du Conseil d'Administration de PSA (France). Ancien CEO du Fonds stratégique d'Investissement (FSI) (France). Président & CEO d'Imerys (France) (entreprise cotée). Administrateur indépendant d'IBL.	8/8
Mme Marjan Oudeman (NL)	1958	2015	2019 Administrateur indépendant, Membre du Comité d'Audit depuis le 12 mai 2015	Diplômée en droit, Université de Groningue (Pays-Bas). Summer Program American Law, Columbia University (NY) (États-Unis), Université d'Amsterdam et Université de Leyde (Pays-Bas). Maîtrise en économie et administration des entreprises (Business Administration), Simon E. Business School, Université de Rochester, New York (États-Unis) et Université Érasme de Rotterdam (Pays-Bas). Membre du Conseil d'Administration de Statoil ASA. Membre du Conseil d'Administration de SHV Holdings N.V. (Pays-Bas). Président du Comité Exécutif de l'Université d'Utrecht. Membre du Conseil de Surveillance du Koninklijke Concertgebouw (Pays-Bas). Président du Conseil d'Administration de Ronald McDonald Children's Fund. Membre du Conseil de Surveillance du Rijksmuseum (Pays-Bas).	7/8

(1) Activité à temps plein dans le groupe Solvay.

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS

RAPPORT DE GESTION

DÉCLARATION DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

La composition du Conseil d'Administration présente les caractéristiques suivantes :

- 14 des 15 membres du Conseil d'Administration sont des Administrateurs non exécutifs ;
- 10 des 15 Administrateurs ont été reconnus comme indépendants par l'Assemblée Générale Ordinaire dans le respect des critères définis par la loi belge et renforcés par le Conseil d'Administration.
- Composition internationale : sept nationalités différentes ;
- 5 des 15 membres du Conseil d'Administration sont des femmes ;
- Taux de participation extrêmement élevé aux réunions du Conseil : 95,8 %

4.1.2. Fonctionnement du Conseil d'Administration

En 2016, le Conseil d'Administration s'est réuni 8 fois. La participation de chaque Administrateur est reprise dans la Déclaration, à la section 4.1.1. Structure et composition.

En 2016, les principaux domaines de discussion, de revue et de décision du Conseil d'Administration étaient les suivants : analyse annuelle de la stratégie du Groupe, analyse des projets stratégiques (acquisitions, désinvestissements, dépenses en capital, etc.), approbation des rapports financiers trimestriels et propositions de dividendes à l'AGA, rapport financier trimestriel, rapports des Comités du Conseil d'Administration, Gouvernance du Groupe, responsabilité sociale d'entreprise et politique de durabilité, gestion des risques, politiques de rémunération et plan de rémunération variable à long terme (LTI), planning de la succession au niveau du Conseil et du Management, restructurations intragroupe, propositions de rapports et de résolutions à l'Assemblée Générale.

En 2016, il n'y a pas eu de transactions ou relations contractuelles faisant apparaître des conflits d'intérêts au sein du Groupe ni au sein du Conseil d'Administration.

4.1.3. Évaluation

En 2016, Le Conseil d'Administration a confié son évaluation à un tiers indépendant chargé de lui communiquer des opportunités d'amélioration conformes aux meilleures pratiques. Cette évaluation a lieu tous les deux à trois ans. Elle porte en premier lieu sur la composition, le fonctionnement, l'information et les interactions du Conseil d'Administration avec la direction générale, ainsi que sur la composition et le fonctionnement de ses Comités. Les membres du Conseil d'Administration ont été invités à s'exprimer sur ces différents points au cours d'entretiens conduits à partir d'un questionnaire et menés par un consultant externe.

L'évaluation soulignait les progrès réalisés sur le bon fonctionnement général du Conseil et de ses Comités depuis la précédente évaluation réalisée en 2013.

Les améliorations relevées à la fin de ce processus d'évaluation tiennent à l'optimisation du contenu des assemblées, des visites et des programmes de déplacement, au niveau de détail des rapports des différents Comités au Conseil d'Administration, ainsi qu'à l'identification des besoins de formation.

4.1.4. Formation

En 2016, le CEO a fait appel à plusieurs cadres dirigeants dans les présentations au Conseil d'Administration sur des sujets relatifs aux domaines opérationnels et fonctionnels, permettant au Conseil d'être informé sur des sujets dépassant le cadre des décisions immédiates.

Comme chaque année, le Conseil d'Administration s'est rendu sur des sites industriels et de recherche. En 2016, le Conseil a ainsi visité des sites industriels, des centres de R&I et des Customer Centers de la GBU Composite Materials (ex Cytec) au Royaume-Uni.

De plus, une session de formation sur le développement durable a été organisée afin d'améliorer encore le niveau de sensibilisation et de connaissance du Conseil d'Administration sur ce thème et son évolution, la mise en œuvre de la politique du Groupe en la matière et la réalisation des objectifs qui y sont liés.

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS

RAPPORT DE GESTION

DÉCLARATION DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

4.2. Comités du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration a mis en place les Comités spécialisés permanents suivants : le Comité d'Audit, le Comité des Finances, le Comité des Rémunérations et le Comité des Nominations.

Tous les mandats des membres des divers Comités sont arrivés à échéance le 10 mai 2016, à la date de l'Assemblée Générale Ordinaire. Ils ont été renouvelés pour une durée de deux ans qui se terminera à la date de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2018.

La composition des quatre Comités du Conseil d'Administration est la suivante :

	Comité d'Audit	Comité des Finances	Comité des Rémunérations	Comité des Nominations
M. Nicolas Boël		Président	Président	Membre
M. Jean-Pierre Clamadieu		Membre		
M. Bernard de Laguiche	Membre	Membre		
M. Denis Solvay			Membre	Membre
Prof. Dr Bernhard Scheuble	Président			
M. Charles Casimir-Lambert	Membre			
M. Hervé Coppens d'Eeckenbrugge	Membre	Membre		
M. Yves-Thibault de Silguy		Membre	Membre	Président
Mme Evelyn du Monceau			Membre	Membre
Mme Françoise de Viron			Membre	Membre
Mme Amparo Moraleda Martínez			Membre	Membre
Mme Rosemary Thorne	Membre			
M Gilles Michel		Membre		
Mme Marjan Oudeman	Membre			

4.2.1. Le Comité d'Audit

Le Conseil d'Administration a créé un Comité d'Audit dont la composition, le rôle, les missions et le fonctionnement sont entre autres décrits dans son règlement d'ordre intérieur, qui est annexé à la Charte.

Le Comité d'Audit se compose d'au moins trois administrateurs non exécutifs et qui sont en majorité indépendants. Les Administrateurs membres de ce Comité d'Audit satisfont au critère de compétence de par leur formation et l'expérience acquise au cours de leurs fonctions antérieures (voir section 4.1.1 relative à la composition du Conseil d'Administration). Le secrétariat de ce Comité est assuré par un juriste interne du Groupe.

Ce Comité s'est réuni six fois en 2016, dont quatre fois avant les diverses réunions du Conseil d'Administration portant sur la publication de résultats périodiques (trimestriels, semestriels et annuels). La participation des membres du Comité d'Audit à ces réunions était très élevée (100 %).

À chacune de ses séances, le Comité d'Audit entend les rapports du Directeur Financier, du directeur de l'Audit Interne du Groupe et du commissaire chargé de l'audit externe (Deloitte, représenté par M. Michel Denayer). Il examine également le rapport trimestriel du Group General Counsel à propos des litiges importants en cours, ainsi que les rapports sur les litiges fiscaux et ceux relatifs à la propriété intellectuelle. Il se réunit seul avec le commissaire chargé de l'audit externe chaque fois qu'il l'estime utile. Le Président du

Comité Exécutif et CEO (M. Jean-Pierre Clamadieu) est invité, avec tous les autres membres du Conseil d'Administration, à débattre une fois par an des principaux risques auxquels le Groupe est exposé.

4.2.2. Le Comité des Finances

Le Conseil d'Administration a créé un Comité des Finances dont la composition, le rôle, les missions et le fonctionnement sont entre autres décrits dans son règlement d'ordre intérieur, qui est annexé à la Charte.

M. Karim Hajjar (membre du Comité Exécutif et Directeur Général Finance) est invité à participer aux réunions du Comité des Finances.

Le Secrétaire de ce Comité est M. Michel Defourmy.

Ce Comité s'est réuni quatre fois en 2016. La participation des membres du Comité des Finances a été très soutenue (100 %).

Le Comité donne son avis sur des questions financières, telles que le niveau du dividende et de son acompte, le niveau et les devises d'endettement au vu de l'évolution des taux d'intérêts, la couverture des risques de change et des risques énergétiques, la politique de couverture des plans de rémunérations variables à long terme, le contenu de la communication financière et le financement de grands investissements. Il finalise la préparation des communiqués de presse concernant les résultats trimestriels. Il peut également être appelé à exprimer des opinions sur les politiques du Conseil d'Administration sur ces sujets.

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS

RAPPORT DE GESTION

DÉCLARATION DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

4.2.3. Le Comité des Rémunérations

Le Conseil d'Administration a créé un Comité des Rémunérations dont la composition, le rôle, la mission et le fonctionnement sont entre autres décrits dans son règlement d'ordre intérieur, qui est annexé à la Charte.

La majorité des membres de ce Comité a le statut d'Administrateur indépendant au sens de la loi. Le Comité des Rémunérations dispose de l'expertise nécessaire pour l'exercice de ses missions.

Le Président du Comité Exécutif est invité aux réunions, sauf pour les sujets qui le concernent personnellement.

Le Secrétaire de ce Comité est M. Michel Defourmy.

Le Directeur Général des Ressources Humaines du Groupe prépare les réunions et y assiste.

Ce Comité s'est réuni deux fois en 2016. La participation des membres du Comité des Rémunérations a été très soutenue (100 %).

Le Comité des Rémunérations accomplit les missions qui lui sont dévolues par la loi. En particulier, il conseille le Conseil d'Administration sur la politique et le niveau de rémunération des membres du Conseil d'Administration et du Comité Exécutif. Il est informé chaque année de la rémunération de la Directeur Générale. Il donne également son avis au Conseil d'Administration et/ou au Comité Exécutif sur les principales politiques du Groupe en matière de rémunération (y compris les plans de rémunération variable à long terme). Il prépare également le rapport de rémunération.

4.2.4. Le Comité des Nominations

Le Conseil d'Administration a créé un Comité des Nominations dont la composition, le rôle, la mission et le fonctionnement sont entre autres décrits dans son règlement d'ordre intérieur, qui est annexé à la Charte.

Le Comité des Nominations est composé majoritairement d'Administrateurs non exécutifs indépendants.

Le Président du Comité Exécutif est invité aux réunions, sauf pour les sujets qui le concernent personnellement.

Le Secrétaire de ce Comité est M. Michel Defourmy.

Ce Comité s'est réuni trois fois en 2016. La participation des membres du Comité des Nominations a été très soutenue (100 %).

Le Comité des Nominations donne son avis sur les nominations au sein du Conseil d'Administration (Présidence, nouveaux membres, renouvellements et Comités), aux postes du Comité Exécutif (Présidence et membres) ainsi qu'aux fonctions de la Direction Générale.

5. COMITÉ EXÉCUTIF

Le rôle, la mission, la composition, le fonctionnement et l'évaluation du Comité Exécutif sont décrits en détail dans la Déclaration. De plus, le règlement d'ordre intérieur du Comité Exécutif est annexé à la Charte.

Le 31 décembre 2016, le Comité Exécutif était composé de cinq membres suivants :

	Année de naissance	Année de la première nomination	Échéance des mandats	Diplômes et principales activités au sein de Solvay	Présence aux séances en 2016
M. Jean-Pierre Clamadieu (F)	1958	2011	2017	Diplôme d'ingénieur de l'École des Mines (Paris). Président du Comité Exécutif et CEO.	17/17
M. Vincent De Cuyper (B)	1961	2006	2018	Diplôme d'ingénieur chimique (Université catholique de Louvain). Master en gestion industrielle (Université catholique de Louvain), programme de management intensif (AMP) de Harvard. Membre du Comité Exécutif	17/17
M. Roger Kearns (US)	1963	2008	2018	Bachelor in sciences - Engineering Arts (Georgetown College - Georgetown). Baccalauréat en sciences - Génie chimique (Georgia Institute of Technology - Atlanta), MBA (Stanford University). Membre du Comité Exécutif.	17/17
M. Karim Hajjar (UK)	1963	2013	2017	BSC (avec distinction) en sciences économiques (The City University, Londres). Chartered Accountancy (ICAEW) Qualification. Membre du Comité Exécutif et CFO.	17/17
M. Pascal Juéry (F)	1965	2014	2018	Diplômé de l'European Business School of Paris (ESCP - Europe). Membre du Comité Exécutif.	17/17

Le 1^{er} mai, le 1^{er} juillet et le 1^{er} janvier 2016, le Conseil d'Administration a renouvelé les mandats respectifs de Messieurs Vincent De Cuyper, Roger Kearns et Pascal Juéry au sein du Comité Exécutif pour une période de deux ans. Ces mandats prendront respectivement fin le 1^{er} mai, le 1^{er} juillet et le 1^{er} janvier 2018.

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS

RAPPORT DE GESTION

DÉCLARATION DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

6. RAPPORT DE RÉMUNÉRATION

6.1. Gouvernance

En tant qu'organe consultatif du Conseil d'Administration, le Comité des Rémunérations exécute les missions prévues à l'article 526 alinéa §5 du Code des sociétés. Il conseille le Conseil d'Administration sur :

- la politique et les principes des rémunérations de la Société ;
- les niveaux de rémunération des membres du Conseil d'Administration et du Comité Exécutif ;
- la fixation de la rémunération du Président du Comité Exécutif, sa rémunération variable à court terme et à long terme et l'évaluation de ses performances ;
- l'attribution de rémunérations variables à long terme (unités d'actions de performance et stock-options) aux cadres supérieurs de l'entreprise.

Le Comité des Rémunérations rédige également le rapport de rémunération annuel à intégrer dans le Rapport de Gouvernance d'entreprise et est informé chaque année des rémunérations de la Direction Générale.

Le Comité des Rémunérations dispose de l'expertise nécessaire pour l'exercice de ses missions.

6.2. Rémunération du Conseil d'Administration

Les Administrateurs de Solvay SA sont rétribués par des émoluments fixes dont la base commune est déterminée par l'Assemblée Générale Ordinaire et le complément par le Conseil d'Administration sur la base de l'article 26 des statuts, à savoir :

- « Les Administrateurs reçoivent, à charge des frais généraux, des émoluments dont l'Assemblée Générale détermine le montant et les modalités. »
- « La décision de l'Assemblée Générale est maintenue jusqu'à décision contraire. »
- « Le Conseil d'Administration est autorisé à accorder aux Administrateurs chargés de fonctions spéciales (Président, Vice-Présidents, Administrateurs chargés de la gestion quotidienne, membres du Comité Exécutif) des émoluments fixes, en sus des émoluments prévus au paragraphe précédent. »
- « En outre, les Administrateurs chargés de la gestion quotidienne ont chacun droit à une rémunération variable déterminée par le Conseil d'Administration sur la base de leurs performances individuelles et des résultats consolidés du groupe Solvay. »
- « Les sommes visées aux deux alinéas qui précèdent sont également prélevées sur les frais généraux. »

6.2.1. Rémunérations individuelles au sein du Conseil d'Administration :

- l'Assemblée Générale Ordinaire de juin 2005 et celle de mai 2012 (pour les jetons de présence du Conseil d'Administration) ont décidé de fixer comme suit, à partir de l'exercice 2005 la rémunération des Administrateurs et d'accorder :
 - une rémunération brute annuelle fixe de 35 000 euros est octroyée à chaque administrateur, ainsi qu'un jeton de présence individuel de 4 000 € bruts par réunion à laquelle il participe ;
 - 4 000 euros bruts pour les membres du Comité d'Audit et 6 000 euros bruts pour son Président, pour chaque séance du Comité ;
 - 2 500 euros bruts par membre du Comité des Rémunérations, du Comité des Nominations et du Comité des Finances et 4 000 euros bruts pour les présidents de ces Comités, pour chaque réunion, étant entendu qu'un administrateur qui est à la fois membre du Comité des Rémunérations et membre du Comité des Nominations ne perçoit pas de double rémunération ;
 - le Président du Conseil d'Administration, le Président du Comité Exécutif et les Administrateurs exécutifs ne perçoivent pas de jetons de présence pour leur participation à ces Comités ;
- pour le Président du Conseil d'Administration, le Conseil d'Administration a fait usage de l'autorisation qui lui est conférée par l'article 27 des statuts pour octroyer une rémunération annuelle fixe complémentaire de 250 000 euros bruts en 2016 en raison de la charge de travail et de la responsabilité afférentes à celle-ci ;
- le mandat d'Administrateur non exécutif ne comporte aucune rémunération variable liée aux résultats ou à d'autres critères de performance. Il ne comporte pas, non plus, un droit à des stock-options, à des Unités d'Actions de Performance (PSU) ou à un régime de retraite complémentaire ;
- la Société rembourse aux Administrateurs leurs frais de voyage et de séjour pour les séances et l'exercice de leurs fonctions au sein du Conseil d'Administration et de ses Comités.

Le Président du Conseil d'Administration est le seul Administrateur non exécutif à disposer d'une infrastructure permanente fournie par le Groupe (bureau, secrétariat, véhicule). Les autres Administrateurs non exécutifs reçoivent l'appui logistique du Secrétariat Général en fonction de leurs besoins. La Société veille par ailleurs à souscrire des polices d'assurance usuelles pour couvrir les activités que les membres du Conseil d'Administration exercent dans le cadre de leur mandat.

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS

RAPPORT DE GESTION

DÉCLARATION DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

6.2.2. Montant des rémunérations et autres avantages sociaux accordés directement ou indirectement aux Administrateurs (exécutifs et non exécutifs) par la Société ou par une société qu'elle contrôle

Rémunérations brutes et autres avantages accordés aux administrateurs

Rémunération

En euros	2016		2015	
	Montant brut	Dont jetons de présence du Conseil d'Administration et des Comités	Montant brut	Dont jetons de présence du Conseil d'Administration et des Comités
N. Boël				
Émoluments fixes + jetons de présence	67 000	32 000	75 000	40 000
Supplément « Article 27 »	250 000		250 000	
D. Solvay	74 500	39 500	82 500	47 500
J.-P. Clamadieu	67 000	32 000	75 000	40 000
J.-M. Solvay	67 000	32 000	75 000	40 000
G. de Selliers de Moranville ⁽¹⁾			41 701	29 000
B. de Laguiche	101 000	66 000	99 500	64 500
B. Scheuble	99 000	64 000	101 000	66 000
C. Casimir-Lambert	91 000	56 000	95 000	60 000
H. Coppens d'Eeckenbrugge	101 000	66 000	103 500	68 500
E. du Monceau	74 500	39 500	78 500	43 500
Y.-T. de Silguy	85 000	50 000	93 000	58 000
A. Moraleda	66 500	31 500	82 500	47 500
F. de Viron	74 500	39 500	82 500	47 500
G. Michel	77 000	42 000	87 500	52 500
R. Thorne	91 000	56 000	95 000	60 000
M. Oudemari ⁽²⁾	87 000	52 000	50 298	28 000
	1 473 000	698 000	1 567 500	792 500

(1) Jusqu'au 12 mai 2015.

(2) À partir du 12 mai 2015.

6.3. Rémunération du Comité Exécutif

6.3.1. Philosophie de Solvay relative aux rémunérations

La politique de rémunération de Solvay vise à garantir que son Comité Exécutif soit rémunéré conformément à ses succès et à sa contribution aux performances de Solvay.

En règle générale, Solvay cherche à se positionner au niveau ou autour du niveau moyen du marché pertinent pour les salaires de base et les avantages sociaux. La rémunération variable, tant sur le court terme que sur le long terme, est conçue pour garantir de meilleures performances. Les employés les plus performants peuvent atteindre une rémunération effective globale se situant autour du quartile supérieur.

Le système de rémunération de Solvay a été conçu selon les principes suivants :

- La rémunération totale est conçue pour être compétitive sur le marché concerné afin d'attirer, de retenir et de motiver les talents adéquats ;
- La rémunération variable à court terme et à long terme est directement liée à la réalisation des objectifs stratégiques afin d'encourager des performances durables et de reconnaître les meilleurs résultats.
- Les décisions relatives aux rémunérations sont conformes, équitables et présentent un juste équilibre entre coût et valeur.

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS**

RAPPORT DE GESTION

DÉCLARATION DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

6.3.2. Structure de rémunération

La structure de rémunération de notre Comité Exécutif a été conçue selon le principe de « rémunération liée au résultat » approuvé par le Conseil d'Administration, qui se concentre sur les performances de l'entreprise à court et long terme.

Le niveau et la structure de cette enveloppe de rémunération sont alignés sur les pratiques du marché pour des fonctions similaires dans une organisation comparable.

Solvay évalue les pratiques de la concurrence en prenant pour référence une sélection d'entreprises européennes, actives dans les secteurs chimique et industriel, d'envergure internationale et dont le chiffre d'affaires annuel et les effectifs sont relativement proches des siens. La composition de ce groupe est revue régulièrement pour s'assurer qu'elle continue à refléter l'orientation stratégique de l'entreprise.

Il est actuellement composé de 17 sociétés multinationales européennes dont le siège social est établi dans six pays européens (Allemagne, Belgique, France, Pays-Bas, Royaume-Uni et Suisse) et qui sont actives dans le secteur de la chimie et/ou de l'industrie.

- Umicore
- Air Liquide
- Arkema
- Michelin
- Saint-Gobain
- Vallourec
- BASF
- Bayer
- Evonik
- Lanxess
- AkzoNobel
- DSM
- Rolls-Royce
- GKN
- BAE Systems
- Johnson Matthey
- Syngenta

Les données relatives au marché international sont obtenues auprès du consultant internationalement reconnu Willis Towers Watson, spécialisé en matière de rémunération.

Aucun changement majeur dans la structure de l'enveloppe de rémunération du Président et des membres du Comité Exécutif n'est prévu en 2017 et 2018.

La structure de rémunération comporte les composantes suivantes

		Rémunération fixe et avantages		Rémunération variable à court et à long terme		
		Salaire de base annuel	Retraite et avantages sociaux	Rémunération variable à court terme	Unités d'Actions de Performance (*)	Stock-options (**)
Période de performance				1 an	3 ans	3 ans
Mesures de performance				• EBITDA sous-jacent • Dévlp. durable • Obj. individuel	• EBITDA sous-jacent • CFROI	Prix de l'action

(*) Le nombre correspondant de stock-options est déterminé à la date d'attribution, sur la base de la juste valeur de marché des stock-options. La valeur des unités d'actions liées à la performance est le prix de clôture de l'action à la date d'attribution.

Salaire de base

Le salaire de base reflète les responsabilités de la fonction, les caractéristiques de la mission, ainsi que le niveau d'expérience et d'aptitudes. Il est payé chaque mois au comptant. Le salaire de base fait l'objet d'une révision annuelle et peut être augmenté si c'est justifié par le marché externe (groupe de comparaison).

Retraite et autres avantages sociaux

Le principal objectif des régimes de retraite et d'assurance est de créer un niveau de sécurité pour nos collaborateurs et les personnes dépendant d'eux au regard de l'âge, de la santé, de l'invalidité et du décès.

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS

RAPPORT DE GESTION

DÉCLARATION DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

Rémunération variable à court terme

Les rémunérations variables à court terme sont liées d'une part à la performance du Groupe et d'autre part aux résultats individuels.

- La performance du Groupe est mesurée par rapport à l'EBIDTA (sous une contrainte spécifique de Free Cash Flow) et à un indice de développement durable.
- La performance individuelle est mesurée par rapport à des objectifs prédéfinis et approuvés, pour les membres du Comité Exécutif, par le Conseil d'Administration.

Rémunération variable à long terme

Les rémunérations variables long terme reposent sur un mix à 50/50 entre stock-options (SOP) et unités d'actions de performance (PSU).

Chaque programme annuel de rémunération variable à long terme est soumis à l'approbation préalable du Conseil d'Administration.

Le Comité Exécutif (ou le Conseil d'Administration en ce qui concerne les membres du Comité Exécutif) peut, à son entière discrétion, décider/recommander des gratifications individuelles de + ou -50 % par rapport au montant cible de rémunération variable à long terme octroyé à un collaborateur individuel afin de récompenser des résultats ou des circonstances spécifiques ou exceptionnelles ou de signaler une performance insuffisante, tout en respectant la répartition à 50/50 entre stock-options et Unités d'Actions de Performance.

Stock-options

Le plan offre un véhicule de rémunération à long terme (LTI) compétitif conforme aux pratiques belges. Il a pour but d'inciter l'équipe dirigeante de Solvay à œuvrer à la réalisation de rendements solides et durables pour les actionnaires tout en offrant à la Société un solide outil de rétention.

Le plan SO offre à chaque bénéficiaire le droit d'acheter des actions Solvay à un prix d'exercice correspondant à la juste valeur du marché des actions à la date d'attribution. Ces actions n'ont aucune valeur intrinsèque à ce moment précis et ne généreront un gain potentiel pour les bénéficiaires que si le cours de Bourse augmente.

La législation belge prévoit que les impôts sur les stock-options soient payés à la date d'attribution. Selon les pratiques belges, aucune performance n'est donc liée au moment de la période d'acquisition des stock-options.

Le Conseil d'Administration détermine chaque année le nombre de stock-options distribuables selon leur juste valeur économique à la date d'attribution, sur la base d'une formule financière Black Scholes. Le volume total d'options disponible est ensuite attribué aux cadres dirigeants de la Société selon l'importance de leur position individuelle/contribution à la réussite du groupe Solvay.

Chiffres clés :

- Options attribuées « at the money » ;
- Pour une durée de huit ans ;
- Les options peuvent être exercées pour la première fois au terme de trois années civiles complètes après leur attribution ;
- Les options ne sont pas transférables entre vifs ;
- Le plan prévoit une clause de « bad leaver ».

Unités d'actions de performance

Le programme des Unités d'Actions de Performance (PSU) assure l'alignement avec la pratique du marché, ce qui permet à Solvay de rester compétitive afin d'attirer et de retenir des talents tout en offrant un outil plus performant pour inciter les dirigeants clés à contribuer à la réalisation des ambitions de la roadmap de Solvay.

Le plan PSU prévoit un paiement en cash au terme de trois ans sous réserve d'atteinte d'objectifs de performance préétablis (évolution à long terme de l'EBITDA et du CFROI sur base de cette période de trois ans), avec un ajustement de +/-20 % en fonction de la performance réelle par rapport aux objectifs initiaux préétablis. Le versement minimum peut varier entre zéro si la performance minimum requise ou le « seuil » n'est pas atteint, 80 % si le « seuil » minimum de performance est atteint et jusqu'à 120 % si la performance dépasse le plafond de performance préétabli.

Concernant les PSU, c'est également le Conseil d'Administration qui détermine l'enveloppe distribuable selon la valeur de clôture du titre Solvay à la date d'attribution. Le volume total de PSU disponible est ensuite attribué aux cadres supérieurs de la Société selon leur capacité attendue à contribuer de manière significative à la réalisation des objectifs Solvay.

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS

RAPPORT DE GESTION

DÉCLARATION DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

Caractéristiques essentielles :

- Le plan est purement basé sur le cash et ne comprend aucun transfert d'actions aux bénéficiaires ;
- Il prévoit les deux objectifs de rendement suivants : 50 % basés sur l'objectif d'EBITDA, aligné à la roadmap de Solvay, et 50 % basés sur l'objectif du CFROI ;
- Condition d'emploi jusqu'à la réalisation des objectifs de performance ;
- Paiements en numéraire basés sur la valeur des actions Solvay à la date butoir.

Le Comité Exécutif (ou le Conseil d'Administration en ce qui concerne les membres du Comité Exécutif) peut, à sa seule discrétion, évaluer l'atteinte des objectifs et le Comité Exécutif (ou le Conseil d'Administration en ce qui concerne les membres du Comité Exécutif) peut également réévaluer les objectifs à atteindre en cas d'évolution significative du périmètre ou de toute autre circonstance imprévue.

Paiement 2013 des unités d'actions de performance du LTI

Le paiement 2013 du programme PSU représente 45,5 % de l'objectif basé sur les réalisations CFROI & REBITDA pour la période 2013-2015.

Le Conseil d'Administration a décidé qu'un tel paiement ne reflétait pas la transformation exceptionnelle du Groupe suite à l'acquisition de Cytec et son intégration sur la période 2013-2015. Il a donc été décidé d'augmenter le paiement à 54,25 % (dividende et variation de prix de l'action compris).

Plan futur des unités d'actions de performance du LTI

À partir du plan 2017, un nouveau paramètre sera introduit dans notre plan PSU. Solvay a publiquement renforcé sa position sur la création de valeur, qui recouvre tant les indices financiers qu'extra-financiers.

Pour aligner les LTI sur la définition élargie que Solvay donne de la création de valeur durable, une partie de la valeur sera désormais liée à l'amélioration de la performance de Solvay en matière de durabilité, en particulier, l'intensité des émissions de gaz à effet de serre. Les nouveaux critères, applicables à partir des LTI attribuées en 2017, seront donc les suivants :

- 40 % sur la croissance de l'EBITDA sous-jacent ;
- 40 % sur l'amélioration du CFROI ;
- 20 % sur la réduction de l'intensité des émissions de gaz à effet de serre

6.3.3. Chief Executive Officer

L'enveloppe de rémunération du Président du Comité Exécutif est entièrement conforme à l'article 520 *ter* du Code des sociétés et a été fixée par le Conseil d'Administration sur la base des recommandations du Comité des Rémunérations.

L'article 520 *ter* du Code belge des Sociétés prévoit qu'à partir de l'exercice 2011, sauf dispositions statutaires contraires ou approbation expresse de l'Assemblée Générale des Actionnaires, un quart au moins de la rémunération variable doit être basé sur des critères de performance prédéterminés et objectivement mesurables sur une période d'au moins deux ans et un autre quart au moins doit être basé sur des critères de performance prédéterminés et objectivement mesurables sur une période d'au moins trois ans.

Salaire de base

Le salaire de base du Président du Comité Exécutif reste au niveau de 1,1 million d'euros et correspond à la médiane du marché des pairs de Solvay.

Retraite et avantages sociaux

En matière de droits de pension extra-légale, en raison de son statut d'indépendant en Belgique, le CEO a un régime contractuel individuel spécifique, avec ses propres règles en matière de pension, de décès et d'invalidité, qui reflètent les conditions qu'il avait auparavant chez Rhodia.

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS

RAPPORT DE GESTION

DÉCLARATION DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

Rémunération variable court terme (Short Term Incentive).

La rémunération variable à court terme est fixée à 100 % du salaire de base avec un maximum de 150 %. La rémunération variable à court terme est basée sur la réalisation d'objectifs prédéfinis :

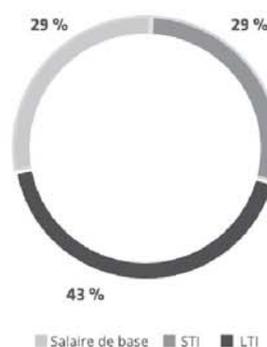
- 50 % liés à l'EBITDA sous-jacent sous contrainte de cash ;
- 10 % liés au développement durable (présence de Solvay dans les indices extra financiers et progrès réalisés sur le référentiel interne de développement durable Solvay Way) ;
- 40 % liés aux objectifs personnels (tels que la gestion de portefeuille, la stratégie R&I et l'engagement personnel).

Rémunération variable à long terme (Long Term Incentive).

La rémunération variable à long terme est composée d'un mix de 50/50 de stock-options et d'unités d'actions de performance (PSU) avec un objectif économique annuel fixé à 150 % du salaire de base avec une guidance de maximum 200 % de ce salaire de base.

La conception du plan de rémunération variable à long terme de Solvay est soumise à l'appréciation définitive du Conseil d'Administration. L'engagement pris par Solvay de proposer un système de rémunération compétitif et stimulant à son CEO se traduit dans son mix de rémunération, dans la mesure où son objectif de rémunération variable global dépasse largement son salaire de base.

Rémunération totale cible du CEO pour 2016



Montant des rémunérations et autres avantages accordés directement ou indirectement au Président du Comité Exécutif

Sur la base de l'évaluation de la réalisation des objectifs individuels prédéfinis par le Conseil d'Administration et de l'atteinte des indicateurs économiques et de développement durable collectifs du Groupe, le package de rémunération 2016 du Président du Comité Exécutif était établi comme suit:

Rémunération et autres avantages accordés au Président du Comité Exécutif

En euros	2016	2015
Rémunération de base	1 100 000	1 100 000
Rémunération variable (rémunération variable court terme) ⁽¹⁾	1 325 500	1 507 000
Unités d'actions de performance 2013 (en numéraire) ⁽²⁾	406 879	Pas d'application
Pension et couverture décès et invalidité (coûts payés ou provisionnés)	698 601	757 546
Autres composantes de la rémunération ⁽³⁾	15 279	15 279

(1) Payée en avril 2017

(2) Premier plan introduit en 2013 couvre 2013-2015). Paiement en juin 2016.

(3) Véhicule de société

Rémunération variable court terme (Short Term Incentive).

La rémunération variable annuelle est fixée à 100 % du salaire de base avec un maximum de 150 %.

Chaque mesure de performance peut varier de 0 % à 200 % de réalisation mais le paiement maximal est plafonné à 150 % de l'objectif.

La rémunération variable à court terme du CEO pour 2016, d'un montant de 1 325 500 euros, correspond à 120,5 % de sa STI cible.

Mesures de performance	% du STI	Réalisation	Facteur de calcul
EBITDA sous-jacent (sous contrainte de cash)	50%	96%	48%
Développement durable	10%	140%	14%
Objectifs individuels	Stratégie	150%	45%
	People model	135%	13,5%
Total	100%		120,5%

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS

RAPPORT DE GESTION

DÉCLARATION DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

Calcul des paiements

	Salaire de base	x	Rémunération variable cible	x	Facteur de performance	=	Récompense définitive
Versement de la rémunération variable à court terme (STI)	€ 1 100 000	x	100%	x	120,5%	=	€ 1 325 500

2016 a été un nouvel exercice solide pour Solvay pour ce qui est de sa performance financière et a été également caractérisé par un pas de plus dans la transformation du Groupe grâce au succès de l'acquisition de Cytec.

Le CEO de Solvay a atteint tous les objectifs fixés par le Conseil d'Administration, notamment pour ce qui est de l'intégration & des Synergies de Cytec, des Désinvestissements, de la Stratégie R&I de l'Entreprise et du modèle de gestion des ressources humaines, qui comprend la Gestion des Talents et le plan de succession du Comité Exécutif, dans le cadre des équilibres financiers à court et à long terme du Groupe.

Bonus d'acquisition

En lien avec le succès de l'acquisition de Cytec et les synergies estimées à 100 millions de dollars, la direction a décidé, conformément au principe de la rémunération liée au résultat, d'accorder un bonus d'acquisition au CEO composée d'un montant de 200 000

euros en numéraire et de 35 149 stock-options ; ces dernières restent bloquées durant trois ans et ne seront payées que lorsque le prix de l'action augmentera, s'il augmente.

Depuis lors, les synergies ont été réévaluées à 150 millions de dollars.

Rémunération variable à long terme (Long Term Incentive). Récompense 2016

En 2016, la valeur faciale de la rémunération variable LTI totale du CEO a atteint 1,65 million d'euros, en ligne avec son objectif LTI fixé à 150 % de son salaire de base. Le gain qui en découlera finalement à la date de paiement dépendra de la réalisation des seuils de performance imposés sur ses unités d'action de performance ainsi que de la performance du titre Solvay en Bourse. Le nombre correspondant de stock-options et d'unités d'actions de performance est calculé selon le modèle Black Scholes.

	Base annuelle	x	Rémunération cible	=	Valeur de la rémunération variable
Unités d'Actions de Perf. - rémunération variable à long terme (LTI)	€ 1 100 000	x	(150% / 2)	=	€ 825 000
Stock-option - Rémunération variable à long terme (LTI)	€ 1 100 000	x	(150% / 2)	=	€ 825 000
Total - Rémunération variable à long terme (LTI)					€ 1 650 000

Paiement des unités d'action de performance 2013

	Objectif acquisition PSU 2013	x	Facteur de calcul	=	Paiement en numéraire
Unités d'actions de perf. (numéraire)	€ 750,000	x	54,25%	=	€ 406.879

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS

RAPPORT DE GESTION

DÉCLARATION DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

6.3.4. Autres membres du Comité Exécutif

Retraite et autres Avantages sociaux

En règle générale, les membres du Comité Exécutif ont droit à des prestations de retraite, de décès et d'invalidité reposant sur les dispositions des régimes applicables dans leur pays d'origine. D'autres

avantages, tels que les soins médicaux, véhicules de société ou indemnités pour usage de véhicule personnel, sont également proposés selon les règles applicables dans le pays d'accueil. La nature et l'importance de ces autres avantages sont largement conformes à la médiane des pratiques du marché.

Rémunération variable court terme (Short Term Incentive).

Objectif en % du salaire de base	Mesures de performance	% de la rémunération variable à court terme (STI)
70%	EBITDA sous-jacent (sous contrainte de cash)	60%
	Développement durable	10%
	Objectifs individuels	30%
	Total	100%

L'objectif de rémunération variable des Membres du Comité Exécutif est de 70 % du salaire de base. Ce niveau cible se décompose en trois éléments pondérés comme suit :

- 60 % sont liés à la performance réelle réalisée par rapport à des objectifs collectifs annuels prédéfinis de performance économique du Groupe (EBITDA sous-jacent sous contrainte spécifique de Free Cash Flow) ;
- 10 % sont liés à un indicateur de développement durable du Groupe ;
- 30 % dépendent de la performance individuelle de la personne par rapport à des objectifs prédéfinis.

La rémunération variable réelle peut varier entre 0 % en cas de mauvaises performances et 200 % de la rémunération cible en cas de performances collectives et individuelles exceptionnelles.

Bonus d'acquisition

En lien avec le succès de l'acquisition de Cytec et les synergies estimées à 100 millions de dollars, le Conseil d'Administration a décidé d'accorder un bonus d'acquisition de 66 197 stock-options au Comité Exécutif. Ce bonus d'acquisition est conforme au principe de la rémunération liée au résultat car elle reste bloquée durant trois années et n'est ensuite libérée que dans la mesure où le cours de l'action a monté durant ces trois ans.

Depuis, les synergies ont été revues jusqu'à 150 MUSD.

Rémunération variable à long terme (Long Term Incentive).

Comité Exécutif	Unités d'Actions de Performance (PSU)	Stock-options
	Rémunération variable cible	Rémunération variable cible
	€ 250 000	€ 250 000

Montant global des rémunérations et autres avantages accordés directement ou indirectement aux autres membres du Comité Exécutif par la Société ou une société qu'elle contrôle.

Rémunération et autres avantages accordés aux autres membres du Comité Exécutif

En euros	2016 ⁽¹⁾	2015 ⁽²⁾
Rémunération de base	2 259 531	2 182 396
Rémunération variable ⁽³⁾	1 802 934	1 648 133
Unités d'Actions de Performance (cash) 2013 ⁽⁴⁾	406 880	Pas d'application
Pension et couverture décès et invalidité (coûts payés ou provisionnés)	672 567	936 092
Autres composantes de la rémunération ⁽⁵⁾	118 151	128 057

(1) V. De Cuyper, R. Kearns, K. Hajjar, P. Juéry

(2) V. De Cuyper, R. Kearns, K. Hajjar, P. Juéry

(3) Paiement 2015 salaire de base à 60 % sur l'objectif - paiement 2016 salaire de base à 70 % sur l'objectif. Paiement en avril de l'exercice suivant.

(4) K. Hajjar exclu (arrivé après la rémunération variable à long terme de 2013)

(5) Indemnités de représentation, chèques-repas, véhicule de société.

La rémunération variable a consisté en une prime annuelle fondée sur la performance réalisée par rapport à des objectifs de performance économique et de développement durable collectifs du Groupe prédéfinis, et sur la performance du membre du Comité Exécutif telle que mesurée par rapport à une série d'objectifs individuels prédéterminés.

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS

RAPPORT DE GESTION

DÉCLARATION DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

L'enveloppe de rémunération des membres du Comité Exécutif respecte pleinement l'art. 520 ter du Code belge des Sociétés.

L'article 520 ter du Code belge des Sociétés prévoit qu'à partir de l'exercice 2011, sauf dispositions statutaires contraires ou approbation expresse de l'Assemblée Générale des Actionnaires, un quart au moins de la rémunération variable des membres du Comité Exécutif doit être basé sur des critères de performance prédéterminés et objectivement mesurables sur une période d'au moins deux ans et un autre quart au moins doit être basé sur des critères de performance prédéterminés et objectivement mesurables sur une période d'au moins trois ans.

Les membres du Comité Exécutif reçoivent les stock-options et les unités d'actions de performance décrites plus haut. Par contre, ils ne reçoivent pas d'actions.

Les dépenses des membres du Comité Exécutif, y compris celles du Président, sont régies par les mêmes règles que celles applicables à tous les cadres du Groupe, à savoir la justification, poste par poste, de tous les frais professionnels. Les frais privés ne sont pas pris en charge.

En cas de frais mixtes, professionnels et privés (par exemple, en matière de véhicules), une règle proportionnelle est appliquée, comme à tous les cadres au même poste.

En matière d'assurance, la Société prévoit, pour les membres du Comité Exécutif, le même type de couverture que pour ses cadres supérieurs.

En matière de pension et de couverture de retraite et décès, les membres du Comité Exécutif se voient accorder des prestations reposant en principe sur les dispositions des plans applicables aux cadres supérieurs dans leur pays de base.

6.4. Stock-options et unités d'actions de performance attribuées aux membres du Comité Exécutif en 2016

En 2016, sur proposition du Comité des Rémunérations, le Conseil d'Administration a attribué des stock-options à quelque 70 cadres supérieurs du Groupe. Le prix d'exercice s'élève à 75,98 euros par stock option, avec une période d'acquisition de trois ans. Les membres du Comité Exécutif ont reçu au total 208 260 options en mars 2016 (bonus d'acquisition inclus) contre 93 068 en 2015⁽¹⁾.

En sus des stock-options, le Conseil d'Administration a attribué des unités d'actions de performance à quelque 450 dirigeants du Groupe, prévoyant un paiement au terme de trois ans sous réserve de la réalisation des objectifs de performance prédéfinis (EBITDA et CFROI sous-jacents). Il a été attribué aux membres du Comité Exécutif un total de 23 425 unités d'actions de performance (PSU) en mars 2016, contre 17 264 en 2015⁽²⁾.

Pays	Nom	Fonction	Nombre de stock-options ⁽¹⁾	Nombre de PSU
Belgique	Clamadieu, Jean-Pierre	Président du Comité Exécutif	83 479	10 589
Belgique	De Cuyper, Vincent	Membre du Comité Exécutif	20 211	3 209
Belgique	Kearns, Roger	Membre du Comité Exécutif	49 502	3 209
Belgique	Hajjar, Karim	Membre du Comité Exécutif	34 857	3 209
Belgique	Juéry, Pascal	Membre du Comité Exécutif	20 211	3 209
TOTAL			208 260	23 425

(1) Récompense exceptionnelle comprise

Stock-options détenues en 2016 par les membres du comité exécutif

Pays	Nom	Stock-options				31 décembre 2016		
		Détenues au 31 décembre 2015	Attribuées en 2016	Exercées en 2016	Arrivées à échéance en 2015	Détenues	Exerçables	Non exerçables
Belgique	Clamadieu, Jean-Pierre	170 346	83 479	0	0	253 825	65 188	188 637
Belgique	De Cuyper, Vincent	64 816	20 211	0	0	85 027	31 175	53 852
Belgique	Kearns, Roger	94 289	49 502	0	0	143 791	60 648	83 143
Belgique	Hajjar, Karim	21 164	34 857	0	0	56 021	0	56 021
Belgique	Juéry, Pascal	49 601	20 211	0	0	69 812	15 960	53 852
TOTAL		400 216	208 260			608 476	172 971	435 505

(1) Stock-options : (1) La juste valeur des stock-options Black Scholes accordées pour 2015 était de 26,09 euros contre 17,07 en 2016.

(2) Le prix de l'action PSU accordée pour 2015 était de 124,90 euros contre 77,91 euros pour 2016.

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS

RAPPORT DE GESTION

DÉCLARATION DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

6.5. Principales dispositions de leurs relations contractuelles avec la Société et/ou une de ses filiales, y compris les dispositions relatives à la rémunération en cas de départ anticipé

Les membres du Comité Exécutif, y compris le Président, ont, dans le cadre de leurs responsabilités, des mandats d'Administrateur dans les filiales du Groupe.

Lorsque ces mandats sont rémunérés, cette rémunération est intégrée dans les montants cités précédemment, que le mandat soit assumé à titre de salarié ou à titre indépendant au sens de la législation locale.

Aucun membre du Comité Exécutif, y compris le Président, ne bénéficiera d'une indemnité de départ liée à l'exercice de son mandat. En cas de cessation anticipée de fonction, seul le système légal est d'application.

Le contrat de M. Jean-Pierre Clamadieu contient une clause de non-concurrence d'une durée de 24 mois, la rémunération prévue ne pouvant excéder 12 mois de salaire.

Les contrats des membres du Comité Exécutif ne comportent pas de clause prévoyant un droit de recouvrement de la rémunération variable en cas d'information financière erronée.

7. PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DES SYSTÈMES DE GESTION DES RISQUES ET DE CONTRÔLE INTERNE

Le Groupe a instauré un système de contrôle interne visant à fournir une assurance raisonnable en termes de (i) conformité aux lois et règlements en vigueur, (ii) mise en œuvre des politiques et objectifs fixés par la direction générale, (iii) fiabilité des informations financières et extra-financières et (iv) efficacité des processus internes, en particulier ceux contribuant à la protection de ses actifs.

Un niveau d'assurance raisonnable signifie un niveau élevé, mais pas absolu : tout système de contrôle interne a ses limites liées aux erreurs humaines, aux mauvaises décisions ou aux choix effectués au vu du rapport coût/avantage du contrôle.

Ce système comporte cinq composantes : l'environnement de contrôle, le processus d'évaluation des risques, les activités de contrôle, les informations et la communication, et le suivi du contrôle interne.

7.1. L'environnement de contrôle

L'environnement de contrôle est le fondement du système de contrôle interne puisqu'il favorise la prise de conscience et le comportement éthique de tous les collaborateurs. Il est composé de

divers éléments qui établissent une structure claire de principes, de règles, de rôles et de responsabilités, tout en montrant l'engagement de la Direction Générale.

Le **Management Book** décrit l'organisation et la gouvernance du Groupe : ses principes généraux, les rôles et responsabilités du Comité Exécutif (Comex), des Global Business Units et des Fonctions y sont définies, ainsi que leur périmètre. Il établit également un cadre de gestion transposé dans les Management & People Models du Groupe, incluant la responsabilité et la transparence. Le Management Book contient également une matrice d'approbation, indiquant le niveau d'autorité requis pour l'approbation des décisions importantes (obligations financières, contrats de vente ou d'achat, dépenses d'investissement, acquisitions ou cessions et règlements judiciaires). Enfin, il contient 25 « lignes rouges » qui gèrent les risques clés du Groupe. Ces règles sont obligatoires pour tous les collaborateurs.

Le **Code de Conduite** met en lumière les principes directeurs pour les collaborateurs du Groupe dans leurs activités quotidiennes. Il se base sur une longue tradition de valeurs profondément ancrées dans la culture de la Société. Concernant le rapport financier, le Code dispose que les collaborateurs doivent garantir sa précision et sa conformité aux lois et réglementations en vigueur.

Un service d'assistance téléphonique dédié aux questions d'éthique (**Ethics Helpline**), géré par une tierce partie, est progressivement mis à disposition des collaborateurs afin de leur permettre de signaler toute violation potentielle du Code de Conduite, s'ils ne peuvent pas passer par leurs supérieurs hiérarchiques ou par le dispositif de suivi de la conformité, ou s'ils souhaitent effectuer le signalement de manière anonyme. La Helpline est à disposition pour signaler tout problème éventuel via Internet dans plus de 45 pays/régions spécifiques et dans la catégorie générale « autre site ». Tout le monde peut ainsi contacter l'Ethics Helpline depuis n'importe quel point du globe. En outre, l'Ethics Helpline est disponible sur Internet dans plus de 40 langues. La ligne téléphonique permet de sélectionner plus de 20 langues en composant le numéro correspondant. Un numéro vert est tenu à la disposition des collaborateurs de Solvay 24 heures sur 24, 365 jours par an.

Tous ces documents sont largement accessibles sur l'intranet du Groupe et des sessions de formation régulières sur le Code de Conduite sont proposées à tous les collaborateurs.

Des processus standardisés des Ressources Humaines sont en place pour favoriser le développement, la formation et l'évaluation du personnel. Les descriptions des postes clés sont structurées par catégorie professionnelle : Finance a son propre référentiel de descriptions des postes, couvrant les fonctions clés qui permettent d'assurer la ponctualité, la conformité et la qualité de l'information financière.

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS

RAPPORT DE GESTION

DÉCLARATION DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

7.2. Le processus d'évaluation des risques

La prise de risques, dans le respect des lois, des réglementations et du Code de Conduite, dans la réalisation de ses objectifs ambitieux de développement durable, est inhérente au développement des activités et des opérations du Groupe.

La politique de gestion des risques (ERM) de Solvay est décrite dans le Management Book. Cette politique prévoit que le Groupe identifie, quantifie, évalue et gère tous les risques et opportunités potentiellement significatifs pour l'activité en appliquant une gestion systématique des risques intégrée aux décisions et aux actions stratégiques et commerciales. La Gestion du risque d'entreprise est perçue comme un outil de gestion essentiel, qui contribue à la prise des décisions nécessaires à la réalisation des objectifs à court, moyen et long terme de la Société.

Le Comex approuve les politiques et les processus de gestion des risques adoptés au sein du Groupe. Le département Audit Interne et Gestion des Risques (IARM) est chargé d'établir un système global et cohérent de gestion des risques au sein du Groupe.

Le processus de gestion des risques considère les objectifs stratégiques de l'organisation et comprend les phases suivantes :

- analyse des risques (identification et évaluation) ;
- décision sur la façon de gérer les risques critiques ;
- mise en œuvre des actions de gestion des risques ;
- suivi de ces actions.

L'effort de gestion des risques de l'entreprise s'appuie sur trois axes :

- un exercice annuel de haut en bas qui commence au niveau du Leadership Council (Comex, Présidents de GBU, Directeurs Généraux de Fonction, Présidents de Zone, Directeur de Solvay Business Services et une sélection de cadres dirigeants). Il est complété par un exercice de bas en haut qui évalue les risques au niveau des GBU/fonctions, et se termine par l'examen et la validation d'une liste de risques par le Comité de gestion des risques du Groupe (Comex et Directeurs généraux des fonctions RH, industrielle, juridique et développement durable). Le Comex reçoit régulièrement un tableau de bord des risques du Groupe permettant d'évaluer les risques du Groupe et de suivre le statut des actions d'atténuation entreprises ;

- un exercice couvrant toutes les GBU et fonctions, selon une méthode adaptée à leur taille et intégrée dans le processus d'analyse stratégique annuel. Cet exercice mobilise tous les cadres supérieurs de la GBU ou de la fonction pour identifier et évaluer les risques majeurs pour leur unité. Ensuite, l'équipe de direction et le Président de la GBU (ou le Directeur Général de la fonction) sont en mesure d'attribuer la propriété de tous les risques critiques à l'un des dirigeants de la GBU. Il est demandé à toutes les GBU d'effectuer un suivi régulier des mesures d'atténuation ;
- évaluations spécifiques des risques des principaux projets (investissements, acquisitions ou principaux projets des Fonctions).

Par ailleurs, l'approche adoptée pour la conception de contrôles internes sur les processus majeurs prévoit une étape d'évaluation des risques, afin de définir les objectifs de contrôle clés à aborder.

C'est notamment le cas pour les processus au niveau des filiales, des services partagés, des GBU ou de l'entreprise conduisant à la production du rapport financier.

De plus amples informations sur les risques sont disponibles dans la section « Gestion des Risques » du rapport annuel, notamment à propos des principaux risques auxquels est confronté le Groupe et des actions entreprises afin de les éviter ou de les atténuer.

7.3. Activités de contrôle

Solvay utilise une méthode systématique de conception et de mise en œuvre des activités de contrôle dans les processus les plus significatifs. Les principales responsabilités dans cette méthode sont définies dans le Management Book de Solvay. Le Corporate Process Owner (CPO) est la Direction, le Directeur Général d'une fonction, le sponsor des processus (et des sous-processus). Le Corporate Process Manager (CPM) est responsable de la définition d'un processus standardisé pour le Groupe. Il doit :

1. identifier les risques et les évaluer ;
2. définir des procédures et des activités de contrôle de ces risques ;
3. diffuser ces contrôles dans l'ensemble du Groupe.

Le département Audit Interne et Gestion des Risques accompagne les Corporate Process Managers dans l'identification des principaux risques de processus et dans la conception d'activités de contrôle en fonction des enjeux inhérents à chaque processus. Il les aide également à établir leur plan de contrôle interne annuel (indiquant les problèmes et les contrôles prioritaires pour l'année à venir, ainsi que le plan de déploiement). Ce plan est validé chaque année par un Comité Pilote de contrôle interne présidé par le Directeur financier du Groupe, qui réunit tous les directeurs généraux de fonction. À chaque niveau du Groupe (entreprise, plates-formes de services partagés et GBU), la direction gérant les différents processus est responsable de l'exécution des contrôles.

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS

RAPPORT DE GESTION

DÉCLARATION DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

Les contrôles généraux sur les systèmes d'information couvrent les aspects relatifs à la sécurité pour garantir la protection des données et les aspects relatifs à la qualité pour garantir la meilleure adéquation des solutions (gestion des modifications et des projets) et des services (gestion des activités IS) aux besoins des utilisateurs.

Les contrôles des données financières, sont pour leur part effectués tout au long du processus d'enregistrement/rapport. Par ailleurs, un **Guide du Rapport Financier** explique de quelle manière les règles IFRS doivent être appliquées à travers le Groupe.

Les éléments financiers sont consolidés chaque mois et analysés à chaque niveau de responsabilité de la Société (par exemple, Solvay Business Services, le directeur financier de l'entité, la fonction Comptabilité et Reporting du Groupe et le Comité Exécutif) et de différentes manières (par exemple, par l'analyse des écarts, par des contrôles de plausibilité et de cohérence, par l'analyse de ratios ou encore par comparaison avec les prévisions).

Les résultats sont également validés trimestriellement par le Comité d'Audit en tenant compte des travaux effectués par l'auditeur externe.

7.4. Informations et communication

La fonction Communication du Groupe définit et veille à la mise en œuvre d'une politique de communication externe et d'une politique de relations presse. Cette fonction valide les communications externes ayant un impact potentiel au niveau du Groupe (une ligne rouge à ne pas franchir).

Le Groupe maintient de vastes canaux de communication permettant la transmission fluide de toutes les informations pertinentes vers la base depuis le plus haut niveau de la direction et vers le haut depuis le niveau opérationnel.

La communication entre la direction et tous les collaborateurs est favorisée par un certain nombre d'outils, comme l'intranet du Groupe ou les lettres d'information électroniques, qui sont utilisés dans les présentations des cadres supérieurs aux différentes équipes réparties dans le monde.

Outre l'analyse mensuelle du reporting effectuée par la fonction Contrôle du Groupe, le Comex effectue chaque trimestre une analyse approfondie de la performance de la GBU, par le biais des comptes rendus sur les prévisions d'activité.

Les systèmes d'informations pour l'ensemble du Groupe sont gérés par Solvay Business Services. La plupart des activités du Groupe sont soutenues par un petit nombre de systèmes ERP intégrés. La consolidation financière est soutenue par un outil dédié.

Concernant la diffusion du rapport financier, Solvay publie ses résultats trimestriels. Avant chaque clôture trimestrielle, le département Comptabilité et Reporting du Groupe transmet des instructions détaillées à toutes les parties concernées.

La publication des résultats fait l'objet de différents contrôles et validations avant publication :

- elle est établie sous la supervision et le contrôle du Comité Exécutif ;
- le Comité d'Audit la valide et veille notamment à ce que les principes comptables IFRS soient respectés et à ce que les résultats donnent une image fidèle et pertinente des activités du Groupe ;
- le Conseil d'Administration l'approuve.

7.5. Suivi du contrôle interne

Le Comité d'Audit est chargé du suivi de l'efficacité des systèmes de contrôle interne. Il supervise le travail du service Audit Interne et Gestion des Risques en matière de suivi financier, opérationnel et portant sur la conformité. En particulier, il vérifie la portée, les programmes et les résultats de l'audit interne et s'assure que les recommandations d'audit sont correctement mises en œuvre. Le rôle et les missions du Comité d'Audit sont décrits en détail dans la Déclaration.

L'audit interne est une activité indépendante et objective d'assurance et de conseil dont le but est d'apporter de la valeur ajoutée et d'améliorer les activités du Groupe. Il permet au Groupe de réaliser ses objectifs par une approche systématique et rigoureuse pour évaluer et améliorer l'efficacité de la gestion des risques et des processus de contrôle et de gouvernance.

Les missions d'audit interne sont planifiées et définies au niveau de leur contenu sur la base d'une analyse des risques ; les diligences se concentrent sur les domaines perçus comme les plus risqués. Toutes les entités consolidées du Groupe reçoivent la visite d'Audit Interne au moins tous les trois ans.

Les recommandations d'Audit Interne sont mises en œuvre par la direction.

D'autres entités réalisent des activités de même ordre dans des domaines très spécifiques. Par exemple :

- le département Santé, Sécurité et Environnement réalise des audits en matière de santé, de sécurité et d'environnement ;
- le département Conformité et Gestion des Risques de Solvay Business Services réalise ses missions d'audit, en collaboration avec Audit Interne ;
- le département Éthique & Conformité effectue des enquêtes en cas d'infraction potentielle au Code de Conduite.

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS

RAPPORT DE GESTION

DÉCLARATION DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

8. AUDIT EXTERNE

Le contrôle de la situation financière de la Société, de ses états financiers et de leur conformité avec le Code belge des Sociétés et les Statuts, ainsi que celui des opérations à reprendre dans les états financiers, est confié à un ou plusieurs commissaires désignés par l'Assemblée Générale parmi les membres, personnes physiques ou morales, de l'Institut belge des Réviseurs d'Entreprises.

La mission et les pouvoirs du ou des commissaires sont ceux qui leur sont reconnus par la loi.

L'Assemblée Générale détermine le nombre de commissaires et fixe leurs honoraires conformément à la loi. Les commissaires ont en outre droit au remboursement de leurs frais de déplacement pour le contrôle des sites et sièges administratifs de la Société.

L'Assemblée Générale peut aussi désigner un ou plusieurs commissaire(s) suppléant(s). Les commissaires sont nommés pour un mandat de trois ans renouvelable. Ils ne peuvent être révoqués par l'Assemblée Générale que pour des raisons valables.

Le mandat d'audit de Deloitte Réviseurs d'Entreprises SC s.f.d. SCRL a expiré à l'Assemblée Générale Ordinaire de 2016.

Le Conseil d'Administration, sur proposition du Comité d'Audit, propose à l'Assemblée Générale Ordinaire du 10 mai 2016 le renouvellement du mandat de commissaire de Deloitte Réviseurs d'Entreprises SC s.f.d. SCRL, représentée par M. Michel Denayer, pour une durée de trois ans. Le Conseil propose également de désigner Mme Corine Magnin comme commissaire suppléant de Deloitte Réviseurs d'Entreprises SC s.f.d. SCRL pour un terme de trois ans.

L'Assemblée Générale Ordinaire du 10 mai 2016 a adopté ces deux résolutions.

Les honoraires d'audit dus par Solvay SA au titre de l'exercice 2016 se sont élevés à 1,1 million d'euros. Ils englobent l'audit des états financiers de la société et les états financiers consolidés de Solvay SA. Les honoraires supplémentaires d'audit des filiales de Solvay s'élevaient en 2016 à 5,1 millions d'euros, englobant le Groupe Cytec pour tout l'exercice 2016.

Des honoraires supplémentaires autres que d'audit pour un montant de 1,4 million d'euros ont été payés en 2016 par des sociétés filiales de Solvay.

9. ÉLÉMENTS À PUBLIER EN VERTU DE L'ARTICLE 34 DE L'ARRÊTÉ ROYAL BELGE DU 14 NOVEMBRE 2007

Conformément aux dispositions de l'article 34 de l'Arrêté Royal belge du 14 novembre 2007, la Société publie les éléments suivants :

9.1. Structure du capital et autorisations octroyées au Conseil d'Administration

Au 21 décembre 2015, le capital de la Société s'élevait à 1 588 146 240 euros, correspondant à 105 876 416 actions ordinaires sans valeur nominale, entièrement libérées.

Toutes les actions Solvay donnent les mêmes droits. Il n'existe pas différentes classes d'actions.

9.2. Cession d'actions et accords d'actionnaires

Les Statuts de Solvay ne prévoient aucune restriction à la cession de ses actions.

La Société a été informée que des actionnaires individuels détenant une participation directe dans Solvay ont décidé de se consulter lorsque des questions d'une importance particulièrement stratégique viennent à être soumises par le Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale. Chacun de ces actionnaires reste cependant tout à fait libre de son vote. Aucun d'entre eux, seul ou de concert, n'atteint le seuil initial de détention de 3 % requérant une déclaration de transparence.

Solvay n'a pas connaissance de quelque autre accord relatif à un vote parmi ses actionnaires ou de l'existence d'une concertation entre ses actionnaires.

9.3. Titulaires de titres octroyant des droits de contrôle spéciaux

De tels titres sont inexistants.

9.4. Mécanisme de contrôle de tout système d'actionariat du personnel dans lequel les droits de contrôle ne sont pas exercés directement par ce dernier

Il n'y a pas de système d'actionariat du personnel prévoyant un tel mécanisme.

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS

RAPPORT DE GESTION

DÉCLARATION DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

9.5. Restrictions de l'exercice du droit de vote

Chaque action Solvay donne à son détenteur le droit d'exprimer une voix aux Assemblées Générales.

L'article 11 des Statuts de la Société prévoit que cet exercice du droit de vote et des autres droits attachés aux actions détenues en copropriété ou dont l'usufruit et la nue-propriété ont été scindés, ou qui sont engagées, est suspendu jusqu'à la nomination d'un unique représentant autorisé à exercer les droits attachés aux actions.

L'exercice des droits attachés aux actions Solvay détenues par Solvay Stock Option Management est, conformément à la loi, suspendu.

9.6. Désignation, renouvellement, démission et révocation des Administrateurs

Les Statuts de la Société prévoient que celle-ci sera administrée par un Conseil d'Administration composé de cinq membres au moins, leur nombre étant fixé par l'Assemblée Générale (article 14).

Les Administrateurs sont nommés par l'Assemblée Générale pour un mandat (renouvelable) de quatre ans.

Le Conseil d'Administration soumet à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire la nomination, le renouvellement, la démission, voire la révocation d'un Administrateur. Il soumet également à ladite Assemblée Générale Ordinaire le vote sur l'indépendance des Administrateurs remplissant les critères relatifs, après en avoir informé le Conseil d'Entreprise. Il veille au préalable à connaître l'avis du Comité des Nominations chargé de définir et d'évaluer le profil de tout nouveau candidat par rapport aux critères de désignation et aux compétences spécifiques qu'il détermine.

L'Assemblée Générale Ordinaire statue à la majorité simple sur les propositions faites par le Conseil d'Administration.

En cas de vacance d'un mandat en cours d'exercice, le Conseil d'Administration a la faculté de nommer un nouveau membre, à charge pour lui de faire ratifier sa décision par la première Assemblée Générale Ordinaire suivante.

9.7. Modification des statuts de Solvay

Toute modification des statuts de la Société nécessite une décision de l'Assemblée Générale, à condition qu'au moins 50 % du capital social de Solvay soit présent ou représenté à l'assemblée, et, en principe, moyennant une majorité de 75 % des suffrages exprimés.

Si le quorum de présence n'est pas atteint lors de la première Assemblée Générale Extraordinaire, une seconde Assemblée Générale peut être convoquée, qui prendra la décision sans la nécessité d'un quorum de présence.

Pour d'autres questions (par exemple, la modification de l'objet de la Société), des règles de majorité différentes devraient être applicables.

9.8. Pouvoirs du Conseil d'Administration, notamment en matière d'émission et de rachat d'actions

9.8.1. Pouvoirs du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration est l'instance de direction la plus élevée de la Société.

La loi lui attribue tous les pouvoirs qui ne sont pas, légalement ou statutairement, du ressort de l'Assemblée Générale.

Le Conseil d'Administration s'est réservé certains domaines clés et a délégué le reste de ses pouvoirs à un Comité Exécutif (décrits en détail dans la Charte)

Dans l'ensemble des domaines relevant de sa compétence exclusive, le Conseil d'Administration travaille en collaboration étroite avec le Comité Exécutif, lequel a notamment pour tâche de préparer la plupart des propositions de résolutions du Conseil d'Administration.

9.8.2. Autorisation donnée au Conseil d'Administration d'émettre et de racheter des actions

Jusqu'au 31 décembre 2016, le Conseil d'Administration a été autorisé à augmenter le capital social par des apports en numéraires s'élevant à un maximum de 1,5 milliard d'euros, dont un montant maximum de 1 270 516 995 euros sera affecté au poste « capital » et le reste au poste « prime d'émission » dans le cadre de l'acquisition de Cytec industries Inc. Cette acquisition a été réalisée le 9 décembre 2015 et, afin de la financer partiellement, le Conseil d'Administration a procédé à une augmentation de capital pour un montant de 317 629 245 euros par l'émission de 21 175 283 nouvelles actions ordinaires Solvay, avec une prime d'émission de 1 182 216 050 euros. Cette autorisation spéciale n'est par conséquent plus d'actualité.

L'Assemblée Générale n'a aujourd'hui accordé aucune autorisation d'acquisition ou de cession d'actions propres de Solvay au Conseil d'Administration.

9.9. Accords ou titres importants susceptibles d'être influencés par un changement de contrôle sur la Société

L'Assemblée Générale Ordinaire du 10 mai 2016 a approuvé les clauses de changement de contrôle contenues dans les modalités des obligations senior et hybrides libellées en euro ainsi que des obligations senior libellées en dollar américain, émis en décembre 2015 dans le cadre du financement de l'acquisition de Cytec et des besoins généraux du Groupe Solvay.

9.10. Accords entre la Société et ses Administrateurs ou employés prévoyant une compensation en cas de démission des Administrateurs, s'ils sont des good leavers ou en cas d'offre publique d'acquisition.

Pas applicable

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS**

RAPPORT DE GESTION



1. INTRODUCTION	38	3. AUTRES RISQUES	43
2. PRINCIPAUX RISQUES	39	Marchés et croissance – risque stratégique	43
Changement climatique - risque émergent	39	Risque inhérent à la chaîne d'approvisionnement et à la fiabilité de la production	44
Sécurité	40	Sélection et gestion des projets	45
Accident de transport	40	Risque réglementaire, politique et juridique	46
Utilisation de produits chimiques	40	Risque financier	47
Éthique et conformité	41	Risque lié aux maladies professionnelles et risque pandémique	49
Protection des informations et cyber-risques	42	Risque environnemental	49
Sécurité industrielle	42	Risque informatique	50
Stratégie environnementale – risque émergent	43	LITIGES IMPORTANTS	50

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS

RAPPORT DE GESTION

GESTION DES RISQUES

1. INTRODUCTION

Le risque est la possibilité que survienne un événement ayant un impact négatif sur les personnes, les actifs, l'environnement, la réputation ou les objectifs stratégiques du Groupe, en incluant les pertes d'opportunités à venir. La prise de risques calculés dans le cadre d'une propension au risque préétablie approuvée par le Conseil d'Administration est inhérente au développement des activités du groupe Solvay. Cette propension au risque s'est traduite par une série de politiques approuvées par le Comex, et notamment 25 « lignes rouges » décrites dans le Management Book de Solvay comme règles obligatoires.

La gestion systématique des risques du Groupe est intégrée à la stratégie, au processus décisionnel et aux opérations par le biais de l'approche de "Entreprise Risk Management" (ERM), animée par le service Audit Interne et Gestion des Risques (IARM). Grâce à cette approche, les dirigeants de Solvay identifient, évaluent et gèrent l'ensemble des risques et opportunités potentiellement importants pour l'activité. La gestion des risques est intégrée dans la prise de décisions stratégiques et opérationnelles. Elle est perçue comme un outil de gestion essentiel, aidant à prendre les décisions nécessaires à la réalisation des objectifs à court, moyen et long terme de la Société. Dans un contexte mondial d'incertitude économique et politique, de forces en évolution constante, de dynamiques de croissance diverses, de raccourcissement des cycles de marché, de volatilité des prix des matières premières et de l'énergie, et de rapides avancées technologiques, Solvay estime que le suivi et la gestion effective des risques sont essentiels pour atteindre ses objectifs de pérennité.

La méthodologie ERM a été affinée en 2014 avant d'être mise en œuvre dans l'ensemble du Groupe en 2015. Les révisions ont introduit des améliorations permettant une meilleure hiérarchisation des risques pertinents et une réaction au risque plus ciblée pour les GBU individuelles et les fonctions, ainsi qu'au niveau du Groupe.

Des Coordinateurs de Risque par GBU ont été nommés en 2016 et leur rôle a été précisé. Ils font partie d'un réseau facilité par l'IARM pour communiquer les meilleures pratiques et améliorations de méthodologie. Également en 2016, les GBU ont mis à jour leur cartographie des risques afin de tenir compte du statut des actions de traitement de risque déployées auparavant.

Les étapes clés du processus ERM sont les suivantes :

- une série initiale d'exercices de gestion des risques dans lesquels chaque GBU et chaque fonction, assistée par l'équipe IARM, révise et met à jour sa propre matrice des risques et définit les risk owners responsables de l'atténuation des risques les plus critiques ;

- une seconde phase, au cours de laquelle il est procédé à l'identification des risques de concert avec le Leadership Council : sur la base d'une analyse par l'équipe IARM des risques transversaux ou liés à une GBU/fonction donnée, une liste des risques du Groupe est générée pour être ensuite évaluée. Cette année, l'analyse de corrélation a été étendue afin de garantir une meilleure réponse au risque ;
- dans une phase ultérieure, les risques Groupe (considérés comme les risques les plus importants pour le Groupe) font l'objet d'un examen attentif par le Comité des Risques Groupe (composé du Comité Exécutif et des directeurs généraux des fonctions Industrielle, Juridique & Conformité, Ressources Humaines et Développement Durable). Pour chaque risque Groupe, un membre du Comex est désigné comme sponsor, chargé de veiller au traitement adéquat de ce risque ;
- enfin, la mise à jour des risques Groupe est présentée lors d'une séance élargie du Comité d'Audit consacrée à ce sujet, à laquelle assistent le Président du Conseil d'Administration, le CEO et d'autres membres du Conseil d'Administration. Le CEO présente et explique les changements essentiels.

Les mesures d'atténuation et leur statut sont contrôlés et signalés par l'équipe IARM dans un tableau de bord des risques Groupe. Ce tableau de bord fait l'objet d'une mise à jour, d'une publication et d'une révision formelle par le Comité des Risques Groupe deux fois par an. Ce comité évalue tant l'avancement des mesures d'atténuation que les nouveaux développements dans l'environnement de risque. Les risques Groupe sont également examinés sur une base annuelle par le Comité d'Audit du Conseil d'Administration.

Le contrôle interne est l'un des aspects de la gestion des risques. Veuillez vous référer au point 8 de la section Gouvernance d'Entreprise du présent rapport annuel pour une description détaillée du système de gestion des risques et de contrôle interne du Groupe Solvay.

La préparation aux situations de crise, un autre aspect important de la réponse au risque, est constituée d'un réseau structuré au sein du Groupe. Ses membres accomplissent les missions qui leur sont assignées et mettent en œuvre des programmes afin d'assurer la préparation de leurs Business Units et fonctions. Ces programmes comprennent des simulations de crises, une formation aux médias pour les porte-parole potentiels, la maintenance de bases de données clés et une analyse d'événements internes et externes pertinents. Les risques identifiés par le biais de l'approche ERM sont intégrés aux scénarios utilisés dans les simulations.

Les risques pertinents pour Solvay et les actions déployées par le Groupe pour réduire ces risques sont décrits ci-dessous. Les efforts d'atténuation décrits ne garantissent pas que les risques ne se matérialiseront pas ou n'auront pas d'incidence sur le Groupe, mais ils montrent comment Solvay gère l'exposition au risque de manière proactive.

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS

RAPPORT DE GESTION

GESTION DES RISQUES

2. PRINCIPAUX RISQUES

Le Comité des Risques Groupe a évalué l'impact et le niveau de maîtrise des risques Groupe. Ses conclusions ont été consignées dans un rapport au Comité d'Audit élargi, qui en a pris connaissance en décembre 2016. Quatre principaux types d'impacts ont été considérés: l'impact économique, l'impact sur les personnes, l'impact sur l'environnement et l'impact sur la réputation.

Le niveau de maîtrise des risques a été évalué en considérant les questions suivantes :

- Les mesures d'atténuation/maîtrise ont-elles été définies ?
- Les mesures sont-elles mises en œuvre totalement ou partiellement ?
- L'efficacité de ces mesures est-elle contrôlée ?

Criticité	Risque	Tendance
Élevé	Changement climatique*	→
	Sécurité	↘
	Accidents de transport	→
Modéré à élevé	Utilisation de produits chimiques	→
	Éthique et conformité	→
	Protection des informations et cyberrisque	↘
Modéré	Sécurité industrielle	→
	Stratégie environnementale*	Pas d'application

* Risque émergent : risque ayant connu des développements ou risques changeants susceptibles d'avoir un impact sur le long terme, qui devront faire l'objet d'une évaluation à l'avenir.

Changement climatique - risque émergent Description

Le changement climatique augmente la survenance de phénomènes naturels extrêmes, ayant un impact significatif sur les sites Solvay et la chaîne d'approvisionnement. Ces impacts pourraient se manifester par une ou plusieurs des conséquences suivantes :

- incapacité d'exploiter les sites
- dommages causés aux actifs
- difficultés à approvisionner les clients
- entrave à l'approvisionnement en matières premières, en énergie ou en services.

Chacun de ces critères a été noté sur une échelle à quatre niveaux.

La criticité est déterminée par la combinaison des deux critères de notation du risque (impact et niveau de contrôle) au moment de l'évaluation.

Sur le graphique ci-dessous, les tendances reflètent la direction du niveau d'importance de chaque risque, en tenant compte de la mise en œuvre des actions d'atténuation en 2016, ainsi que des développements externes. Chaque risque clé est géré et contrôlé par un membre du Comex.

Prévention et atténuation des risques

Ce risque est un risque à long terme. Néanmoins, Solvay travaille à un plan d'atténuation cohérent dont les détails sont décrits comme suit :

- construire une méthodologie (type d'impact à prendre en compte – événements importants, changements permanents, impacts environnementaux, impacts socio-économiques – niveau de l'impact, site, etc.);
- Considérer les impacts suivants :
 - fréquence plus élevée et plus grande amplitude des événements naturels tels que les inondations et les tempêtes
 - impact réglementaire (température de l'eau à l'entrée ou à la sortie des sites)
 - hausse du niveau de la mer
 - sécheresse/stress hydrique => mise à jour de l'étude précédente;
- Déploiement de la méthodologie dans nos sites industriels et à travers es flux de chaîne d'approvisionnement.

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS

RAPPORT DE GESTION

GESTION DES RISQUES

Sécurité

Description

Ce titre recouvre les attaques intentionnelles contre les sites, les informations et le personnel de Solvay dans l'intention d'entraîner des dommages et des conséquences négatives.

Prévention et atténuation des risques

- Solvay a une approche de la sécurité basée sur les risques et les menaces afin de protéger ses sites, ses informations et les personnes;
- Un Directeur de la Sécurité du Groupe nommé en 2016 coordonne au niveau mondial toutes les activités relatives à la sécurité afin de garantir une atténuation efficace des risques de sécurité;
- Le Comité Exécutif a entériné la création de deux organes de gouvernance :
 - un Conseil de la Sécurité (Security Board), présidé par le CFO et un autre membre du Comex
 - un groupe de travail de Coordination de la Sécurité (Security Coordination Working Group), présidé par le Directeur de la Sécurité du Groupe, en vue du pilotage d'un programme de surveillance continue des risques pour la sécurité et un programme de sécurité optimisé pour le Groupe.
- En réponse à l'élévation du risque terroriste en Europe, des mesures immédiates ont été prises afin d'accroître le niveau de protection de plusieurs sites;
- Solvay Business Services (SBS) a lancé plusieurs initiatives afin d'atténuer les risques de cyberattaques.
- Un programme de sécurité lors des déplacements a été approuvé et mis en œuvre afin d'accroître la protection des voyageurs d'affaires.

Accident de transport

Description

Le risque de causer des blessures aux riverains des sites ou au public peut être la conséquence d'accidents de transport.

Prévention et atténuation des risques

Le risque d'un accident lié au transport de produits chimiques dangereux est réduit par l'optimisation des itinéraires de transport, par le recours à des transporteurs sélectionnés et contrôlés et, enfin, par le recours à l'assistance d'urgence internationale de Carechem en cas d'accidents. Par ailleurs, tous les efforts sont faits pour minimiser le nombre d'activités de transport, notamment en recourant à des unités de production intégrée de produits intermédiaires dangereux. En matière de sécurité, Solvay suit les recommandations d'associations telles qu'Eurochlor ou CTEF (Comité Technique Européen du Fluor), et de programmes tels que Responsible Care®.

Utilisation de produits chimiques

Description

- Risque de responsabilité liée aux produits: l'exposition de Solvay trouve son origine dans le risque de dommages matériels ou corporels causés à des tiers ou à leur propriété suite à l'utilisation d'un produit de Solvay, ainsi que dans les litiges qui s'ensuivent;
- Les conséquences éventuelles d'un produit défectueux comprennent une exposition aux actions en responsabilité dues à des lésions et des dommages, ainsi qu'à des rappels de produits. Le risque de responsabilité liée aux produits est généralement plus élevé pour des produits utilisés dans des applications sanitaires ou alimentaires;
- Solvay est également exposé à des résultats défavorables lors du développement de nouveaux produits et technologies ou lors du déploiement d'un procédé à plus grande échelle.

Prévention et atténuation des risques

- Le système de gestion des risques Solvay Product Stewardship Management System (PSMS) gère les risques liés aux produits, garantissant la sécurité sur l'ensemble des cycles de vie des produits;
- Les experts internes du Product Stewardship identifient et évaluent les dangers et les risques des produits Solvay;
- Le Groupe caractérise et gère les risques associés à l'utilisation et à l'application de ses produits, puis établit les mesures d'atténuation prioritaires - en collaboration avec les GBU - pour éviter de possibles mauvais usages;
- Responsabilité liée aux produits: des programmes de Stewardship (gestion responsable des produits) fournissent les informations adéquates ainsi qu'une assistance technique aux clients et garantissent une bonne compréhension des conditions à respecter pour une utilisation et un maniement en toute sécurité;
- Les fiches de données de sécurité (SDS) de Solvay garantissent un contenu harmonisé grâce à la mise en place d'un système SAP d'Environnement, Santé et Sécurité commun à l'ensemble du Groupe dans le monde. Le contrôle assuré par l'envoi des fiches de données de sécurité permet de confirmer que tout produit commercialisé par Solvay est accompagné d'une fiche conforme. Solvay supervise les écarts identifiés lors de ces vérifications et gère les défauts résultant de l'expédition;
- De plus, le Groupe développe et met en œuvre des procédures de rappel telles que prescrites dans les programmes de Product Stewardship, un système de gestion des produits, ainsi qu'un processus de gestion de sécurité du produit comprenant les soins de santé;
- Solvay souscrit des assurances pour réduire l'impact financier d'un risque de responsabilité liée aux produits, y compris au titre du rappel de produits, direct ou par un tiers.

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS

RAPPORT DE GESTION

GESTION DES RISQUES

Éthique et conformité

Description

Les risques naissent d'un défaut potentiel de conformité avec les éléments suivants :

- code de Conduite de Solvay;
- politiques et procédures;
- lois et règlements en vigueur dans les pays où Solvay opère.

Exemples :

- échec de la mise en œuvre d'une gouvernance adéquate dans une coentreprise;
- participation directe ou indirecte à des violations des droits de l'homme;
- fausse déclaration intentionnelle d'informations financières, corruption et contournement des contrôles internes.

Prévention et atténuation des risques

Le Code de Conduite, les politiques, ainsi que les procédures adoptées pour renforcer la bonne gouvernance s'appliquent à tous les salariés, où qu'ils soient situés. De plus :

- Il est attendu des tiers qu'ils agissent dans le cadre du Code de Conduite;
- Tous les fournisseurs critiques doivent confirmer leur adhésion aux principes énoncés dans le Code des Fournisseurs de Solvay;
- Les coentreprises majoritaires sont tenues d'adhérer au Code de Conduite de Solvay ou à un code adopté selon des principes similaires.

Organisation - Conformité :

- Cette organisation opère sous l'autorité du Group General Counsel pour renforcer une culture basée sur l'éthique et la conformité à l'échelle du Groupe. Elle effectue également un suivi de la conformité avec les lois applicables, le Code de Conduite et les politiques et procédures sous-jacentes;

- Les responsables régionaux de la conformité (Regional Compliance Officers) interviennent dans les quatre zones dans lesquelles le Groupe est actif afin de garantir que le Code et les principes sur lesquels il est basé sont communiqués;
- Chaque Global Business Unit et fonction au sein de Solvay désigne des agents de Liaison Conformité afin de favoriser l'adhésion aux objectifs de conformité et inculquer un engagement à la conformité dans tout le groupe Solvay.

Formation :

- Des formations sont développées au niveau interne et présentées par la fonction Juridique & Conformité afin de garantir une bonne compréhension ainsi que l'adoption de ces principes et traiter les risques comportementaux dans certains domaines tels que les règles antitrust, anti-pots-de-vin et anticorruption, les droits de l'homme et les autres aspects de la responsabilité sociale et environnementale. Une formation multilingue en ligne a également été développée;
- Des campagnes spéciales sont identifiées et adoptées annuellement pour maintenir et/ou améliorer le niveau de sensibilisation au sein du Groupe;
- Une formation est dispensée aux nouveaux collaborateurs dans le cadre du processus d'orientation.

Signalement des infractions :

- A travers les divers canaux internes, notamment le management, les Ressources Humaines, le Juridique & Conformité et l'Audit interne;
- Une assistance téléphonique externe joignable 24 heures sur 24, 365 jours par an, permet aux salariés de soumettre leurs questions, d'exprimer leurs inquiétudes ou de rapporter des faits suspects. L'Assistance Éthique de Solvay (Solvay Ethics Helpline) est disponible sur le Web ou par téléphone, par le biais d'Internet, dans 46 régions spécifiques, en plus de 40 langues, et par téléphone en plus de 20 langues;
- Ce programme d'alerte (« Speak Up ») à l'échelle du Groupe est supervisé par le Comité d'Audit du Conseil d'Administration.

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS

RAPPORT DE GESTION

GESTION DES RISQUES

Protection des informations et cyber-risques

Description

Les risques liés à l'information et aux cyber-risques concernent le piratage, la manipulation ou la destruction d'informations, l'incapacité à assurer la continuité des services, ainsi que l'incapacité à protéger des données confidentielles, critiques ou sensibles.

Prévention et atténuation des risques

Programme de cybersécurité

Le programme de cybersécurité et de prévention de perte d'informations confidentielles de Solvay a été de nouveau renforcé en 2016 :

- des experts externes ont procédé à des évaluations indépendantes, y compris des tests d'intrusion;
- Solvay Business Services (SBS) a renouvelé son programme de gestion de la qualité (ISO9001:2015) pour l'ensemble de ses activités et la certification ISO27001:2013 qui recouvre la cybersécurité pour la majorité de nos systèmes d'information est en cours (tout SBS sera certifié ISO27001 d'ici la fin 2017);
- tous les professionnels des systèmes d'information de SBS ont suivi une formation aux politiques de sécurité des systèmes informatiques et aux meilleures pratiques;
- la formation à la sécurité pour l'utilisateur final reste obligatoire pour tous les salariés ; des conseils en matière de cybersécurité sont publiés régulièrement afin d'accroître la sensibilisation des salariés;
- de nouveaux outils de gestion des fraudes ont été mis en œuvre afin d'identifier et d'anticiper les tentatives de fraude.

En 2017, Solvay continuera d'améliorer sa stratégie de cybersécurité et de gouvernance, de développer le programme de sécurité des informations d'entreprise et d'explorer d'autres fonctions/capacités afin de renforcer la posture de sécurité de l'entreprise et sa capacité à réagir à une menace de cyberattaque.

Bien que le programme de cybersécurité de la Société soit complet et régulièrement mis à jour, une cyberattaque importante pourrait néanmoins avoir pour effet la perte d'informations commerciales critiques et/ou avoir un impact négatif sur les opérations et les résultats de la Société.

Assurance

Solvay est assurée contre l'impact financier potentiel d'une cyberattaque au niveau des actifs, d'interruptions d'activité et les cas de fraude.

Sécurité industrielle

Description

- Les accidents sur des sites industriels peuvent entraîner des dommages corporels pour les salariés, les sous-traitants ou les personnes situées à proximité de ces sites, surtout en cas d'émanations importantes de substances chimiques;
- Les accidents des salariés ou de tiers sur les sites du Groupe sont généralement liés à une défaillance dans la gestion de la sécurité en matière de risques sur le lieu de travail;
- Les accidents qui concernent les sous-traitants sont imputables à des chutes lors de travaux de construction ou d'activités de maintenance en hauteur, à l'utilisation d'outils et à l'interaction avec des équipements durant des interventions de maintenance, sans oublier les accidents dus au non-respect des procédures opérationnelles;
- Le risque de causer des blessures aux riverains des sites ou au public est généralement la conséquence d'accidents majeurs survenus au niveau des procédés sur des sites de production ou lors du transport.

Prévention et atténuation des risques

La sécurité au travail constitue la principale priorité dans la gestion des activités de Solvay. Le Groupe possède une longue expérience de performance en matière de sécurité et a réalisé des progrès significatifs grâce au partage des bonnes pratiques.

- Les résultats Sécurité sont étudiés chaque mois tant au niveau du Comité Exécutif qu'au niveau des GBU;
- Le Département HSE (Santé, Sécurité et Environnement) a mis en œuvre un système de gestion baptisé « Solvay Care Management System (SCMS) », qui intègre toutes les exigences de Solvay en matière de HSE et répond aux normes internationales ISO 14001 et OHSAS 18001. Une nouvelle version du référentiel sera publiée en 2017;
- Le Département HSE soutient les sites et les GBU en recueillant, validant et communiquant les retours d'expérience, les enseignements tirés des scénarios d'accidents typiques et leurs conséquences. Ceci fait également l'objet de recherche externe ainsi que de développements universitaires et inter-sociétés pour identifier de nouvelles approches de sécurité : ICSI (Institut pour une culture de sécurité industrielle), EPSC (Centre européen de sécurité des procédés) et CERIC (Conseil européen de l'industrie chimique);
- Quelques actions en 2016 : le premier Plan d'Excellence Sécurité Solvay 2015-2016 pour stimuler les performances au niveau de la sécurité (qui sera révisé pour la période 2017-2018). Le plan est axé sur : une définition claire des attentes au niveau de la direction, la définition de plans d'action adaptés à travers des feuilles de route pour chaque site et GBU, ainsi que le développement d'une culture de l'excellence en matière de sécurité. Les huit « Règles Solvay pour sauver des vies » consacrées aux huit activités les plus dangereuses liées au travail (tel que le travail en hauteur) sont l'initiative la plus connue de ce plan.

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS

RAPPORT DE GESTION

GESTION DES RISQUES

Stratégie environnementale – risque émergent

Ce risque a été ajouté en 2016 aux principaux risques, comme potentiellement significatif pour le Groupe.

Description

- Impact des activités de Solvay sur l'environnement dû à :
 - Utilisation de matières premières basée sur des ressources fossiles ou non renouvelables
 - Consommation d'énergie
 - Consommation d'eau
 - Production de déchets (solides ou liquides, dangereux ou non dangereux)
 - Émissions de gaz à effet de serre
 - Oxydes d'azote (NO_x) et de soufre (SO_x), composés organiques volatils (VOC) ou émission de poussière.
- L'échec de l'adaptation aux dynamiques du marché ou aux développements technologiques provoqués par ces problèmes environnementaux peut porter préjudice à la réputation du Groupe. Cela peut avoir pour conséquence à long-terme une sous-évaluation de la Société de la part des investisseurs ou un manque d'intérêt de leur part, et entraîner une perte de compétitivité.

Prévention et atténuation des risques

- La stratégie du Groupe se concentre sur des activités à plus grande valeur ajoutée et à moindre exposition environnementale;
- Chaque année, l'outil Sustainable Portfolio Management (SPM) permet d'évaluer l'exposition environnementale de nos ventes et de notre portefeuille de projets d'innovation;
- Le Plan d'action relatif à l'intensité carbone du Groupe a fixé un objectif de réduction de 40 % pour 2025 (année de référence 2014);
- Solvay a adopté un nouveau plan environnemental et fixé des objectifs pour 2020 relatifs aux émissions atmosphériques (SO_x, NO_x, VOC), à la consommation d'eau et aux déchets dangereux;
- La Recherche & Innovation se concentre sur des mégatrends spécifiques, incluant les opportunités et les problèmes liés au développement durable.

3. AUTRES RISQUES

Marchés et croissance – risque stratégique

Description

- Le risque stratégique fait référence à l'exposition de Solvay aux évolutions sur ses marchés ou dans le cadre de son environnement compétitif, ainsi que le risque de prise de mauvaises décisions stratégiques.
- Exemples de gestion des risques:
 - le ralentissement de l'économie, les fluctuations importantes des prix et de la disponibilité de l'énergie et des matières premières,
 - la réduction de la demande sur les marchés principaux du Groupe liée à l'instauration d'une nouvelle législation ou à des agissements de la concurrence, ou à des événements affectant ses principaux clients,
 - de nouveaux entrants sur un marché, une guerre des prix ainsi que des déséquilibres marqués entre l'offre et la demande sur ses marchés,
 - les avancées technologiques permettant de développer des produits de substitution ou des procédés de fabrication plus compétitifs,
 - l'échec du lancement d'un nouveau produit.

Prévention et atténuation des risques

L'impact potentiel des événements préjudiciables est continuellement évalué et pris en charge au niveau des GBU et au niveau du Groupe. Cette année, une attention particulière a été accordée aux points suivants :

- Analyse systématique et formelle des marchés et des enjeux en matière de commercialisation et de démarrage de projets d'innovation;
- Développement sur des marchés à croissance supérieure au PIB, Automobile & Aéronautique, Ressources & Environnement, Électricité & Électronique et Agroalimentaire;
- Développement avec nos clients de solutions sur mesure, critiques pour la mise en oeuvre de programmes spécifiques;
- Adaptation des opérations aux énergies nouvelles et aux marchés CO₂;
- Plus grande concentration sur la conversion et la génération de cash.

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS

RAPPORT DE GESTION

GESTION DES RISQUES

L'intégration de Cytec a déjà tenu ses promesses en 2016, dépassant largement ses objectifs de synergie et de génération de liquidités. Cette acquisition a déjà permis au Groupe d'étendre sa présence sur le marché en plein essor des matériaux composites pour l'aérospatial. En 2016, le développement de nouvelles plates-formes aéronautiques à contenu élevé de composites a été contrebalancé par une plus faible production d'avions de générations précédentes. Cependant, Solvay reste bien positionné pour la croissance grâce à de nouveaux programmes de production d'avions intégrant davantage de matériaux composites (augmentation attendue pour l'A320neo, le B737 MAX et le Joint Strike Fighter).

La transformation du portefeuille s'est poursuivie en 2016 avec la réduction par le Groupe des activités cycliques à faible croissance avec la vente de ses participations dans Inovyn, Vinythai et Indupa et la cession engagée de l'activité acétate de cellulose.

Risque inhérent à la chaîne d'approvisionnement et à la fiabilité de la production

Description

Le risque inhérent à la chaîne d'approvisionnement, à la production et au transport concerne les risques associés aux matières premières, à l'énergie, aux fournisseurs, aux unités de production et de stockage, et enfin, au transport amont-aval. Parmi ces risques figurent les défaillances ou dommages importants des équipements, les catastrophes naturelles, les grèves, les pénuries importantes de matières premières, de services publics ou d'équipements critiques.

La répartition géographique des unités de production dans le monde entier permet de réduire l'impact global lié au fait qu'une unité de production soit endommagée ou voie son activité interrompue. Certains produits de spécialité sont toutefois exclusivement produits dans une seule usine.

Prévention et atténuation des risques

Les principaux risques sont pris en charge par des politiques et des programmes de maîtrise des risques dédiés, tels que le programme de prévention des pertes de biens, les procédures de gestion de la sécurité des procédés, le processus de qualification et d'évaluation des fournisseurs, les systèmes intégrés d'optimisation de la chaîne d'approvisionnement et de planification des ressources, les PIU (plans d'intervention d'urgence), les procédures de gestion de crise au niveau local et du Groupe, les plans de continuité de l'activité (y

compris pour les risques pandémiques) et le partage d'expériences entre les responsables de la fabrication et de la chaîne d'approvisionnement.

Solvay souscrit une assurance pour réduire l'impact financier d'événements susceptibles de causer **d'importants dommages et de provoquer une interruption majeure de l'approvisionnement**. Il met en œuvre un programme de prévention de pertes de biens avec le soutien d'un large réseau d'analystes de risques désignés par les assureurs. Le programme se concentre sur la prévention et l'atténuation des dommages aux biens et sur la perte de profit suite à un incendie, une explosion, une émanation chimique accidentelle et tout autre imprévu préjudiciable. Ce programme a été renforcé à l'échelle du Groupe. Il prévoit des visites d'ingénieurs sur tous les sites, un suivi et une mise à jour de l'avancement des actions d'amélioration des risques convenues pour l'ensemble des sites, des réunions avec les GBU sur l'amélioration des risques relatifs aux biens et aux pertes d'exploitation, la rédaction de feuilles de route pour réduire les risques relatifs aux biens et aux pertes d'exploitation, une analyse d'impact sur l'activité, la formation des salariés de l'usine en matière de prévention des pertes.

Afin d'identifier les risques liés à la **chaîne d'approvisionnement**, Solvay prend en compte des critères environnementaux, sociaux, de sécurité d'approvisionnement ainsi que des critères d'innovation et identifie une action d'atténuation pour chaque risque spécifique. Ces exercices de gestion stratégique sont organisés régulièrement.

- Certains fournisseurs sont identifiés comme étant critiques au vu de leur importance stratégique ou parce qu'ils pourraient représenter un risque lié au business, aux pays ou aux produits. Ces fournisseurs doivent s'engager dans une évaluation interne de la RSE et dans un processus d'amélioration continue. Tous les fournisseurs critiques doivent également confirmer officiellement leur adhésion à des principes compatibles avec ceux énoncés dans le Code des Fournisseurs de Solvay.
- Solvay détient différentes mines et carrières d'extraction de trona, de calcaire et de sel. Ceci réduit le risque d'interruption de son approvisionnement en matières premières (disponibilité, fiabilité et prix), puisque ces sources d'approvisionnement sont incluses dans le programme de prévention dans la mesure du possible.

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS

RAPPORT DE GESTION

GESTION DES RISQUES

En ce qui concerne **l'approvisionnement en énergie**, Solvay n'a cessé de mettre en œuvre, depuis de nombreuses années, des programmes visant à réduire sa consommation énergétique. Si Solvay possède des activités industrielles très consommatrices d'énergie, principalement en Europe (usines de carbonate de sodium synthétique, polyamides), il est aussi à la tête d'un panel d'activités industrielles dont la teneur énergétique représente un pourcentage relativement faible du prix de vente, comme l'activité polymères fluorés. Le Groupe considère qu'un approvisionnement énergétique sûr et fiable est particulièrement important. Pour s'en assurer, il a pris les initiatives stratégiques suivantes :

- un leadership technologique dans les procédés et les activités industrielles de haute performance, pour minimiser la consommation énergétique;
- une diversification et une utilisation flexible de divers types et sources d'énergie primaire;
- une intégration en amont de la production de vapeur et d'électricité (cogénération de gaz, biomasse ou cogénération de combustibles secondaires, etc.);
- un examen périodique des conditions régissant les actifs et connexions énergétiques des sites industriels;
- une stratégie de couverture de l'approvisionnement basée sur des partenariats à long terme et des contrats à moyen et long terme prévoyant, le cas échéant, des mécanismes de couverture des prix;
- un accès direct aux marchés énergétiques (terminaux gaziers, réseaux électriques, échanges sur les marchés financiers au comptant et à terme);
- des rapports prévisionnels réguliers sur les tendances des prix de l'énergie et des matières premières adressés à l'entreprise pour anticiper des réajustements des prix de vente.

Solvay Energy Services optimise l'achat et la consommation d'énergie pour le Groupe et soutient les GBU dans la gestion de l'énergie et des émissions de CO₂.

Sélection et gestion des projets

Description

L'allocation de ressources aux projets (Dépenses d'investissements (Capex), Fusions et Acquisitions) pourrait ne pas répondre à la stratégie de croissance de Solvay et conduire à une utilisation inefficace des ressources financières du Groupe, avec pour effet une faible génération de cash. De même, un projet important pourrait connaître des difficultés et échouer à atteindre ses objectifs

Prévention et atténuation des risques

Afin d'augmenter les chances de réaliser les objectifs du projet, le Groupe a mis en place des processus de gestion des dépenses d'investissement et des acquisitions, incluant les phases d'identification, d'évaluation et d'atténuation des risques.

- Le modèle de gouvernance pour les projets d'investissement de grande/de moyenne ampleur a été conçu afin de garantir que seuls les projets les plus efficaces soient autorisés et mis en œuvre selon les meilleures modalités possibles.
- Le Comité d'Investissement fournit au Comex une vue analytique de l'efficacité de l'allocation des investissements pour le Groupe ainsi que le plan d'investissements aligné sur les roadmaps et les Revues de Stratégie d'Entreprise (Business Strategy Reviews) des GBU.
- Une fois les dépenses d'investissement réalisées, une analyse de performance est menée afin d'évaluer leur efficacité. Les enseignements retirés sont utilisés pour améliorer en continu la façon dont le Groupe approche les challenges liés aux volets marketing, financier et industriel des projets d'investissement.

La méthodologie utilisée pour les grands projets d'investissement a été étendue aux GBU, qui peuvent ainsi l'appliquer à leurs projets de taille moyenne.

Le Groupe a progressivement déployé une méthodologie d'Excellence pour les investissements (Capex Excellence) afin d'optimiser le portefeuille pour les plus petits projets.

La combinaison de toutes ces actions a permis de mieux contrôler la conversion de l'EBITDA en cash et d'atteindre un niveau de conversion comparable à celui de sociétés similaires du secteur.

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS

RAPPORT DE GESTION

GESTION DES RISQUES

Risque réglementaire, politique et juridique

Description

Risque réglementaire

- Le risque réglementaire est lié à l'exposition de Solvay à des évolutions législatives et réglementaires. Solvay pourrait être exposé à d'importantes hausses des coûts ou à des interruptions d'activité résultant de nouvelles lois ou réglementations, ou encore d'une interprétation ou d'une application plus stricte des textes existants par les tribunaux ou les autorités;
- Solvay doit obtenir et conserver les autorisations réglementaires pour faire fonctionner ses moyens de production et vendre ses produits. Le retrait d'une autorisation obtenue antérieurement ou le fait de ne pas obtenir une autorisation peut avoir un effet préjudiciable sur la continuité des activités du Groupe et sur ses résultats opérationnels;
- Pour l'Europe en particulier, toutes les substances chimiques fabriquées, importées ou employées dans les activités de Solvay requièrent un enregistrement conformément à la réglementation REACH et, par conséquent, un respect des échéances imposées par cette réglementation. Le tout en marge des autres prescriptions préexistantes. 451 dossiers avaient été enregistrés avec succès auprès de l'ECHA (European Chemicals Agency – Agence européenne des produits chimiques) entre 2010 et le 31 mai 2013. Près de 332 substances devront être enregistrées avant la prochaine échéance d'enregistrement REACH, le 31 mai 2018. Pour ce qui est de ces dernières, le calendrier d'enregistrements était respecté fin 2016. 123 dossiers avaient déjà été enregistrés le 1er décembre 2016.

Risque politique

Le risque politique est l'exposition de Solvay à des circonstances au cours desquelles l'autorité publique ne s'exerce plus normalement. Ce risque peut résulter d'une crise sociale, d'une instabilité politique, d'une guerre civile, d'une nationalisation ou d'actes de terrorisme dans des pays où le Groupe opère ou vend des produits, entraînant des retards ou des pertes dans les livraisons de produits ou l'indisponibilité de certaines matières premières, des services publics, de la logistique ou des moyens de transport.

Risque juridique

- Le risque juridique est l'exposition du Groupe aux procédures judiciaires et administratives existantes et potentielles.
- Par le simple fait d'exercer des activités commerciales, Solvay s'expose à des conflits et à des litiges. Ceux-ci peuvent déboucher sur des résultats défavorables (voir note sur les litiges importants ci-après);

- Le Groupe peut être partie dans des procédures judiciaires ou administratives dans l'exercice normal de ses activités, particulièrement dans les domaines de la responsabilité liée aux produits, des obligations contractuelles, des lois antitrust, des violations de brevets, des évaluations fiscales et des questions environnementales (voir note sur les litiges importants ci-après);
- L'activité du Groupe repose sur la maîtrise de ses technologies clés et sur sa capacité à innover. La remise en cause, par des tiers, du droit de Solvay d'utiliser certaines technologies pourrait avoir une incidence sur ses activités.

Prévention et atténuation des risques

- La répartition géographique du Groupe dans le monde entier permet de réduire l'incidence de conséquences réglementaires et politiques défavorables;
- Une conception et un contrôle adéquats des produits et de leurs processus de production permettent de contenir certains risques réglementaires et juridiques, tout comme le fait de s'assurer que les demandes d'autorisations nécessaires ont été introduites en temps voulu et de manière exhaustive;
- Le risque politique et réglementaire, au sein et en dehors de l'Union européenne, est minimisé par le travail permanent du département Affaires Gouvernementales & Publiques de Solvay, qui travaille avec les pouvoirs publics et via l'ambassade belge locale;
- Afin de gérer ses risques juridiques, Solvay fait appel à des juristes internes et à des professionnels externes spécialisés dans la propriété intellectuelle ainsi qu'à des ressources et outils de réglementation. Il fait également appel à des professionnels externes lorsque nécessaire;
- Des provisions financières sont créées, compte tenu de la conscience de Solvay des risques juridiques. Afin de développer la sensibilisation aux risques juridiques, le Groupe a mis en place des formations spécifiques, le partage d'informations, des procédures d'auto-évaluation et des audits internes;
- Le savoir-faire technologique de Solvay concernant les nouveaux produits et procédés est protégé par des secrets commerciaux et des brevets. Solvay s'efforce constamment de protéger ses informations confidentielles et sa position de leader en matière de savoir-faire technologique pour ses procédés de production;
- En ce qui concerne les risques politiques, les actions entreprises par Solvay se font dans le cadre d'un partage des risques avec des partenaires locaux ou institutionnels, et d'un suivi des évolutions politiques dans les zones sensibles.

Tous les risques susceptibles de susciter une exposition éventuelle (quelle que soit la probabilité des résultats) font l'objet d'un contrôle centralisé et sont communiqués chaque trimestre au Comex et au Comité d'Audit; les évolutions intervenant dans l'intervalle sont examinées de même que la pertinence de passer des provisions financières.

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS

RAPPORT DE GESTION

GESTION DES RISQUES

Risque financier

Description

Une liste des risques financiers de Solvay et de la façon dont ils s'appliquent à la Société est reprise ci-dessous :

- Risque de liquidité (voir note F32 *Instruments financiers et gestion des risques financiers* aux états financiers consolidés).
 - Rembourser et refinancer à temps les dettes financières
 - Financer ses opérations commerciales et générer des liquidités grâce aux opérations
 - Générer des liquidités grâce aux désinvestissements et aux acquisitions non surpayées
 - Protéger la notation « Investment Grade » du Groupe.
- Risque de change (voir note F32 *Instruments financiers et gestion des risques financiers* aux états financiers consolidés).
 - La principale exposition au risque de change du Groupe est celle liée à l'euro et au dollar US
 - L'ensemble des activités du Groupe sont génératrices d'un important flux positif net de dollars US. Par conséquent, une dépréciation du dollar US entraînera généralement moins de recettes et de bénéfices.
 - De plus, dans une bien moindre mesure, le Groupe est également exposé au risque euro/yen japonais, euro/yuan chinois et real brésilien/dollar US
- Risque de taux d'intérêt (voir note F32 *Instruments financiers et gestion des risques financiers* aux états financiers consolidés).
 - Exposition aux fluctuations des taux d'intérêt
- Risque de contrepartie (voir note F32 *Instruments financiers et gestion des risques financiers* aux états financiers consolidés).
 - Exposition aux intermédiaires financiers par le biais de ses activités de trésorerie et des relations commerciales du Groupe
- Risque lié aux obligations de retraite (voir note F32 *Instruments financiers et gestion des risques financiers* aux états financiers consolidés) :
 - Exposition à divers plans à prestations définies en fonction des fluctuations des taux d'actualisation, des taux d'inflation et de couverture de sécurité sociale et des taux de longévité attendus, ainsi qu'à l'adossement actif-passif, le tout pouvant avoir un impact important sur les engagements de retraite nets du Groupe
 - Exposition de plans sous-financés aux risques liés aux taux d'intérêt et d'inflation
- Risque de litiges fiscaux (voir note F32 *Instruments financiers et gestion des risques financiers* aux états financiers consolidés).
 - Exposition à des demandes croissantes de contrôle fiscal et à l'introduction de nouvelles réglementations fiscales.

Prévention et atténuation des risques

Les risques financiers sont analysés, évalués et gérés globalement par la fonction Finance du Groupe, et, plus spécifiquement, par les départements Trésorerie, Comptabilité & Rapports du Groupe, et Administration Fiscale. La prévention des pertes et les efforts d'atténuation forment le fil conducteur des politiques financières du Groupe et de leur contrôle rigoureux.

Un profil financier prudent, une stratégie financière conservatrice et d'importantes réserves de liquide.

- Suite à l'acquisition de Cytec en décembre 2015, les deux principales agences de notation ont confirmé la notation « Investment Grade » du Groupe, à Baa2/P2 (perspectives négatives) pour Moody's et une notation de BBB-/A3 (perspectives stables) pour Standard & Poor's.

Fortes réserves de trésorerie:

- À la fin 2016, le Groupe possède 1,1 milliards d'euros en trésorerie et équivalents (notamment d'autres instruments financiers actuels) ainsi que 2,4 milliards d'euros en réserves de trésorerie composées de facilités de crédit engagées (deux crédits syndiqués de respectivement 1,5 milliard d'euros et 550 millions d'euros) et 350 millions d'euros supplémentaires de facilités bilatérales avec des partenaires bancaires internationaux clés;
- Le Groupe a accès à un programme de Bons du Trésor belges pour un montant de 1 milliard d'euros et, comme alternative, à un programme de papier commercial américain pour 500 millions de dollars US.

Notation « Investment Grade » :

- Le Groupe vise à préserver son classement dans la catégorie « Investment Grade » en maintenant un profil financier prudent. De plus, la gestion de portefeuille et les décisions d'investissement du Groupe, ainsi que ses objectifs de génération de flux de trésorerie, tiennent explicitement compte des paramètres de crédit du Groupe. Solvay a en outre développé une méthodologie financière complète et se fait conseiller par des experts indépendants qui lui permettent de comprendre et d'anticiper les impacts sur la solvabilité découlant de développements financiers et commerciaux;
- Solvay encourage les discussions transparentes et régulières avec les principales agences de notation.

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS

RAPPORT DE GESTION

GESTION DES RISQUES

Diversification géographique et politique de couverture du change

La diversification géographique des capacités de production et des ventes atténue naturellement les risques de change, attendu que les flux de revenus sont alignés sur les dépenses dans la même monnaie.

Politique de couverture du risque de change

Solvay surveille étroitement le marché des changes et se couvre, dès que c'est nécessaire, principalement sur des durées inférieures à un an et généralement comprises entre un an et 18 mois.

- Afin de couvrir son exposition au risque de change, Solvay utilise des contrats à terme et d'option visant à assurer la valeur des futurs flux de trésorerie en monnaie étrangère.
- Le Groupe gère centralement son risque de change sur les créances, les dettes et les emprunts pour toutes les sociétés affiliées du Groupe lorsqu'il est possible de s'engager dans de telles transactions, et à l'aide de sociétés financières affiliées locales pour les autres régions.

Politique de couverture des taux d'intérêt

Le Groupe a souscrit la majorité de son endettement net à des taux d'intérêt fixes. Solvay suit de près le marché des taux d'intérêt et s'engage dans des swaps de taux d'intérêt dès que c'est nécessaire.

Contrôle des notations des contreparties du Groupe

Pour ses activités de trésorerie, Solvay travaille avec des institutions bancaires de premier ordre (sélection basée sur les principaux systèmes de notation) et réduit toute concentration de risques en limitant son exposition auprès de chacune de ces banques à un certain seuil fixé en fonction de la notation de crédit de l'institution en question. En outre, Solvay peut investir des avoirs dans des fonds monétaires bénéficiant d'une notation élevée et dans des titres de créances à court terme d'émetteurs souverains à la notation élevée, au moment jugé opportun.

Pour ses activités commerciales, le risque lié aux clients externes et au recouvrement de Solvay est contrôlé grâce à un solide réseau de gestionnaires de crédit et de recouvrements basés dans les zones et pays où le Groupe opère. Les processus de gestion et de recouvrement du crédit s'appuient sur un ensemble de procédures détaillées et sont gérés par des Comités de Crédits à l'échelle du Groupe et des GBU. Au cours des dernières années, ces mesures de limitation des pertes ont conduit à un taux faible record de défauts de paiement des clients.

Optimisation de la Gouvernance des fonds de pension et des régimes de retraite

Gouvernance des fonds de pension : Solvay a défini des orientations pour maximiser son influence sur les décisions des fonds de pension nationaux dans les limites autorisées par les lois nationales, y compris les investissements et le financement, le choix des

conseillers, la désignation des mandataires désignés par l'employeur pour les caisses de retraite locales et d'autres actions portant sur la gestion des coûts.

Optimisation des régimes de retraite : Cette optimisation consiste en premier lieu en la réduction de l'exposition du Groupe au risque lié aux régimes à prestations définies en convertissant les régimes actuels en régimes de retraite présentant un profil de risque moindre pour services futurs ou sans les proposer aux nouveaux arrivants. Les plans hybrides, qui combinent les régimes de retraite "cash balance" et les régimes à cotisations définies sont des exemples de plans présentant un profil de risque moindre.

Une analyse globale de gestion des actifs-passifs (Asset Liability Management, ou ALM) des régimes de retraite du Groupe, représentant environ 90 % des engagements de pension bruts ou nets du Groupe, est réalisée sur une base triennale pour identifier et gérer les risques correspondants sur une base globale. Solvay a procédé à une étude de gestion actif-passif (ALM) en 2016.

Processus de contrôle de la conformité à la réglementation fiscale et des politiques de définition des prix de transfert

Le **Processus de contrôle** de la conformité à la réglementation fiscale comprend le contrôle des procédures et systèmes par le biais de révisions internes et d'audits menés par des consultants externes réputés. Les efforts déployés pour éviter le risque de litiges fiscaux comprennent des analyses détaillées du financement interne des sociétés affiliées, des fusions, des acquisitions et désinvestissements ou des changements proposés dans l'organisation et les opérations de l'activité. Le Groupe fait appel à des experts externes ou à des cabinets d'avocats lorsque les montants en jeu l'exigent.

Des politiques de prix de transfert, des procédures et des contrôles

visent à répondre aux exigences des autorités. La documentation des prix de transfert est préparée chaque année pour chaque entité juridique concernée du Groupe qui exige une telle documentation, en conformité avec les lois et pratiques nationales. Ceci est réalisé avec l'aide d'experts internes ou externes, afin de démontrer que la tarification transversale intervient dans des règles de concurrence normales. L'existence et la disponibilité au moment voulu de la documentation sont régulièrement auditées par le département Audit Interne. Des spécialistes internes en prix de transfert assistent les entreprises dans la mise en place de prix intra-groupe conformes avec la politique de prix de transfert.

De plus, le département Fiscalité de Solvay accorde une attention particulière à l'interprétation et à l'application correctes de ces nouvelles règles fiscales afin d'éviter de futurs litiges. À cet égard, il met notamment en œuvre les recommandations relatives à l'érosion de la base d'imposition et au transfert de bénéfices (BEPS) du G20/de l'OCDE au niveau des pays afin de garantir que les positions fiscales restent cohérentes avec les nouvelles normes.

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS

RAPPORT DE GESTION

GESTION DES RISQUES

Risque lié aux maladies professionnelles et risque

pandémique

Description

Les maladies professionnelles sont reconnues comme résultant de l'exposition aux risques professionnels, généralement à la suite d'une exposition répétée. Dans la plupart des cas, les effets sur la santé se manifestent après une longue période de latence, comme c'est le cas des maladies ou cancers liés à l'amiante.

Le risque pandémique peut toucher les salariés, ainsi que leur famille et toute la société dans son ensemble.

Prévention et atténuation des risques

- Pour l'identification, la gestion et l'évaluation des risques, des approches conservatrices aident à éviter un risque réel d'exposition, y compris lorsque de nouveaux dangers se présentent;
- Solvay dispose d'un suivi des maladies professionnelles à l'échelle mondiale et d'un programme solide en matière d'hygiène industrielle reposant sur une évaluation complète de la conformité vis-à-vis des normes d'hygiène au travail;
- L'équipe mondiale de toxicologie de Solvay, soutenue par le Comité interne de Limite d'Exposition Acceptable de Solvay, définit les valeurs limites d'exposition acceptable de Solvay pour les substances qui ne sont pas soumises à une valeur limite d'exposition professionnelle (VLEP) ou pour une VLEP considérée comme insuffisamment protectrice. Une grande priorité est accordée aux nanomatériaux et aux nanotechnologies, aux perturbateurs endocriniens, aux substances extrêmement préoccupantes (SVHC), ainsi qu'aux applications des produits de Solvay dans le domaine de la santé;
- Il est demandé à tous les sites industriels et aux principaux sites administratifs de Solvay de garantir un contrôle médical périodique des salariés basé sur les profils de risque individuels, ainsi que sur les recommandations du Groupe, aidant à prévenir l'apparition de maladies professionnelles et d'autres effets néfastes sur la santé dus au travail;
- Les outils informatiques internes en hygiène industrielle et santé au travail sont intégrés au niveau du site. Ils permettent aux équipes locales de bénéficier d'une gestion facile et efficace des évaluations d'hygiène complètes et des données de surveillance médicale de leur personnel et d'y accéder. Ces outils permettent d'identifier et d'anticiper la survenance de nouveaux cas potentiels de maladies professionnelles, d'améliorer la traçabilité de l'exposition individuelle et collective ainsi que des données médicales et facilite le travail quotidien des médecins et hygiénistes de Solvay;
- Un plan mondial de préparation aux pandémies couvrant toutes les usines et activités, soutenu par un réseau de coordinateurs, a été développé. Ce plan peut être réactivé pour initier une réaction régionale ou locale.

Risque environnemental

Description

- La gestion ou la remédiation des sols pollués sur plusieurs sites, ainsi que la conformité aux futurs changements de la législation environnementale constituent des priorités absolues;
- Partout dans le monde, la législation tend à étendre les responsabilités légales en matière d'environnement, beaucoup plus que ce n'était le cas auparavant. En Europe toutefois, les législations sont réinterprétées de manière pragmatique en utilisant une analyse des risques spécifiques aux sites, en vue de définir la valeur d'intervention et les objectifs de remédiation.

Prévention et atténuation des risques

- La norme ISO 14001 ou des systèmes de gestion HSE intégrés équivalents (Solvay Care Management System) pour l'environnement sont mis en place dans tous les sites de production;
- Des politiques et des programmes de maîtrise des risques sont mis en œuvre dans toutes les unités de production et autres installations, et sont progressivement déployés dans les usines nouvellement acquises. Plus précisément, le Groupe prend les dispositions nécessaires pour répondre, et va même au-delà, aux normes réglementaires relatives aux risques majeurs, notamment par des mesures détaillées de prévention des accidents;
- Les sites confrontés à une contamination historique du sol font l'objet d'un contrôle et d'une gestion sévères. Une équipe mondiale dédiée reçoit une formation régulière et se charge de la mise à jour des dispositions appropriées au suivi et à la remédiation selon un processus d'audit défini;
- Selon notre politique, tous les sites concernés mènent une caractérisation des risques. Celle-ci prévoit un diagnostic des problèmes potentiels basé sur des études hydrogéologiques et les caractérisations du sol, une évaluation des risques pour les nappes aquifères et la mise en œuvre d'actions pertinentes de remédiation ou de confinement en collaboration avec les autorités;
- Tous les sites de Solvay font l'objet d'un contrôle réglementaire local. Des actions correctives sont mises en œuvre si nécessaire, en étroite collaboration avec les autorités environnementales;
- Solvay souscrit une assurance pour réduire l'impact financier en cas de matérialisation d'un risque environnemental. Solvay surveille également les effets du changement climatique, car les risques et opportunités associés peuvent affecter les objectifs commerciaux du Groupe. Dans une certaine mesure, le risque est couvert par la répartition géographique des sites de production et des marchés pour ses produits.

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS****RAPPORT DE GESTION****GESTION DES RISQUES****Risque informatique****Description**

Pour Solvay, les risques liés à l'information et aux services d'information concernent l'incapacité à assurer la continuité des services ou à fournir des services d'information adaptés aux besoins de l'entreprise.

Prévention et atténuation des risques

- Le Groupe utilise un réseau de données dédié et des routeurs régionaux gérés par un fournisseur de services fiable. Les données et applications critiques sont hébergées dans un centre de données opérant conformément aux bonnes pratiques professionnelles, qui assure la capacité de récupération des données en cas d'incident;
- En 2016, des tests de récupération après sinistre et de gestion de crises ont été effectués pour le centre de données ainsi que pour les principaux centres de services et bureaux régionaux de Solvay Business Services (SBS), impliquant divers scénarios de crise;
- Des contrôles généraux de l'informatique sont appliqués aux systèmes d'information critiques et font l'objet d'audits sur leur conformité tant au niveau interne qu'externe. Solvay a développé un programme d'audit informatique afin de garantir la conformité aux politiques de sécurité des systèmes d'information.

LITIGES IMPORTANTS

Compte tenu de la diversité de ses activités et de sa portée géographique, le Groupe Solvay est exposé à des risques juridiques, en particulier dans le domaine de la responsabilité « produit », des relations contractuelles, des lois antitrust, des litiges concernant des brevets, des évaluations fiscales et des questions HSE (Santé, Sécurité et Environnement). Dans ce contexte, les litiges sont inévitables et parfois nécessaires afin de défendre les droits et les intérêts du Groupe.

L'issue des procédures ne peut être prévue avec certitude. Il est par conséquent possible que des décisions de justice définitives ou arbitrales défavorables puissent conduire à des responsabilités (et des dépenses) qui ne sont pas couvertes ou ne le sont pas entièrement par des provisions ou des assurances, et dès lors, susceptibles d'avoir des conséquences significatives sur les résultats et bénéfices du Groupe.

Les procédures judiciaires en cours impliquant le Groupe Solvay et que l'on estime comporter des risques majeurs sont reprises ci-après. La liste des procédures juridiques décrites ci-après n'est pas exhaustive.

Le fait que ces litiges soient repris ci-après n'a aucun rapport avec le bien-fondé de l'affaire. Dans toutes les affaires qui suivent, Solvay se défend vigoureusement et croit au bien-fondé de sa défense.

Dans certains cas, Solvay a inscrit des réserves/provisions, conformément aux règles comptables, pour couvrir des risques financiers et les coûts de sa défense (voir Note 35D « Provisions pour litiges » aux états financiers consolidés du présent document).

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS

RAPPORT DE GESTION

GESTION DES RISQUES

Procédures antitrust

En 2006, la Commission européenne a infligé des amendes à Solvay (y compris à Ausimont SpA, acquise par Solvay en 2002) pour présomption d'infraction aux règles de la concurrence sur le marché des peroxides. Après appel, ces amendes se sont élevées à 139,5 millions d'euros pour Solvay SA et 12,8 millions d'euros pour Solvay Specialty Polymers Italy SpA. Des poursuites civiles conjointes ont été entamées devant le Tribunal de Dortmund (Allemagne) en 2009 contre Solvay et d'autres fabricants en invoquant une prétendue violation de la loi antitrust et en réclamant des dommages aux fabricants sur une base conjointe et solidaire. Le montant du litige s'élève approximativement à 240 millions d'euros (hors intérêts) pour l'ensemble des six défendeurs. Diverses questions quant à la compétence du Tribunal de Dortmund ont été soumises à la Cour de Justice de l'Union européenne et la procédure devant le Tribunal de Dortmund est en cours.

Au Brésil, Solvay fait face à des litiges administratifs liés à des activités d'entente présumée sur plusieurs marchés. Le CADE (Conseil administratif de défense économique, l'autorité antitrust brésilienne) a infligé en mai 2012 des amendes à Solvay et à d'autres en lien avec l'activité H₂O₂ et en février 2016 en lien avec l'activité perborate (les participations de Solvay pour les montants de ces amendes s'élèvent à respectivement 29,6 millions d'euros et 3,99 millions d'euros). Solvay a interjeté appel devant la Cour fédérale brésilienne pour contester ces amendes administratives.

Procédures liées à l'HSE

En octobre 2009, le Procureur de la République de la cour pénale d'Alessandria (Italie) a inculpé plusieurs personnes (y compris des collaborateurs et d'anciens collaborateurs de Solvay et d'Ausimont SpA, aujourd'hui Solvay Specialty Polymers Italy) pour infractions pénales présumées du droit environnemental (manquement à remédier) et de la législation en matière de santé publique (contamination intentionnelle d'eau potable). Solvay Specialty Polymers Italy - SSPI (anciennement Solvay Solexis et Ausimont), filiale de Solvay et successeur légal d'Ausimont SpA, appelé au procès en tant que partie civile aux côtés d'Edison SpA, pourrait être exposé à des actions en responsabilité civile en cas d'issue défavorable des poursuites. Les parties civiles admises au procès ont estimé, à titre provisionnel, le montant des dommages à environ 105 millions d'euros. En décembre 2015, la Cour d'assises d'Alessandria (Italie) a condamné trois responsables SSPI à 2,5 ans d'emprisonnement et a alloué des dommages et intérêts pour environ 400 000 euros. Ce jugement, qui n'est pas exécutoire, car non définitif, a fait l'objet d'un appel par toutes les parties et l'affaire est actuellement en instance devant la Cour de Cassation de Turin (Italie).

En mai 2008, le procureur de la Cour pénale de Pescara (Italie) a inculpé plusieurs personnes pour infractions pénales présumées à des lois environnementales (catastrophe écologique) et pour infractions pénales à la santé publique (contamination intentionnelle de l'eau potable) datant d'avant 2002 (soit avant l'acquisition d'Ausimont SpA par Solvay). Il y avait parmi ces personnes d'anciens salariés d'Ausimont SpA, acquise par Solvay en 2002 ; aucun salarié de Solvay n'a été inculpé. Solvay SA et Solvay Specialty Polymers Italy ont été admises au procès en qualité de parties civiles. La Cour d'assises de Chieti a rejeté l'accusation de contamination intentionnelle et déclaré les anciens salariés d'Ausimont coupables de pollution environnementale, mais a cependant déclaré que cette affaire était prescrite. Le ministère public et les parties civiles ont fait appel de cette décision et l'affaire est actuellement en instance devant la Cour de Cassation de L'Aquila (Italie).

Fin 2016, 17 procédures civiles avaient été introduites devant le Tribunal civil de Livourne par d'anciens salariés et parents de salariés décédés du site de Rosignano, demandant des dommages-intérêts (provisoirement évalués à 9 millions d'euros) à raison de maladies présumées être causées par une exposition à l'amiante. Les défenderesses dans ces procédures civiles sont Solvay SA et Solvay Chimica Italia SpA, respectivement propriétaire et gérant du site de Rosignano.

Activités pharmaceutiques (activités abandonnées)

Dans le cadre de la vente des activités pharmaceutiques en février 2010, les accords contractuels ont défini les conditions pour l'attribution et la répartition des responsabilités issues des activités avant la vente.

À quelques exceptions près, l'exposition de Solvay à une indemnisation d'Abbott pour des responsabilités issues des activités vendues est limitée à un montant total représentant 500 millions d'euros et est limitée dans le temps.

Ce montant inclut l'indemnisation pour certaines responsabilités potentielles dans le cadre du litige aux États-Unis sur les traitements hormonaux substitutifs (THS), le litige relancé concernant Qui Tam et la présomption d'influence des pratiques promotionnelles et marketing sur les ventes des médicaments ACEON®, LUVOX®, et ANDROGEL®, et le litige plus récent portant sur une thérapie substitutive de la testostérone concernant là aussi le médicament ANDROGEL®. Ces litiges évoluent à des rythmes différents.

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS

RAPPORT DE GESTION

Rapport de gestion	
Déclaration de gouvernance d'entreprise	13
Gestion des risques	37
REVUE DES ACTIVITÉS	
États extra-financiers	76
États financiers	110
Rapports du commissaire et Déclaration de responsabilité	205

1. VUE D'ENSEMBLE DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS	53	
Chiffres clés financiers	53	
Chiffres clés financiers historiques	54	
2. CONTEXTE DE LA PRÉPARATION	55	
Comparaison des résultats	55	
Compte de résultat sous-jacent versus IFRS	55	
Mesures de performance alternatives (APM)	55	
Description des segments opérationnels	56	
3. NOTES CONCERNANT LES CHIFFRES SOUS-JACENTS DU GROUPE	58	
NOTE B1 Chiffre d'affaires net	58	
NOTE B2 Coûts sous-jacents des matières premières & énergie	58	
NOTE B3 EBITDA sous-jacent	59	
NOTE B4 Amortissements & dépréciations sous-jacents	59	
NOTE B5 Charges financières nettes sous-jacentes	60	
NOTE B6 Charges d'impôts sous-jacentes	60	
NOTE B7 Profit sous-jacent des activités abandonnées	60	
NOTE B8 Dépenses d'investissement	61	
NOTE B9 Free Cash Flow	62	
NOTE B10 Fonds de roulement net	62	
NOTE B11 Endettement net	63	
NOTE B12 CFROI	64	
NOTE B13 Recherche & Innovation	64	
4. NOTES CONCERNANT LES CHIFFRES SOUS-JACENTS DES SEGMENTS	65	
NOTE B14 Advanced Materials	66	
NOTE B15 Advanced Formulations	67	
NOTE B16 Performance Chemicals	68	
NOTE B17 Functional Polymers	69	
NOTE B18 Corporate & Business Services	70	
5. RÉCONCILIATION DES CHIFFRES SOUS-JACENTS AVEC LES CHIFFRES IFRS	70	
NOTE B19 EBITDA IFRS	71	
NOTE B20 EBIT IFRS	72	
NOTE B21 Charges financières nettes sur base IFRS	72	
NOTE B22 Charges d'impôts IFRS	72	
NOTE B23 Profit IFRS des activités abandonnées	72	
NOTE B24 Profit IFRS de la période	72	
6. NOTES CONCERNANT LES CHIFFRES PAR ACTION	73	
NOTE B25 Résultat par action	74	
NOTE B26 Dividende	74	
7. PERSPECTIVES 2017	75	

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS

RAPPORT DE GESTION

REVUE DES ACTIVITÉS

1. VUE D'ENSEMBLE DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS

Chiffres clés financiers

En millions d'euros	Notes	IFRS ⁽¹⁾			Sous-jacent		
		2016	2015 pro forma	%	2016	2015 pro forma	%
Chiffre d'affaires net	B1	10 884	11 415	-4,7%	10 884	11 415	-4,7%
Frais opérationnels nets excluant amortissements & dépréciations	B2	-8 753	-9 559	8,4%	-8 600	-9 290	7,4%
EBITDA	B3	2 131	1 857	15%	2 284	2 125	7,5%
Marge d'EBITDA	B3				21%	19%	2,4pp
Amortissements & dépréciations d'actifs	B4	-1 169	-1 103	-6,0%	-750	-727	-3,1%
EBIT		962	754	28%	1 534	1 398	9,7%
Charges financières nettes	B5	-339	-320	-5,7%	-469	-441	-6,4%
Charges d'impôts	B6	56	-35	n.s.	-291	-300	3,2%
Taux d'imposition	B6				28%	32%	-4,8pp
Profit de la période des activités abandonnées	B7	-6	50	n.s.	133	175	-24%
Profit de la période attribué aux participations ne donnant pas le contrôle (1)		-53	-48	11%	-61	-65	-6,6%
Profit attribué à Solvay		621	400	55%	846	768	10%
Résultat de base par action (en €)	B25	6,01	3,86	56%	8,19	7,40	11%
Dividende⁽²⁾	B26	3,45	3,30	-4,3%	3,45	3,30	-4,3%
Investissements	B8	-981	-1 160	15%	-981	-1 160	15%
Investissements des activités poursuivies	B8	-929	-1 057	12%	-929	-1 057	12%
Conversion en cash	B8				59%	50%	9,0pp
Free cash flow	B9	876	492	78%	876	492	78%
Free cash flow des activités poursuivies	B9	736	394	87%	736	394	87%
Fonds de roulement net	B10	1 396	1 557	-10%	1 396	1 557	-10%
Fonds de roulement net / chiffre d'affaires	B10				15,3%	13,4%	1,9pp
Dette nette⁽³⁾	B11	-4 356	-4 379	-	-6 556	-6 579	-
Ratio de levier sous-jacent ⁽²⁾⁽⁴⁾	B11				2,60	2,82	-0,21
CFROI⁽⁵⁾	B12				6,3%	6,1%	0,3pp
Recherche & innovation	B13				-350	-361	3,0%
Intensité de recherche & innovation	B13				3,2%	3,2%	0,1pp

(1) Une réconciliation complète du compte de résultat IFRS et sous-jacent peut être trouvée dans la section 5 du Business Review.

(2) Le dividende de l'exercice 2016 est recommandé, en attendant l'Assemblée générale du 9 mai 2017.

(3) La dette nette sous-jacente comprend les obligations hybrides perpétuelles, comptabilisées en capitaux propres selon les IFRS.

(4) Le ratio de levier sous-jacent pour l'exercice 2016 est calculé sur base de l'EBITDA sous-jacent incluant les activités abandonnées Acetow et Vinythal.

(5) Le CFROI de l'exercice 2015 pro forma n'a pas été retraité pour la cession d'Acetow et Vinythal.

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS

RAPPORT DE GESTION

REVUE DES ACTIVITÉS

Chiffres clés financiers historiques

En millions d'euros		Tel publié				
		2012	2013	2014	2015 ⁽¹⁾	2016
Chiffres du compte de résultat						
Chiffre d'affaires	a	12 831	10 367	10 629	11 047	11 403
Chiffre d'affaires net	b	12 435	9 938	10 213	10 578	10 884
EBITDA sous-jacent	c	2 067	1 663	1 783	1 955	2 284
Marge d'EBITDA sous-jacent	d	17%	17%	17%	18%	21%
EBIT IFRS	e	1 275	647	652	833	962
Profit de la période sous-jacent	f					907
Profit de la période IFRS	g	601	315	13	454	674
Profit sous-jacent attribué à Solvay	h			622	680	846
Profit IFRS attribué à Solvay	i	584	270	80	406	621
Chiffres de flux de trésorerie						
Investissements	k	-785	-810	-987	-1 037	-981
Investissements des activités poursuivies	l	-785	-708	-861	-969	-929
Conversion en cash	m = (c+l)/c	62%	57%	52%	50%	59%
Free cash flow	n	787	524	656	387	876
Chiffres du bilan						
Fonds de roulement net	p	1 379	1 217	1 101	1 557	1 396
Fonds de roulement net / chiffre d'affaires	q = p/(a) ⁽²⁾	12,4%	12,9%	13,5%	13,4%	15,3%
Dette nette sous-jacente ⁽³⁾	r = s+t	-1 125	-2 302	-1 978	-6 579	-6 556
Obligations hybrides perpétuelles	s	-	-1 200	-1 200	-2 200	-2 200
Dette nette IFRS	t	-1 125	-1 102	-778	-4 379	-4 356
Total des capitaux propres	u	6 574	7 453	6 778	9 668	9 956
Capitaux propres attribués aux participations ne donnant pas le contrôle	v	443	378	214	245	250
Obligations hybrides perpétuelles, dans les capitaux propres	w	-	1 194	1 194	2 188	2 188
Capitaux propres attribués à Solvay	x = u-v-w	6 131	5 881	5 369	7 234	7 518
Ratio de levier sous-jacent ⁽⁴⁾	y = -r/c	0,5	1,4	1,1	2,8	2,6
Autres chiffres clés						
CFROI ⁽⁵⁾	A	6,5%	6,9%	6,9%	6,9%	6,3%
Recherche & innovation	B	-300	-280	-287	-320	-350
Intensité de recherche & innovation	C = -B/b	2,4%	2,8%	2,8%	3,0%	3,2%

(1) Les chiffres de l'exercice 2015 ne sont pas présentés sur base pro forma, c'est-à-dire excluent Cytec.

(2) Moyenne des trimestres.

(3) La dette nette sous-jacente comprend les obligations hybrides perpétuelles, comptabilisées en capitaux propres selon les IFRS.

(4) Le ratio de levier sous-jacent pour l'exercice 2016 est calculé sur base de l'EBITDA sous-jacent incluant les activités abandonnées Acetow et Vinythal. Le ratio de levier sous-jacent pour l'exercice 2015 est calculé sur base de l'EBITDA pro forma sous-jacent, incluant Cytec.

(5) Le CFROI de l'exercice 2012 est calculé avant la cession d'Indupa.

Le tableau ci-dessus présente les données historiques du Groupe publiées à la date de référence. Ces données n'ont pas été affectées par d'éventuels retraitements ultérieurs liés à des changements de périmètre, une évolution des normes IFRS/IAS, etc.

Au cours des périodes de référence, les principaux changements suivants sont intervenus :

- 2012 :
 - Indupa, les activités chlorovinyles d'Amérique latine, présentées comme abandonnées et actifs disponibles à la vente;
- 2013 :
 - Activités chlorovinyles européennes présentées comme abandonnées et actifs disponibles à la vente;
 - Acquisition de Chemlogics, consolidé à partir du 1 novembre ;

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS

RAPPORT DE GESTION

REVUE DES ACTIVITÉS

- 2014 :
 - Application de IFRS 11;
 - Activités Eco Services présentées comme abandonnées et actifs disponibles à la vente, et cédées le 2 décembre;
 - 2015 :
 - Contribution des activités chlorovinyles européennes à la coentreprise Inovyn (50 % Solvay, 50 % Ineos) le 1er juillet 2015;
 - Acquisition de 100 % des actions de Cytec Industries Inc. le 9 décembre 2015. Le bilan d'ouverture de Cytec a été entièrement consolidé dans les comptes du groupe Solvay à partir du 31 décembre 2015. Le résultat et les flux de trésorerie de Cytec pour la période du 9 au 31 décembre ne sont pas significatifs, à l'exception des dépenses liées à l'acquisition présentées comme gestion et réévaluation de portefeuille. Par conséquent, Cytec n'a pas contribué au résultat net IFRS ou aux flux de trésorerie du Groupe en 2015.
 - 2016 :
 - Cession des parts Solvay dans la coentreprise Inovyn le 7 juillet;
 - Activités d'Acetow et de Vinythai classées en tant qu'activités abandonnées et actifs disponibles à la vente;
 - Cession des activités chlorovinyles Indupa en Amérique latine le 27 décembre.
- les résultats liés à la gestion et à la réévaluation du portefeuille;
 - les résultats liés aux assainissements historiques et aux principaux litiges juridiques;
 - les impacts liés aux Fusions & Acquisitions, qui comprennent principalement les impacts non cash de l'Allocation du Prix d'Acquisition (par exemple, réévaluation de stocks et amortissement d'actifs incorporels) ainsi que les bonus de rétention relatifs à l'acquisition de Chemlogics et à d'autres acquisitions;
 - les résultats financiers nets relatifs aux changements de taux d'actualisation, à l'hyperinflation, aux coupons des obligations hybrides perpétuelles considérés comme dividendes en IFRS et aux impacts de gestion de la dette (incluant principalement les gains/pertes relatifs au remboursement anticipé de dette);
 - les ajustements des résultats mis en équivalence pour les gains ou pertes de dépréciation et les résultats de change sur la dette non réalisés;
 - les résultats des actifs financiers disponibles à la vente;
 - les effets d'impôts sur les éléments précités et les charges ou produits d'impôts des années antérieures;
 - tous les ajustements précités s'appliquent aux activités poursuivies et aux activités abandonnées, et incluent les impacts sur les participations ne donnant pas le contrôle.

2. CONTEXTE DE LA PRÉPARATION

Comparaison des résultats

Suite à l'annonce de la cession des activités d'Acetow et de Vinythai en fin d'année 2016, celles-ci ont été classifiées en tant qu'activités abandonnées et actifs disponibles à la vente. À des fins de comparaison, le compte de résultat 2015 a été retraité.

Les résultats de l'ancienne société Cytec sont consolidés dans le compte de résultat et le flux de trésorerie du groupe depuis le 1er janvier 2016. Les informations comparatives relatives au premier trimestre et à l'exercice complet de 2015 sont présentées sur une base pro forma non audité comme si l'acquisition de Cytec avait eu lieu le 1er janvier 2015.

Compte de résultat sous-jacent versus IFRS

Outre les comptes IFRS, Solvay présente des indicateurs de performance du compte de résultat sous-jacent afin de fournir une vue plus complète permettant les comparaisons de la performance économique du Groupe. Ces chiffres IFRS sont ajustés pour les impacts non cash de l'Allocation du Prix d'Acquisition (PPA) liés aux acquisitions, les coupons des obligations hybrides perpétuelles, classées en tant que fonds propres en IFRS, mais traitées comme de la dette dans les états sous-jacents, et pour d'autres éléments afin de fournir des indicateurs évitant la déformation de l'analyse de la performance sous-jacente du Groupe. Ces ajustements comprennent :

Solvay estime que ces mesures sont des outils utiles pour analyser et expliquer les évolutions et les tendances des résultats historiques de ses activités, en permettant de comparer la performance sur une base cohérente. Le compte de résultats sous-jacent n'est pas audité, mais les chiffres dérivent des comptes IFRS audités.

Mesures de performance alternatives (APM)

Solvay utilise des mesures de performance alternatives pour mesurer sa performance financière, tel définies que ci-dessous :

- Le terme « chiffre d'affaires net » concerne les ventes de biens et de services à valeur ajoutée correspondant au savoir-faire et au métier de base de Solvay. Le chiffre d'affaires net exclut les autres revenus, composés principalement des transactions de trading sur matières premières et utilités et les autres revenus annexes du Groupe;
- EBITDA : Résultat avant intérêts, impôts et amortissements.
- EBIT : Résultat avant intérêts et impôts.
- Taux d'imposition = charges d'impôts / (résultat avant impôts - résultats des entreprises associées et des coentreprises - intérêts et résultats de change réalisés sur la coentreprise RusVinyl). L'ajustement du dénominateur relatif aux entreprises associées et aux coentreprises est dû au fait que leur contribution est déjà nette d'impôts;

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS

RAPPORT DE GESTION

REVUE DES ACTIVITÉS

- Le Free cash flow évalue les flux de trésorerie des activités opérationnelles, nets d'investissements. Il exclut toutes activités de fusions et acquisitions ou les activités de financement qui y sont liées, mais il comprend des éléments comme les dividendes des entreprises associées et coentreprises, retraites, coûts de restructurations etc. Il est défini comme les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation (hors flux de trésorerie relatifs aux acquisitions de filiales) et flux de trésorerie des activités d'investissement (hors acquisition et cession de filiales et d'autres participations, et hors prêts aux entreprises associées et aux sociétés non consolidées, ainsi que les éléments fiscaux qui y sont liés) ;
- Capex : montants payés pour l'acquisition d'actifs incorporels et corporels.
- La conversion en cash est un ratio mesurant la conversion d'EBITDA en liquidités. Il correspond à (EBITA sous-jacent + Capex des activités poursuivies) / EBITDA sous-jacent ;
- Endettement net = Dettes financières non courantes + Dette financière courante – Trésorerie & équivalents de trésorerie – Autres créances d'instruments financiers. La dette nette sous-jacente représente la part de Solvay en dette, et a pour effet de retraiter en dette 100% des obligations hybrides perpétuelles, considérées comme des capitaux propres selon les normes IFRS.
- Effet de levier = Dette nette / EBITDA sous-jacent des 12 derniers mois. Effet de levier sous-jacent = dette nette sous-jacente / EBITDA sous-jacent des 12 derniers mois ;
- Le CFROI (ou Cash Flow Return On Investment) mesure le rendement en flux de trésorerie des activités d'exploitation de Solvay. Il utilise une estimation raisonnable du coût de remplacement des actifs et évite les distorsions comptables, par ex. Pour les dépréciations. Il correspond au ratio entre le flux de trésorerie récurrent et le capital investi, où :
 - Flux de trésorerie récurrents = EBITDA sous-jacent + (dividendes reçus des entreprises associées et des coentreprises) - résultats des entreprises associées et des coentreprises) - capex récurrents – impôts récurrents sur le résultat ;
 - Capitaux investis = valeur de remplacement du goodwill et des actifs immobilisés + fonds de roulement net + valeur comptable des entreprises associées et des coentreprises ;
 - Capex récurrents : normalisé à 2 % de la valeur de remplacement des actifs immobilisés, nets de la valeur du goodwill ;
 - L'impôt récurrent sur le résultat est normalisé à 30% de (EBIT sous-jacent - résultats des entreprises associées et des coentreprises) ;
- Recherche & Innovation mesure l'effort total en flux de trésorerie dans la recherche et l'innovation, sans tenir compte si les coûts ont été dépensés ou capitalisés. Il est composé des coûts de recherche et développement du compte de résultats avant compensation des subventions et des redevances et là où la dépréciation et l'amortissement ont été remplacés par une dépense d'investissement s'y rapportant ;
- L'intensité de recherche & innovation est le ratio entre la recherche et l'innovation et les ventes nettes ;
- Fonds de roulement net : stocks, créances commerciales et autres créances courantes, moins dettes commerciales et autres passifs courants.

Ces mesures de performance alternatives sont utilisées en interne pour analyser les résultats du Groupe ainsi que ses business units. Elles sont aussi utilisées dans le calcul de la rémunération variable du management. Ces mesures de performance alternatives sont des mesures non auditées, mais dérivent des comptes IFRS audités.

Description des segments opérationnels

Advanced Materials

Moteurs de croissance, les activités d'Advanced Materials contribuent à la performance du Groupe par leur leadership sur des marchés à barrières d'entrée élevées et par leur fort retour sur investissement. Par la capacité d'innovation, la présence à l'international et des collaborations de longue date avec des clients, les activités Advanced Materials confèrent un avantage concurrentiel aux entreprises en quête de fonctionnalités toujours moins consommatrices d'énergie et moins polluantes.

Specialty Polymers

Avec plus de 1 500 produits, Specialty Polymers offre la plus large gamme de polymères de haute performance au monde. La GBU s'adresse à des marchés très diversifiés et dynamiques (comme l'automobile, l'aéronautique, les « smart devices », l'énergie, les soins de santé et le traitement de l'eau) poussés par l'allègement des matériaux et la demande mondiale de technologies « propres ».

Composite Materials

Composite Materials est un fournisseur de premier plan sur le marché des matériaux composites pour l'aéronautique, renommé pour son leadership technologique et la valeur ajoutée pour ses clients : échelle et capacités techniques. Ses produits permettent un allègement des avions, réduisant ainsi leur empreinte environnementale. En complément du secteur aéronautique, Composite Materials trouve aussi des applications dans les secteurs de l'éolien, du sport, des voiliers et surtout dans l'automobile, où les propriétés d'allègement constituent un réel potentiel de développement.

Special Chem

Special Chem produit des formulations à base de fluor et de terres rares pour des applications dans l'automobile, les semi-conducteurs et l'éclairage. Forte de son savoir-faire industriel, de sa présence mondiale et de sa R&I de proximité, Special Chemicals s'affirme comme un partenaire stratégique du marché de l'automobile pour la production de matériaux pour le contrôle des émissions et le brasage d'aluminium, et en tant que producteur de matériaux de nettoyage et de polissage pour l'électronique.

Silica

Silica se concentre sur la silice hautement dispersible, principalement utilisée dans la fabrication de pneus basse consommation de carburant et haute performance. Silica développe des solutions innovantes pour les fabricants mondiaux de pneus, ainsi que des gammes de silices destinées à de nombreux segments du marché tels que le dentifrice, l'alimentation, les produits industriels, et les articles en caoutchouc.

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS

RAPPORT DE GESTION

REVUE DES ACTIVITÉS

Advanced Formulations

Principal levier de croissance de Solvay, les activités d'Advanced Formulations sont caractérisées par leur approche orientée client et leur intensité en capital relativement faible. Leurs solutions répondent aux principales tendances de la société, satisfaisant aux exigences toujours plus strictes en matière d'environnement et d'économies d'énergie, et font face aux enjeux des marchés de consommation de masse.

Novecare

Novecare développe et produit des formulations qui modifient les propriétés des liquides. Il offre des solutions à l'industrie du pétrole et du gaz en proposant un portefeuille de produits chimiques le plus vaste au monde. Novecare fournit également des solutions de spécialité pour certaines applications industrielles, agricoles et pour les marchés du revêtement.

Technology Solutions

Technology Solutions est un leader mondial de spécialités pour l'extraction minière, les dérivés du phosphore et les solutions de stabilisation des polymères. Son portefeuille comprend des technologies de classe mondiale et de pointe, ainsi que des services techniques inégalés et une expertise sur application qui soutiennent nos clients dans le développement de solutions sur mesure, en particulier dans les mines, où les produits Solvay permettent une meilleure extraction des métaux dans des situations où les minerais sont de plus en plus complexes et rares.

Aroma Performance

Aroma Performance est le premier producteur mondial de vanilline destinée à l'alimentation, les arômes et les parfums, et d'intermédiaires de synthèse utilisés en parfumerie.

Performance Chemicals

Performance Chemicals opère sur des marchés matures et résistants, où la réussite repose sur les économies d'échelle, la compétitivité et la qualité des services. Fortement génératrices de cash, les activités du segment Performance Chemicals ont engagé de nouveaux programmes d'excellence pour créer durablement de la valeur.

Soda Ash & Derivatives

Soda Ash & Derivatives est le premier producteur mondial de soude et de bicarbonate de sodium, principalement vendus aux industries du verre plat et du verre d'emballage mais également utilisés dans les secteurs des détergents, de l'agroalimentaire, de l'alimentation animale et humaine. Elle a une bonne rentabilité grâce à des prix bien fixés, une bonne dynamique de croissance et des installations de grande qualité.

Peroxides

Solvay est leader du marché du peroxyde d'hydrogène, en part de marché et technologie. Le peroxyde d'hydrogène est principalement utilisé pour blanchir la pâte à papier. Ses propriétés présentent également un intérêt pour de nombreuses autres applications comme les produits chimiques, l'alimentation, les textiles et l'environnement.

Coatis

Coatis est un fournisseur de solutions de solvants à base de glycérine et de phénols de spécialité principalement destinés au marché d'Amérique latine. Il jouit d'une position de leadership incontestée sur le marché brésilien pour le phénol et dérivés utilisés dans la production de résines synthétiques pour les fonderies, la construction et les abrasifs.

Functional Polymers

Functional Polymers inclut les activités liées aux polyamides qui produit des composés à base de polyamide utilisés dans les plastiques de haute performance et les fils de polyamide, et accueille aussi la participation de Solvay dans sa coentreprise de chlorovinyles RusVinyl en Russie.

Polyamides

La GBU est l'un des rares opérateurs du marché contrôlant toute la chaîne polyamide en amont (production d'intermédiaires et de polymères) et en aval (développement de plastiques techniques à haute valeur ajoutée) destinés principalement aux secteurs automobile, électrique et électronique et à différents marchés des biens de consommation. Elle inclut également une activité aval en Amérique latine, qui produit et commercialise du textile, ainsi que des fils industriels destinés à la confection de vêtements et à des applications industrielles.

Chlorovinyls

Les activités chlorovinyles russes se composent de la coentreprise RusVinyl dont les opérations ont commencé en 2014 et dont le résultat est consolidé selon la méthode de la mise en équivalence.

Corporate & Business Services

Solvay Energy Services

Solvay Energy Services offre des services sur mesure innovants et durables spécialement conçus pour améliorer la performance énergétique et réduire l'empreinte de CO₂ du groupe Solvay et des clients industriels grands consommateurs d'énergie. Ces services vont de l'approvisionnement énergétique et l'efficacité énergétique à la gestion des risques liés au prix et l'exploitation des installations de co-génération.

Autres fonctions Corporate et Business Services

Business Services couvre, au sein d'une organisation mondiale de services partagés, tous les services informatiques du Groupe et ses principaux départements administratifs (comptabilité, crédit, service client, douanes, administration des salaires et du personnel et approvisionnements).

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS

RAPPORT DE GESTION

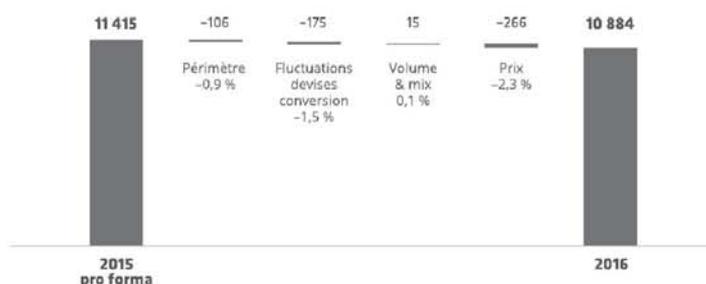
REVUE DES ACTIVITÉS

3. NOTES CONCERNANT LES CHIFFRES SOUS-JACENTS DU GROUPE

NOTE B1

Chiffre d'affaires net

Evolution du chiffre d'affaires net



Le chiffre d'affaires net s'est établi à 10 884 millions d'euros, en repli de -4,7 %. Les volumes sont globalement stables. Les prix de vente ont en revanche diminué. L'impact des fluctuations des taux de change sur la conversion a été négatif alors que l'effet de périmètre a été moindre.

Les volumes sont restés stables, l'accroissement des volumes de Functional Polymers étant supérieur à la diminution de ceux d'Advanced Formulations. Advanced Materials a réalisé une solide croissance dans les marchés des biens de consommation, de la santé et de l'automobile, supérieure à la baisse de la production d'avions civils et de smart devices, due notamment à un déstockage sur ces marchés. Si l'activité sur le marché du pétrole et du gaz s'améliore depuis le second semestre, elle reste bien en deçà de son niveau de 2015, ce qui pénalise la performance d'Advanced Formulations. L'impact en a toutefois été atténué par la croissance d'autres secteurs tels que l'agrochimie. Les volumes de Performance Chemicals ont été neutres dans l'ensemble. Les volumes de Functional Polymers ont progressé sous l'effet d'une forte demande pour les produits intermédiaires de polyamide 6.6 et les matériaux avancés.

Les prix ont reculé de -2,3 % suite à la répercussion de la baisse du coût des matières premières aux clients et sous l'effet d'une pression sur les prix dans le secteur du pétrole et du gaz ainsi qu'en Amérique Latine.

Les fluctuations des taux de change ont eu un effet de conversion légèrement négatif de -1,5 % dû à la dépréciation du yuan chinois et du bolivar vénézuélien.

L'effet de périmètre a joué pour -0,9 % et correspond à la vente des activités Réfrigérants et PCC en 2015.

NOTE B2

Coûts sous-jacents des matières premières & énergie

Le coût sous-jacent des ventes a atteint -8,2 milliards d'euros dont environ 40% comprend les dépenses en matières premières et énergie.

La dépense en matières premières des GBU du Groupe s'élevait à environ 2,5 milliards d'euros en 2016, près de 16 % de moins par rapport à 2015. Les matières premières peuvent être divisées en plusieurs catégories : dérivés du pétrole brut environ 46%, dérivés minéraux environ 23 % (fibre de verre, silice de sodium, silicate de calcium, phosphore, hydroxyde de sodium...), produits dérivés du gaz naturel (près de 13 %), produits biochimiques environ 12 % (pâte de bois, glycérol, guar, alcool gras, alcool éthylique...), autres (près de 7 %).

Les dépenses énergétiques sont une composante importante de la structure des coûts du Groupe. Les dépenses énergétiques nettes représentaient près de 0,64 milliards d'euros en 2016, près de 10 % de moins par rapport à 2015. Les sources d'énergie se répartissent entre l'électricité et le gaz (près de 71 %), le coke, le charbon et l'antracite (environ 22 %) et la vapeur et autres (près de 7 %). Les combustibles fossiles représentaient environ 73 %. Plus de la moitié des dépenses ont eu lieu en Europe (environ 54 %) suivie des Amériques (24 %), l'Asie et le reste du monde (environ 20 %). Depuis de nombreuses années, le Groupe mène une politique énergétique dynamique. En tant que grand consommateur d'énergie, le Groupe produit sa propre électricité à travers des installations de cogénération sur site et des turbines à vapeur pour une capacité totale d'environ 800 MWe.

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS

RAPPORT DE GESTION

REVUE DES ACTIVITÉS

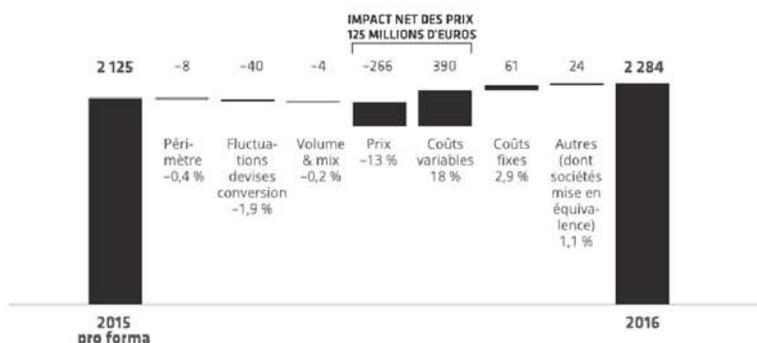
Energy Services (SES) est dédiée à l'optimisation des coûts énergétiques et des émissions de carbone de Solvay. En outre, SES a continué de déployer son programme d'excellence en matière d'efficacité énergétique appelé SOLWATT®, visant à réduire la consommation d'énergie et à optimiser la production d'énergie sur les sites industriels. Fin 2016, SOLWATT® a été progressivement développée et couvre quasiment tous les sites de production du Groupe. Depuis décembre 2016⁽¹⁾, 2205 actions pour un total de

91 millions d'euros d'économies par an ont été identifiées après la phase de diagnostic. Plus de la moitié de ces actions représentant une économie annuelle de 35,5 millions d'euros et environ 359 kt de CO₂ ont été réalisées depuis 2011⁽¹⁾. Soda Ash & Derivatives et Specialty Polymers figurent parmi les principaux bénéficiaires.

NOTE B3

EBITDA sous-jacent

Underlying EBITDA evolution



L'EBITDA sous-jacent a progressé de 7,5 % à 2 284 millions d'euros, tiré par le *pricing power* et bénéficiant de la réduction des coûts fixes. L'excellence opérationnelle contribue pour plus de 200 millions d'euros à l'EBITDA, alors que la réalisation de l'intégration de Cytect a déjà permis de réaliser 70 millions d'euros de synergies, bien au-delà des prévisions initiales. Aucun effet notable lié aux variations des volumes et du mix n'est à signaler. Les fluctuations des taux de change et effets de périmètre ont eu un impact légèrement négatif.

Les volumes sont restés inchangés et n'impactent pas l'EBITDA.

Le *pricing power* soutenu a contribué à hauteur de 5,9 % à la hausse des prix nets par rapport à l'année passée. La baisse des prix de vente a été largement compensée par la réduction du coût des matières premières et les programmes d'excellence opérationnelle sur l'ensemble des segments d'activité, à l'exception d'Advanced Formulations, qui pâtit d'une forte pression à la baisse sur les prix dans le secteur du pétrole et du gaz. La stratégie de couverture glissante de l'exposition aux risques de change a protégé le *pricing power* des effets de fluctuation à court terme des taux de change.

Les coûts fixes diminuent et contribuent pour 2,9 % à l'EBITDA grâce aux programmes d'excellence opérationnelle et à la réalisation des synergies qui ont plus que compensé les effets de l'inflation et des coûts supplémentaires liés à l'accroissement des capacités de production.

L'impact net de l'effet de change sur la conversion a été de -1,9 % et est lié à la forte dépréciation du bolivar vénézuélien et du yuan chinois.

L'effet de périmètre sur l'EBITDA s'est élevé à -0,4 %.

La marge EBITDA sous-jacent s'est établie à 21 %, en hausse de 2,4 points de % par rapport à 2015, dépassant pour la première fois les 20 %.

NOTE B4

Amortissements & dépréciations sous-jacents

Les charges d'amortissement et de dépréciation étaient de -750 millions d'euros. Celles-ci progressent de 3 % par rapport aux -727 millions d'euros de 2015 du fait de l'augmentation des dépenses d'investissement ces dernières années.

(1) Les chiffres 2016 de SOLWATT® comprennent toujours des actions liées à Acetow et Vinythal.

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS

RAPPORT DE GESTION

REVUE DES ACTIVITÉS

NOTE B5

Charges financières nettes sous-jacentes

En millions d'euros		Sous-jacent	
		2016	2015 pro forma
Charges nettes sur emprunts	a	-226	-210
Coupons d'obligations hybrides perpétuelles	b	-111	-112
Intérêts et gains/pertes de change réalisées sur la coentreprise RusVinyl	c	-26	-27
Coût d'actualisation des provisions	d	-106	-92
Résultat d'actifs financiers disponibles à la vente	e	-	-
Charges financières nettes⁽¹⁾	f = a+b+c+d+e	-469	-441

(1) Les charges financières nettes sous-jacentes incluent les coupons des obligations hybrides perpétuelles, qui sont considérés comme des dividendes en IFRS et ne sont donc pas pris en compte dans le compte de résultat, ainsi que les charges financières et les pertes de change réalisées dans la co-entreprise RusVinyl, et qui, aux normes IFRS font partie du résultat des sociétés associées & des co-entreprises, sont donc incluses dans l'EBITDA IFRS.

Les charges financières nettes sous-jacentes sont passées de -441 millions à -469 millions d'euros sur un an.

- Le coût d'emprunt sous-jacent net a augmenté de -210 millions d'euros à -226 millions d'euros sur un an, les coûts des swaps de change et l'augmentation des taux d'intérêt étant supérieurs à la diminution de l'endettement et du coût de portage.
- Les coupons des obligations hybrides perpétuelles étaient de -111 millions d'euros, en ligne avec ceux de l'an passé.

• Les charges financières liées à la coentreprise RusVinyl étaient restées stables de -26 millions d'euros contre -27 millions d'euros l'an passé.

• Les coûts d'actualisation des retraites et des obligations environnementales qui, de par leur nature, n'ont aucune incidence sur la trésorerie, passent de -92 millions d'euros à -106 millions d'euros sur un an, du fait de l'effet positif des produits exceptionnels sur les prestations de retraite complémentaires en 2015.

NOTE B6

Charges d'impôts sous-jacentes

En millions d'euros		Sous-jacent	
		2016	2015 pro forma
Profit de la période avant impôts	a	1 065	957
Résultat des entreprises associées & coentreprises	b	69	44
Intérêts et gains/pertes de change réalisées sur la coentreprise RusVinyl	c	-26	-27
Charges d'impôts	d	-291	-300
Taux d'imposition	e = -d/(a-b-c)	28%	32%

La charge d'impôts sous-jacente a atteint -291 millions d'euros contre -300 millions d'euros en 2015, reflétant un taux d'imposition de 28% contre 32% en 2015, liée à l'évolution du profil géographique du résultat avant impôt.

NOTE B7

Profit sous-jacent des activités abandonnées

Les activités abandonnées comprennent l'activité PVC d'Indupa en Amérique latine, vendue fin décembre 2016, ainsi que l'activité des câbles d'acétate d'Acetow et l'activité PVC de Vinythai en Asie, arrêtées récemment. La contribution de ces dernières baissait d'année en année, car les activités abandonnées en 2015 comprenaient toujours la contribution de 57 millions d'euros des activités PVC européennes, incorporée à la coentreprise Inovyn à la mi-2015.

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS

RAPPORT DE GESTION

REVUE DES ACTIVITÉS

NOTE B8 Dépenses d'investissement

En millions d'euros		2016	2015 pro forma ⁽¹⁾
Acquisition (-) d'immobilisations corporelles	a	-883	
Acquisition (-) d'immobilisations incorporelles	b	-98	
Investissements	c = a+b	-981	-1 160
Investissements des activités abandonnées	d	-51	-103
Investissements des activités poursuivies	e = c-d	-929	-1 057

(1) Le tableau des flux de trésorerie détaillé de l'exercice 2015 n'ont pas été présenté sur une base pro forma et retraités pour la cession d'Acetow et Vinythai. Les investissements de l'exercice 2015 sont toutefois présentés sur base pro forma et retraitée et ne peuvent donc pas être réconciliés avec le tableau de flux de trésorerie détaillé.

En millions d'euros		2016	2015 pro forma
Investissements des activités poursuivies	a	-929	-1 057
EBITDA sous-jacent	b	2 284	2 125
Conversion en cash	c = (a+b)/b	59%	50%

Les dépenses d'investissement des activités poursuivies ont atteint -929 millions d'euros, en baisse de 127 millions d'euros par rapport à 2015, conformément à la réduction anticipée de l'intensité capitalistique. Le taux de conversion en cash passe ainsi de 50 % à 59 %.

Outre les dépenses d'investissements liées à la santé, la sécurité, l'environnement et la maintenance, le Groupe a investi de manière sélective dans un certain nombre de projets stratégiques, la priorité étant donnée aux activités et aux régions ayant un potentiel de croissance significatif et durable.

En 2016, plusieurs sites de production ont été élargis à travers le monde pour desservir les clients. Les plus significatifs sont les suivants :

- L'annonce de capacités supplémentaires pour la fabrication de matériaux composites en Allemagne. La production devrait démarrer au deuxième trimestre de 2017 après validation par le client et fournira des matériaux destinés au moteur LEAP pour les programmes d'Airbus et de Boeing ;
- En Asie, Solvay a démarré la production de Silice Hautement Dispensible (HDS) dans son usine sud-coréenne afin de répondre à une demande toujours croissante de pneumatiques à basse consommation d'énergie ;

- En Chine, Solvay a lancé la production de peroxyde d'hydrogène dans sa nouvelle usine afin de répondre à une demande locale croissante pour les secteurs de l'électronique, du traitement de l'eau et de l'aquaculture, ainsi que pour garantir l'approvisionnement de ses propres sites dans les activités des semi-conducteurs et des arômes.

Plusieurs projets de croissance, qui ont représenté des dépenses d'investissement importantes en 2016, demeurent en phase de réalisation :

- la nouvelle méga-usine peroxyde d'hydrogène pour l'oxyde de propylène (HPPPO) (330 kt/an) en Arabie saoudite en coentreprise avec Sadara Saudi Aramco et Dow dont la construction était finie fin 2015, mais dont la mise en service n'est prévue qu'à partir de 2016 ;
- la construction d'une seconde usine de polymères PEEK pour Specialty Polymers, située aux États-Unis (Géorgie) ;
- la seconde phase de l'usine de fluoro-polymères en Chine (Changshu) pour Specialty Polymers, dont la mise en service est prévue en 2017 ;

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS

RAPPORT DE GESTION

REVUE DES ACTIVITÉS

NOTE B9

Free Cash Flow

En millions d'euros		2016	2015 pro forma ⁽¹⁾
Flux de trésorerie des activités d'exploitation	a	1 788	
dont flux de trésorerie liés à l'acquisition de filiales, exclus du free cash flow	b	7	
Flux de trésorerie d'investissement	c	-807	
Acquisition (-) de filiales	d	-23	
Acquisition (-) de participations - Autres	e	4	
Prêts aux entreprises associées et sociétés non consolidées	f	-25	
Cession (+) de filiales et participations	g	144	
Impôts payés sur cession de participations	h	-	
Free cash flow	i = a-b+c-d-e-f-g-h	876	492
Free cash flow des activités abandonnées	j	140	98
Free cash flow des activités poursuivies	k = i-j	736	394

(1) Le tableau des flux de trésorerie détaillé de l'exercice 2015 n'ont pas été présenté sur une base pro forma et retraités pour la cession d'Acetow et Vinythai. Le free cash flow de l'exercice 2015 est toutefois présenté sur base pro forma et retraitée et ne peut donc pas être réconciliés avec le tableau de flux de trésorerie détaillé.

Le *free cash flow* des activités poursuivies a presque doublé à 736 millions d'euros contre 394 millions d'euros en 2015. Les 159 millions d'euros d'EBITDA supplémentaires, la réduction des dépenses d'investissement et la gestion rigoureuse du fonds de roulement expliquent cette performance. Incluant le *free cash flow* des activités abandonnées, le *free cash flow* total s'est élevé à 876 millions d'euros contre 492 millions d'euros en 2015.

NOTE B10

Fonds de roulement net

En millions d'euros		2016				2015
		Décembre	Septembre ⁽¹⁾	Juin ⁽¹⁾	Mars ⁽¹⁾	Décembre ⁽¹⁾⁽²⁾
Stocks	a	1 672	1 754	1 753	1 761	1 867
Créances commerciales	b	1 621	1 728	1 730	1 664	1 615
Autres créances courantes	c	736	666	976	1 050	655
Dettes commerciales	d	-1 547	-1 410	-1 414	-1 336	1 559
Autres passifs courants	e	-1 085	-985	-926	-999	1 021
Fonds de roulement net	f = a+b+c-d-e	1 396	1 753	2 119	2 140	1 557
Chiffre d'affaires	g	2 933	3 048	3 053	3 052	3 109
Chiffre d'affaires trimestriel annualisé	h = 4*g	11 731	12 193	12 214	12 206	12 434
Fonds de roulement net / chiffre d'affaires	i = f / h	11,9%	14,4%	17,4%	17,5%	12,5%
Moyenne de l'année⁽²⁾	j = μ(T1,T2,T3,T4)		15,3%			13,4%

(1) Les chiffres de septembre 2016 et avant n'ont pas été retraités pour la cession d'Acetow et Vinythai.

(2) Moyenne des trimestres. Les chiffres de septembre 2015 et avant, utilisés pour le calcul de la moyenne, ne sont pas sur base pro forma, c'est-à-dire excluent Cytec.

Le besoin en fonds de roulement s'est élevé à -75 millions d'euros. Le ratio moyen entre le fonds de roulement net et le chiffre d'affaires sur l'ensemble des trimestres est de 15,3 % contre 13,4 % en 2015 sur une base non retraitée à cause de l'impact des produits à recevoir sur le prix de sortie d'Inovyn au premier semestre de 2016.

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS

RAPPORT DE GESTION

REVUE DES ACTIVITÉS

NOTE B1 Endettement net

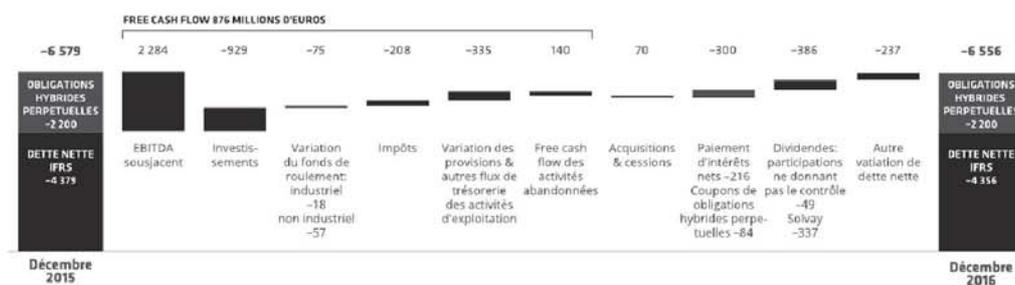
En millions d'euros		2016				2015
		Décembre	Septembre ⁽¹⁾	Juin ⁽¹⁾	Mars ⁽¹⁾	Décembre ⁽¹⁾
Dettes financières non courantes	a	-4 087	-4 976	-5 063	-5 540	-5 628
Dettes financières courantes	b	-1 338	-505	-953	-732	-892
Dette brute	c = a+b	-5 426	-5 481	-6 016	-6 272	-6 520
Autres créances faisant partie des instruments financiers	d	101	119	124	155	111
Trésorerie & équivalents de trésorerie	e	969	1 060	1 080	1 555	2 030
Trésorerie et équivalents de trésorerie totaux	f = d+e	1 070	1 179	1 204	1 711	2 141
Dettes nettes IFRS	g = c+f	-4 356	-4 302	-4 812	-4 561	-4 379
Obligations hybrides perpétuelles	h	-2 200	-2 200	-2 200	-2 200	-2 200
Dettes nettes sous-jacente	i = g+h	-6 556	-6 502	-7 012	-6 761	-6 579
EBITDA sous-jacent (derniers 12 mois) ⁽²⁾	j	2 284	2 433	2 394	2 345	2 336
EBITDA sous-jacent d'Acetow & Vinythai	k	235	-	-	-	-
EBITDA sous-jacent ajusté pour le calcul du ratio de levier ⁽³⁾	l = j+k	2 519	2 433	2 394	2 345	2 336
Ratio de levier sous-jacent⁽³⁾	m = -l/i	2,6	2,7	2,9	2,9	2,8

(1) Les chiffres de septembre 2016 et avant n'ont pas été retraités pour la cession d'Acetow et Vinythai.

(2) L'EBITDA sous-jacent est basé sur les 12 derniers mois, soit l'EBITDA sous-jacent des quatre derniers trimestres.

(3) Vu que la dette nette à fin 2016 ne reflète pas encore le produit net à recevoir sur la cession des activités abandonnées Acetow et Vinythai, alors que l'EBITDA sous-jacent exclut déjà la contribution de ces activités abandonnées, l'EBITDA sous-jacent a été ajusté pour le calcul du ratio de levier financier.

Evolution de la dette nette sous-jacente



La dette nette sous-jacente est restée stable par rapport à la fin de 2015 avec -6 556 millions d'euros. Le free cash-flow couvre largement les -300 millions d'euros de charges financières comprenant les -84 millions d'euros de coupons d'obligations hybrides perpétuelles et un montant de dividendes plus élevés, dont -337 millions d'euros pour les actionnaires de Solvay. Les entrées de trésorerie nettes résultant des acquisitions et cessions reflètent principalement la vente de la participation de Solvay dans Inovyn et la sortie de trésorerie nette liée à la cession d'Indupa. Les autres varia-

tions de la dette nette atteignent -237 millions d'euros comprenant l'effet de change sans incidence sur la trésorerie des emprunts et instruments financiers, et l'impact sur la dette brute de la conversion liée à l'appréciation du dollar américain et du réal brésilien, l'impact sur la trésorerie lié à la dépréciation du bolivar vénézuélien. La dette nette IFRS s'élevait à -4 356 millions d'euros en fin de période, excluant 100 % des -2 200 millions d'euros d'obligations hybrides perpétuelles considérées comme des capitaux propres selon les normes IFRS.

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS

RAPPORT DE GESTION

REVUE DES ACTIVITÉS

NOTE B12 CFROI

En millions d'euros		2016			2015 pro forma ⁽¹⁾		
		Tel publié	Ajuste- ments	Tel calculé	Tel publié	Ajustements	Tel calculé
EBIT sous-jacent ⁽²⁾	a	1 534	-69	1 465	1 550	-43	1 506
EBITDA sous-jacent ⁽²⁾	b	2 284	-69	2 214	2 336	-43	2 292
Dividendes reçus des entreprises associées & coentreprises ⁽³⁾	c	22	-	22	13	-	13
Investissements récurrents ⁽⁴⁾	d = -2%*k			-363			-388
Charges d'impôts récurrents ⁽⁵⁾	e = -30%*a			-439			-452
Chiffres de flux de trésorerie récurrents	f = b+c+d+e			1 434			1 465
Immobilisations corporelles	g	6 472			6 946		
Immobilisations incorporelles	h	3 600			3 919		
Goodwill	i	5 679			5 840		
Valeur de remplacement du goodwill & des actifs immobilisés ⁽⁶⁾⁽⁷⁾	j = g+h+i	15 751	4 669	20 420	16 705	5 193	21 898
dont actifs immobilisés	k			18 134			19 422
Participations dans des entreprises associées & des coentreprises ⁽⁶⁾	l	497	-52	445	398	12	410
Fonds de roulement net ⁽⁶⁾	m	1 396	355	1 751	1 557	231	1 787
Capital investi	n = j+l+m			22 615			24 095
CFROI	n = f/m			6,3%			6,1%

(1) Les chiffres de l'exercice 2015 n'ont pas été retraités mais sont bien fournis sur base pro forma.

(2) L'ajustement exclut les bénéfices des entreprises associées et coentreprises.

(3) L'ajustement exclut les activités abandonnées.

(4) Actuellement estimé à 2% de la valeur de remplacement des immobilisations.

(5) Actuellement estimé à 30% de l'EBIT sous-jacent.

(6) L'ajustement reflète la moyenne trimestrielle de l'année.

(7) L'ajustement reflète la différence entre la valeur de remplacement estimée du goodwill et de l'actif immobilisé et la valeur comptable. Les changements dans le temps proviennent des variations de change, des nouveaux investissements et des mouvements de portefeuille.

Le **CFROI** a progressé à 6,3 %, contre 6,1 % en 2015 (données pro forma non retraitées). Cette amélioration reflète la forte performance de Solvay malgré l'impact de -0,2 point de % provenant de la cession des activités d'Acetow et de Vinythal.

NOTE B13 Recherche & Innovation

En millions d'euros		2016	2015
Frais de Recherche & développement IFRS	a	-305	-318
Subsides & redevances nettés en frais de recherche & développement	b	33	32
Amortissements & dépréciations d'actifs inclus en frais de recherche & développement	c	-54	-39
Investissements en recherche & innovation	d	-66	-50
Recherche & innovation	e = a-b-c+d	-350	-361
Chiffre d'affaires net	f	10 884	11 415
Intensité de recherche & innovation	g = e/f	3,2%	3,2%

Les efforts en **recherche et innovation** en 2016 ont été de -350 millions d'euros. L'écart de 3 % est principalement dû au retraitement de Cytec et à la réduction de dépenses R&I au niveau du Groupe, en raison de l'arrêt du projet OLED. 85 % des investissements R&I du Groupe sont gérés directement par les entités.

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS

RAPPORT DE GESTION

REVUE DES ACTIVITÉS

Les efforts en recherche & innovation sont motivés par les quatre leviers d'innovation suivants :

- Une progression de l'excellence pour améliorer l'efficacité et raccourcir le délai de commercialisation ;
- Une politique en matière de propriété intellectuelle pour améliorer le caractère distinctif de Solvay ;
- Un réseau étendu d'innovation collaborative (grâce à des partenariats avec des universités, des PME ou d'autres industriels) pour renforcer au maximum son efficacité et puiser dans la créativité et les compétences du monde extérieur ;
- Des partenariats stratégiques avec des start-ups et des fonds de capital-risque qui permettent à Solvay de libérer le potentiel présent dans les domaines stratégiques.

4. NOTES CONCERNANTS LES CHIFFRES SOUS-JACENTS DES SEGMENTS

Revue par segment

En millions d'euros	Sous-jacent		
	2016	2015 pro forma	%
Chiffre d'affaires net	10 884	11 415	-4,7%
Advanced Materials	4 313	4 503	-4,2%
Advanced Formulations	2 668	2 885	-7,5%
Performance Chemicals	2 460	2 526	-2,6%
Functional Polymers	1 436	1 490	-3,6%
Corporate & Business Services	7	11	-39%
EBITDA	2 284	2 125	7,5%
Advanced Materials	1 110	1 079	2,9%
Advanced Formulations	484	522	-7,2%
Performance Chemicals	695	628	11%
Functional Polymers	222	141	57%
Corporate & Business Services	-227	-245	7,3%
EBIT	1 534	1 398	9,7%
Advanced Materials	829	798	3,9%
Advanced Formulations	327	378	-14%
Performance Chemicals	534	470	14%
Functional Polymers	137	58	n.m.
Corporate & Business Services	-293	-306	4,4%
Investissements des activités poursuivies	-929	-1 057	12%
Advanced Materials	-435	-415	-4,8%
Advanced Formulations	-134	-225	40%
Performance Chemicals	-186	-242	23%
Functional Polymers	-95	-71	-34%
Corporate & Business Services	-79	-104	24%
Recherche & innovation	-350	-361	-3,0%
Advanced Materials	-155	-160	3,4%
Advanced Formulations	-87	-89	2,6%
Performance Chemicals	-26	-26	-2,6%
Functional Polymers	-30	-31	1,8%
Corporate & Business Services	-52	-55	5,6%

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS

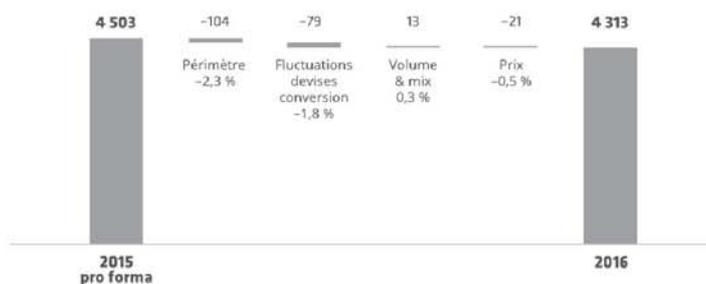
RAPPORT DE GESTION

REVUE DES ACTIVITÉS

NOTE B14 Advanced Materials

En millions d'euros	Sous-jacent		
	2016	2015 pro forma	%
Chiffre d'affaires net	4 313	4 503	-4,2%
Specialty Polymers	1 922	1 901	1,1%
Composite Materials	1 073	1 169	-8,2%
Special Chem	862	912	-5,5%
Silica	455	521	-13%
EBITDA	1 110	1 079	2,9%
Marge d'EBITDA	26%	24%	1,8pp
Marge d'EBIT	19%	18%	1,5pp
CFROI	9,4%	9,2%	0,2pp
Conversion en cash	61%	62%	-0,7pp
Intensité de recherche & innovation	3,6%	3,6%	-

Evolution du chiffre d'affaires net



Le chiffre d'affaires net s'est établi à 4 313 millions d'euros, en baisse du fait de la cession, en 2015, des activités Réfrigérants et PCC de Special Chem et des effets de change défavorables. La baisse des prix a été contrebalancée par une croissance modeste des volumes. Les ventes de **Specialty Polymers** ont augmenté grâce à des volumes soutenus dans divers marchés tels que les biens de consommation, l'automobile et la santé, ce qui a permis de compenser largement la demande plus faible dans les *smart devices*. Les volumes de **Composite Materials** ont pâti du ralentissement annoncé de la production des anciens programmes et de la baisse

des ventes sur les marchés industriels. **Special Chem** a bénéficié d'une demande soutenue sur le marché de la catalyse pour automobiles et de la croissance du marché des semi-conducteurs. Chez Silica, la forte croissance des volumes de pneus à économie d'énergie n'a pas compensé l'impact de la dévaluation du bolivar vénézuélien.

L'EBITDA sous-jacent a progressé de 2,9 % pour s'établir à 1 110 millions d'euros, tiré par les programmes d'excellence opérationnelle et les synergies d'intégration de Cytec. Ce qui s'est traduit par une marge d'EBITDA de 26 %, en hausse de 1,8 point de %.

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS

RAPPORT DE GESTION

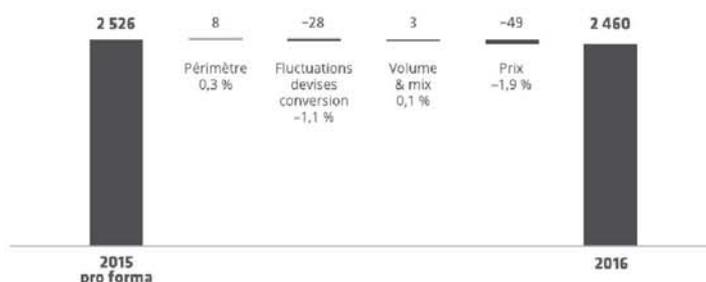
REVUE DES ACTIVITÉS

NOTE B16 Performance Chemicals

En millions d'euros	Sous-jacent		
	2016	2015 pro forma	%
Chiffre d'affaires net⁽¹⁾	2 460	2 526	-2,6%
Soda Ash & Derivatives	1 561	1 554	0,4%
Peroxides	542	558	-2,8%
Coatis	346	398	-13%
EBITDA	695	628	11%
Marge d'EBITDA	28%	25%	3,4pp
Marge d'EBIT	22%	19%	3,1pp
CFROI	8,9%	8,5%	0,5pp
Conversion en cash	73%	61%	12pp
intensité de recherche & Innovation	1,1%	1,0%	0,1pp

(1) Suite à la cession d'Acetow, certaines activités résiduelles sont restées dans le chiffre d'affaires net de Performance Chemicals. Elles ont représenté 3 M€ au T4 et 10 M€ sur l'année 2016, contre 4 M€ et 16 M€ respectivement en 2015. Elles n'ont apporté aucune contribution significative à l'EBITDA.

Évolution du chiffre d'affaires net



Le chiffre d'affaires net a reculé de -2,6 % à 2 460 M€, les prix moyens ayant baissé suite à la répercussion de la baisse du coût des matières premières aux clients. Les effets de change ont été négatifs sur l'ensemble de l'exercice, résultant principalement de la dépréciation du real brésilien. Les volumes sont restés stables partout. Les volumes de **Soda Ash & Derivatives** sont restés similaires à ceux de l'exercice précédent. Des ventes élevées dans le bicarbonate, grâce aux nouvelles capacités de l'usine thaïlandaise, ont compensé des volumes de carbonate de soude légèrement inférieurs au début de l'année. Chez **Peroxides**, le démarrage de la production de la

nouvelle usine en Chine a soutenu la croissance des volumes sur le marché traditionnel du blanchiment de la pâte à papier et a permis de compenser la baisse des ventes de produits de spécialité. Les ventes en général ont diminué à cause d'effets de mix. **Coatis** a souffert de la faible demande sur son marché en Amérique latine.

L'EBITDA sous-jacent a augmenté de 11 % à 695 millions d'euros. L'excellence opérationnelle est restée le principal vecteur d'amélioration, conduisant à une marge d'EBITDA sous-jacent record de 28 %.

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS

RAPPORT DE GESTION

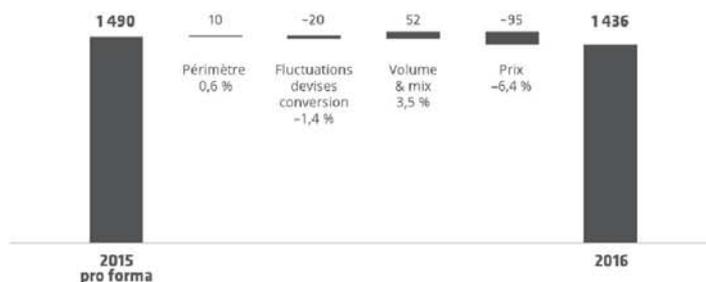
REVUE DES ACTIVITÉS

NOTE B17 Functional Polymers

En millions d'euros	Sous-jacent		
	2016	2015 pro forma	%
Chiffre d'affaires net	1 436	1 490	-3,6%
Polyamide	1 414	1 448	-2,4%
Chlorovinyles ⁽¹⁾	22	41	-47%
EBITDA	222	141	57%
Marge d'EBITDA	15%	9,5%	5,9pp
Marge d'EBIT	9,5%	3,9%	5,6pp
CFROI	5,1%	3,5%	1,6pp
Conversion en cash	57%	50%	7,2pp
intensité de recherche & Innovation	2,1%	2,1%	-

(1) Suite à la cession de Vinythal, le chiffre d'affaires net de Chlorovinyles n'inclut plus que les activités résiduelles de négoce et de recherche dans le PVC, les activités de chlorovinyles en Europe, en Amérique latine et en Asie ayant été abandonnées. Ces activités résiduelles n'ont eu aucune incidence significative sur l'EBITDA. La contribution nette de RusViny, la co-entreprise russe de PVC, est en revanche incluse dans l'EBITDA, ajustée des charges financières.

Évolution du chiffre d'affaires net



Le chiffre d'affaires net a reculé de -3,6 % à 1 436 millions d'euros sous l'effet de la baisse des prix de -6,4 %, la diminution du coût des matières premières ayant été en partie répercutée vers les clients. Les volumes ont augmenté de 3,5 % grâce à une conjoncture favorable aux polyamides, aussi bien en amont qu'en aval. Les fluctuations de taux de change ont impacté la conversion de -1,4 %, imputable à l'appréciation de l'euro par rapport aux monnaies locales au Brésil et en Corée, où Solvay possède de larges sites d'exploitation.

L'EBITDA sous-jacent a augmenté de 57 % à 222 millions d'euros grâce à l'effet combiné de l'accroissement des volumes dans les polyamides et des effets des programmes d'excellence opérationnelle qui ont largement compensé la baisse des prix de vente. RusViny, la coentreprise russe de PVC, a tourné à quasi pleine capacité au cours de l'année, contribuant de façon significative aux résultats. La marge d'EBITDA sous-jacent a augmenté de 5,9 points de % à 15 % par rapport à 2015.

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS**

RAPPORT DE GESTION

REVUE DES ACTIVITÉS

NOTE B18 Corporate & Business Services

En millions d'euros	Sous-jacent		
	2016	2015 pro forma	%
Chiffre d'affaires net	7	11	-39%
Energy Services	4	11	-68%
Other Corporate & Business Services	3	-	n.s.
EBITDA	-227	-245	7,3%

Les charges nettes sur l'EBITDA sous-jacent étaient de -227 millions d'euros, en recul de 18 millions d'euros par rapport à l'année précédente, grâce aux mesures d'excellence et à la réalisation des synergies liées à Cytec. Hors éléments exceptionnels pour chaque exercice, l'EBITDA 2016 aurait été supérieur de 41 millions d'euros à celui de 2015.

Energy Services affiche un EBITDA de 3 millions d'euros contre -3 millions d'euros en 2015. La différence est entièrement due à la dépréciation de -7 millions d'euros sur les CER en 2015. Les résultats en 2016 ont bénéficié de la restructuration de certains actifs liés aux énergies renouvelables et à l'amélioration de la conjoncture de marché dans les services de gestion de l'énergie et du carbone.

Les charges sur l'EBITDA d'**Other Corporate & Business Services** étaient de -231 millions d'euros. C'est une amélioration substantielle par rapport à 2015, qui incluait encore un produit exceptionnel de 30 millions d'euros comptabilisé en 2015 et relatif aux prestations de retraite aux États-Unis. L'excellence opérationnelle et les synergies ont plus que compensé les effets de l'inflation sur l'ensemble de l'année 2016.

5. RÉCONCILIATION DES CHIFFRES SOUS-JACENTS AVEC LES CHIFFRES IFRS

Outre les comptes IFRS, Solvay présente des indicateurs de performance du compte de résultats sous-jacent afin de fournir une vue plus complète permettant les comparaisons de la performance économique du Groupe. Ces chiffres IFRS sont ajustés pour les impacts non cash de l'Allocation du Prix d'Acquisition (PPA) liés aux acquisitions, les coupons des obligations hybrides perpétuelles, classées en tant que fonds propres en IFRS, mais traitées comme de la dette dans les états sous-jacents, et pour d'autres éléments afin de fournir des indicateurs évitant la déformation de l'analyse et permettant la lecture de la performance sous-jacente du Groupe et la comparabilité des résultats sur la période de référence. Les données 2016 sont comparées aux données pro forma 2015 non auditées incluant Cytec, comme si l'acquisition avait eu lieu le 1er janvier 2015.

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS

RAPPORT DE GESTION

REVUE DES ACTIVITÉS

Compte de résultats consolidé

En millions d'euros	Notes	2016			2015 pro forma		
		IFRS	Ajuste- ments	Sous- jacent	IFRS	Ajustements	Sous-jacent
Chiffre d'affaires		11 403	-	11 403	11 882	-	11 882
dont autres produits de l'activité		519	-	519	467	-	467
dont chiffre d'affaires net		10 884	-	10 884	11 415	-	11 415
Coût des ventes	(B19) (B20)	-8 314	84	8 230	-8 834	83	-8 751
Marge brute		3 090	84	3 173	3 048	83	3 131
Frais commerciaux & administratifs	(B19) (B20)	-1 465	50	-1 416	-1 517	57	-1 459
Frais de Recherche & développement	(B20)	-305	3	-302	-318	-	-318
Autres gains & pertes d'exploitation	(B20)	-222	231	9	-228	229	1
Résultat des entreprises associées & coentreprises	(B19)	85	-16	69	21	22	44
Résultat de gestion & réévaluations de portefeuille	(B19) (B20)	-164	164	-	-212	212	-
Résultat d'assainissements historiques & principaux litiges juridiques	(B19)	-56	56	-	-41	41	-
EBITDA	(B19)	2 131	152	2 284	1 857	268	2 125
Amortissements & dépréciations d'actifs	(B20)	-1 169	419	-750	-1 103	376	-727
EBIT	(B20)	962	571	1 534	754	644	1 398
Charges nettes sur emprunts	(B21)	-226	-	-226	-235	25	-210
Coupons d'obligations hybrides perpétuelles	(B21)	-	-111	-111	-	-112	-112
Intérêts et gains/pertes de change réalisées sur la coentreprise RusVinyI	(B21)	-	-26	-26	-	-27	-27
Coût d'actualisation des provisions	(B21)	-118	12	-106	-77	-14	-92
Résultat d'actifs financiers disponibles à la vente	(B21)	5	-5	-	-8	8	-
Profit de la période avant impôts		624	441	1 065	434	524	957
Charges d'impôts	(B22)	56	-347	-291	-35	-265	-300
Profit de la période des activités poursuivies		680	94	774	399	259	657
Profit de la période des activités abandonnées	(B23)	-6	138	133	50	126	175
Profit de la période attribué à Solvay	(B24)	674	233	907	448	385	833
attribué aux participations ne donnant pas le contrôle	(B24)	621	225	846	400	368	768
		53	7	61	48	17	65

NOTE B19 EBITDA IFRS

L'EBITDA sur une base IFRS s'élevait à 2 131 millions d'euros contre 2 284 millions d'euros sur une base sous-jacente. La différence de 152 millions d'euros s'explique par les ajustements suivants des chiffres IFRS dans le but d'améliorer la comparabilité des résultats sous-jacents :

- 82 millions d'euros pour l'impact non cash de l'Allocation du Prix d'Acquisition (PPA) correspondant au recyclage dans le compte de résultats des réévaluations de stocks de Cytec, et qui sont ajustés dans « Coûts des ventes ».
- 9 millions d'euros pour les frais liés à des acquisitions passées, à savoir les primes de rétention de Chemlogics, ajustés dans « Frais commerciaux & administratifs ».
- -16 millions d'euros dans « Résultats des entreprises associées & coentreprises » pour les gains de change sur la dette libellée en euros de la coentreprise RusVinyI suite au renforcement du rouble au cours de l'année, nettes des charges financières de la coentreprise. Ces éléments ont été reclassés en « Charges financières nettes ».

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS

RAPPORT DE GESTION

REVUE DES ACTIVITÉS

- 21 millions d'euros de coûts nets en « *Résultat de gestion & réévaluations de portefeuille* », sans tenir compte des éléments d'amortissement et de dépréciation d'actifs. Ils sont constitués des coûts de restructuration de -116 millions d'euros, principalement liés aux programmes de restructuration dans Corporate & Business Services, Special Chem et Soda Ash & Derivatives ainsi que -46 millions d'euros de coûts et pertes liés aux opérations d'acquisitions et de désinvestissement. Ces coûts ont été partiellement compensés par un gain net de 72 millions d'euros réalisé sur la sortie d'Inovyn, par un gain de 49 millions d'euros lié au déblocage des primes de rétention de Chemlogics, et par un gain net de 20 millions d'euros liés à la vente de terrains.
- 56 millions d'euros de coûts nets liés aux *assainissements historiques et aux principaux litiges juridiques*.

NOTE B20

EBIT IFRS

EBIT sur une base IFRS a totalisé 962 millions d'euros contre 1 534 millions d'euros sur une base sous-jacente. La différence de 571 millions d'euros s'explique par les ajustements mentionnés ci-dessus, à savoir les 152 millions d'euros au niveau de l'EBITDA et les 419 millions d'euros au niveau des « Amortissements & dépréciations d'actifs ». Ces derniers comprennent :

- L'impact non cash de l'allocation du prix d'acquisition (PPA) pour 277 millions d'euros. Il comprend des charges d'amortissement d'actifs incorporels ajustés dans les « Coûts des ventes » à hauteur de 2 millions d'euros, dans les « Frais commerciaux & administratifs » à hauteur de 41 millions d'euros, dans les « Frais de Recherche & Innovation » à hauteur de 3 millions d'euros et dans les « Autres gains et pertes d'exploitation » à hauteur de 231 millions d'euros.
- 143 millions d'euros d'impact net des dépréciations, qui sont non cash par nature et rapportés dans « Gestion & réévaluations de portefeuille ». Ils concernent principalement la mise sous cocon de l'usine de carbonate de soude en Egypte pour -82 millions d'euros et la dépréciation d'actifs liés à aux énergies renouvelables pour -49 millions d'euros.

NOTE B21

Charges financières nettes sur base IFRS

Les charges financières nettes sur une base IFRS étaient de -339 millions d'euros contre -469 millions d'euros sur une base sous-jacente. Les -130 millions d'euros d'ajustements réalisés sur les charges financières nettes IFRS comprennent :

- -26 millions d'euros liés à la reclassification des charges financières et des gains de change réalisés sur la dette libellée en euros de la coentreprise RusVinyl en charges financières nettes. La différence de 42 millions d'euros par rapport à l'ajustement fait sur l'EBITDA est attribuable à des gains de change non réalisés ;

- -111 millions d'euros liés à la reclassification des coupons des obligations hybrides perpétuelles, traités en tant que dividendes en IFRS, mais en tant que charges financières dans les résultats sous-jacents ;
- 12 millions d'euros d'impact net sur la valorisation des passifs environnementaux, suite à la baisse des taux d'actualisation durant la période ;
- -5 millions d'euros dans « Résultat d'actifs financiers disponibles à la vente ».

NOTE B22

Charges d'impôts IFRS

Les impôts sur une base IFRS affichaient un gain de 56 millions d'euros contre -291 millions d'euros sur une base sous-jacente. Les -347 millions d'euros d'ajustements comprennent :

- -145 millions d'euros pour les impacts fiscaux résultant des ajustements apportés au résultat sous-jacent avant impôts (comme décrits ci-dessus) ;
- -202 millions d'euros pour des éléments fiscaux relatifs aux exercices précédents, et principalement liés à la reconnaissance d'actifs d'impôts différés en Belgique et au Royaume-Uni.

NOTE B23

Profit IFRS des activités abandonnées

Les activités abandonnées ont généré une perte de -6 millions d'euros sur une base IFRS, mais un gain de 133 millions d'euros sur une base sous-jacente. L'ajustement de 138 million € sur le résultat IFRS des activités abandonnées comprend :

- 129 millions d'euros liés à Indupa, incluant les ajustements à juste valeur, et 54 millions d'euros pour le recyclage des écarts de conversion négatifs suite à la finalisation de sa cession en décembre ;
- € 26 million de coûts, y compris l'amortissement de l'Allocation du Prix d'Acquisition (PPA), liés à la cession des activités d'Acetow et de Vinythai ;
- -17 millions d'euros relatifs aux gains réalisés suite à la cession des activités pharmaceutiques, étant donné que les résultats sous-jacents excluent les éléments postérieurs à la conclusion de la transaction.

NOTE B24

Profit IFRS de la période

Le profit de la période attribuable à Solvay, sur une base IFRS était de 621 millions d'euros après déduction du profit attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle pour 53 millions d'euros. Sur une base sous-jacente, le profit attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle était de 61 millions d'euros, après déduction de 7 millions d'euros afin de tenir compte des impacts mentionnés ci-dessus. Ceci s'est traduit par un profit sous-jacent pour la période attribuable à Solvay de 846 millions d'euros.

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS

RAPPORT DE GESTION

REVUE DES ACTIVITÉS

6. NOTES CONCERNANT LES CHIFFRES PAR ACTION

Chiffres clés historiques concernant l'action

		Tel publié				2016
		2012	2013	2014	2015	
Nombre d'actions (en 1000 actions)						
Actions émises à la fin de l'exercice	a	84 701	84 701	84 701	105 876	105 876
Actions propres à la fin de l'exercice	b	1 735	1 530	1 719	2 106	2 652
Actions détenues par Solvay à la fin de l'exercice	c	25 559	25 559	25 578	32 116	32 511
Actions en circulation à la fin de l'exercice	d = a-b	82 966	83 171	82 982	103 770	103 225
Moyenne des actions en circulation (calcul de base)	e	82 305	83 151	83 228	83 738	103 294
Moyenne des actions en circulation (calcul dilué)	f	82 696	83 843	83 890	84 303	103 609
Chiffres par action (en €)						
Capitaux propres attribués à Solvay	g = $\dots/d^{(2)}$	73,90	70,71	64,71	69,72	72,83
Profit de la période sous-jacent (base)	h = $\dots/e^{(2)}$					8,19
Profit de la période IFRS (base)	i = $\dots/e^{(2)}$	7,10	3,25	0,96	4,85	6,01
Profit de la période IFRS (dilué)	j = $\dots/f^{(2)}$	7,06	3,22	0,96	4,81	5,99
Dividende brute ⁽³⁾	k	3,20	3,20	3,40	3,30	3,45
Dividende nette ⁽³⁾	l = $k \times (1 - \dots)^{(4)}$	2,40	2,40	2,55	2,41	2,42
Chiffres du cours de l'action (en €)						
Le plus haut ⁽⁵⁾	m	109,80	121,05	129,15	141,10	112,30
Le plus bas ⁽⁵⁾	n	62,11	97,20	100,15	88,01	70,52
Moyenne ⁽⁵⁾	o = w/u	87,33	109,42	114,35	105,74	89,32
À la fin de l'exercice	p	109,35	115,00	112,40	98,43	111,35
Ratio cours/résultat sous-jacent	q = p/h					13,6
Ratio cours/résultat IFRS	r = p/i	15,4	35,4	116,6	20,3	18,5
Rendement sur dividende brute	s = k/p	2,9%	2,8%	3,0%	3,4%	3,7%
Rendement sur dividende nette	t = l/p	2,2%	2,1%	2,3%	2,4%	2,2%
Chiffres du marché boursier⁽⁶⁾						
Volume annuel (en 1000 actions)	u	77 144	53 643	48 600	82 718	86 280
Volume annuel (en € milliards)	v	6 737	5 870	5 557	9 218	7 707
Capitalisation boursière (en € milliards)	w = p*d	9 262	9 741	9 520	10 421	11 789
Taux de rotation	x = w/a	91%	63%	57%	78%	87%
Taux de rotation ajusté du flottant	y = w/(a-b-c)	134%	93%	85%	115%	122%

(1) Les chiffres de l'exercice 2015 ne sont pas présentés sur base pro forma, c'est-à-dire excluent Cytec.

(2) Le numérateur peut être trouvé sous le même libellé dans le tableau des chiffres clés financiers historiques de la section 1 du Business review.

(3) Le dividende de l'exercice 2016 est recommandé, en attendant l'Assemblée générale du 9 mai 2017.

(4) Prémont mobilier beige applicable dans l'année de paiement du dividende, soit l'année suivante: 25% en 2013-2015, 27% en 2016, 30% en 2017.

(5) Les chiffres du cours de l'action en 2015 utilisent le cours ajusté d'un facteur de 93,98% pour la période jusqu'au 3 décembre 2015. Cet ajustement reflète la distribution des droits lors de l'augmentation de capital réalisée en décembre 2015.

(6) Les données boursières sont basées sur l'ensemble des transactions enregistrées par Euronext.

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS**

RAPPORT DE GESTION

REVUE DES ACTIVITÉS

NOTE B25 Résultat par action

		2016	2015 pro forma	2015 pro forma
Profit attribué à Solvay (en M€)				
Profit de la période sous-jacent	a	846	768	10%
Profit des activités poursuivies sous-jacent	b	729	618	18%
Profit de la période IFRS	c	621	400	55%
Profit des activités poursuivies IFRS	d	640	366	75%
Nombre d'actions (en 1000 actions)				
Actions émises à la fin de l'exercice	e	105 876	105 876	-
Actions propres à la fin de l'exercice	f	2 652	2 106	26%
Actions en circulation à la fin de l'exercice	g = e-f	103 225	103 770	-0,5%
Moyenne des actions en circulation (calcul de base) ⁽¹⁾	h	103 294	103 770	-0,5%
Moyenne des actions en circulation (calcul dilué) ⁽¹⁾	i	103 609	104 470	-0,8%
Chiffres par action (en €)				
Profit de la période sous-jacent (base)	j = a/h	8,19	7,40	11%
Profit sous-jacent des activités poursuivies (base)	k = b/h	7,06	5,95	19%
Profit de la période IFRS (base)	l = c/h	6,01	3,86	56%
Profit IFRS des activités poursuivies (base)	m = d/h	6,20	3,52	76%
Profit de la période IFRS (dilué)	l = c/i	5,99	3,83	11%
Profit IFRS des activités poursuivies (dilué)	m = d/i	6,18	3,50	19%

(1) Le nombre moyen d'actions en circulation utilisé pour 2015 pro forma est celui de fin d'exercice, car l'augmentation de capital en décembre 2015 distordrait le calcul.

NOTE B26 Dividende

Le Conseil d'Administration a décidé de recommander à l'Assemblée Générale des actionnaires du mardi 9 mai 2017 le paiement d'un dividende total brut de 3,45 euros par action (2,415 euros net par action).

Le dividende sur l'année fiscale 2016, en hausse de 4,5 % par rapport à celui sur l'année fiscale 2015, est conforme à la politique du Groupe sur le paiement de dividendes, qui consiste à maintenir un dividende stable ou en hausse chaque fois que possible, et, autant que faire se peut, de ne pas le diminuer.

Compte tenu de l'acompte sur dividende de 1,32 euro brut par action (0,924 euro net par action) payé le 18 janvier 2017, le solde du dividende pour 2016, équivalent à 2,13 euros brut par action (1,491 euros net par action), sera versé le 16 mai 2017, sous réserve de l'accord préalable par l'Assemblée Générale des actionnaires.

RAPPORT DES COMMISSAIRES

Deloitte.



Solvay SA

Rapport du commissaire à l'assemblée générale sur les comptes annuels
clôturés le 31 décembre 2016

RAPPORT DES COMMISSAIRES

**Rapport du commissaire à l'assemblée générale de Solvay SA sur les comptes annuels clôturés le 31 décembre 2016**

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat de commissaire. Ce rapport inclut notre rapport sur les comptes annuels, ainsi que notre rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires. Les comptes annuels comprennent le bilan au 31 décembre 2016, le compte de résultats pour l'exercice clôturé à cette date, ainsi que le résumé des règles d'évaluation et les autres annexes.

Rapport sur les comptes annuels – Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle des comptes annuels de Solvay SA (« la société »), établis conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, dont le total du bilan s'élève à 19 489 millions EUR et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de 404 millions EUR.

Responsabilité du conseil d'administration relative à l'établissement des comptes annuels

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement de comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que de la mise en place du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité du commissaire

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels sur base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (International Standards on Auditing - ISA) telles qu'adoptées en Belgique. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux exigences déontologiques, ainsi que de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants repris et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures mises en œuvre, y compris l'évaluation des risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, relève du jugement du commissaire. En procédant à cette évaluation des risques, le commissaire prend en compte le contrôle interne de la société relatif à l'établissement de comptes annuels donnant une image fidèle, cela afin de définir des procédures d'audit appropriées selon les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société. Un audit consiste également à apprécier le caractère approprié des règles d'évaluation retenues, le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le conseil d'administration, et la présentation d'ensemble des comptes annuels. Nous avons obtenu des préposés de la société et du conseil d'administration les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Deloitte Bedrijfsrevisoren / Reviseurs d'Entreprises
Burgerlijke vennootschap onder de vorm van een coöperatieve vennootschap met beperkte aansprakelijkheid /
Société civile sous forme d'une société coopérative à responsabilité limitée
Registered Office: Gateway building, Luchthaven Nationaal 1 J, B-1930 Zaventem
VAT BE 0429.053.663 - RPR Brussel/RPM Bruxelles - IBAN BE 17 2300 0465 6121 - BIC GEBABEBB

Member of Deloitte Touche Tohmatsu Limited

RAPPORT DES COMMISSAIRES**Solvay SA**

Rapport du commissaire à l'assemblée générale sur les comptes annuels clôturés le 31 décembre 2016

Opinion sans réserve

A notre avis, les comptes annuels de Solvay SA donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la société au 31 décembre 2016, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clôturé à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement et du contenu du rapport de gestion, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des statuts de la société.

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire aux normes internationales d'audit applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans tous les aspects significatifs, le respect de certaines obligations légales et réglementaires. Sur cette base, nous faisons les déclarations complémentaires suivantes, qui ne sont pas de nature à modifier la portée de notre opinion sur les comptes annuels :

- Le rapport de gestion, établi conformément aux articles 95 et 96 du Code des sociétés et à déposer conformément à l'article 100 du Code des sociétés, traite, tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par la loi, concorde avec les comptes annuels et ne comprend pas d'incohérences significatives et ce par rapport aux informations dont nous avons eu connaissance dans le cadre de notre mandat.
- Le bilan social, à déposer conformément à l'article 100 du Code des sociétés, traite, tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par la loi et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans notre dossier de contrôle.
- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- L'affectation des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés.
- Au cours de l'exercice, un acompte sur dividende a été distribué à propos duquel nous avons établi le rapport joint en annexe, conformément aux exigences légales.

Zaventem, le 30 mars 2017

Le commissaire

DELOITTE Reviseurs d'entreprises
SC s.f.a. SCRL
Représentée par Michel Denayer

RAPPORT DES PAIEMENTS AUX GOUVERNEMENTS

SOLVAY S.A.

Paievements aux gouvernements Rapport 2016

Base de la préparation et étendue

Ce rapport a été préparé conformément à la Directive sur la Transparence (2013/50/EU), avec la communication des paiements aux gouvernements, en ligne avec le Chapitre 10 de la Directive Comptable (2013/34/EU).

Les redevances aux gouvernements sont présentées sur la base d'un paiement en espèces au cours de la période considérée. Le rapport inclut ces paiements pour les activités liées à l'extraction de minéraux de chacune de nos activités. Les impôts sur le revenu payés relativement aux activités des industries extractives ne peuvent pas être séparés de façon fiable des autres impôts sur les bénéfices. Par conséquent, les impôts sur le revenu payés sont exclus du présent rapport. Il exclut également les paiements effectués par des entités qui sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, telles que Provadsol (BG) et Devnya Varovik (BG).

Solvay SA, en tant que société mère du groupe, a établi le rapport sur une base consolidée et rend compte de l'activité de ses filiales actives dans l'industrie extractive. Les termes suivants ont les significations indiquées ci-dessous:

Gouvernement

Toute autorité nationale, régionale ou locale d'un pays, y compris tout ministère, agence ou entreprise contrôlée par une telle autorité.

Projet

Les activités opérationnelles qui sont régies par un seul contrat, une licence, un bail, une concession ou des accords juridiques similaires constituent la base du paiement des dettes envers un gouvernement. Lorsque plusieurs accords de ce genre sont substantiellement interconnectés, il s'agit d'un projet unique.

Royalties

Paievements aux gouvernements pour les recettes ou la production liées à l'extraction de minéraux et de charbon.

Seuil d'information

Les paiements effectués à un gouvernement sous la forme d'un paiement unique ou d'une série de paiements connexes de 100 000 euros ou plus effectués au cours d'un exercice font partie du présent rapport. Par conséquent, dans les tableaux «Paievements par le gouvernement» et «Paievements par projet», certains petits paiements ont été exclus, ce qui explique la différence par rapport au total du tableau «Paievements par pays».

Paievements par pays

En milliers d'euros	T01	Royalties
Belgium		252
Spain		335
Germany		748
Italy		1.978
United States of America		26.876
Total		30.189

Paievements par gouvernement

En milliers d'euros	T02	Royalties
Belgium		229
City of Philippesville		229
Spain		311
City of San Felice		207
City of Polanco		104
Germany		687
District government Arnsberg		687
Italy		1.977
National		1.170
Region Toscana		578
City of San Carlo		229
United States of America		26.876
National		14.060
Sweetwater county		8.097
State of Wyoming		4.719
Total		30.080

RAPPORT DES PAIEMENTS AUX GOUVERNEMENTS**Paieiment par projet**

En milliers d'euros	T03	Royalties
Belgium		252
Walcourt quarry mine		252
Spain		335
Polanco salt mine		116
San Felice salt mine		219
Germany		687
Epe Salt mine		687
Italy		1.977
Ponteginori salt mine		1.574
San Carlo quarry mine		403
United States of America		26.875
Green River soda ash mine		26.875
Total		30.126

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend l'entreprise:

ETAT DES PERSONNES OCCUPÉES**TRAVAILLEURS POUR LESQUELS L'ENTREPRISE A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL**

Au cours de l'exercice	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
Nombre moyen de travailleurs				
Temps plein	1001	700,7	450,0	250,7
Temps partiel	1002	111,8	24,0	87,8
Total en équivalents temps plein (ETP)	1003	789,5	468,4	321,1
Nombre d'heures effectivement prestées				
Temps plein	1011	1.162.654	768.859	393.795
Temps partiel	1012	138.218	32.330	105.888
Total	1013	1.300.872	801.189	499.683
Frais de personnel				
Temps plein	1021	162.977.792,33	120.578.482,91	42.399.309,42
Temps partiel	1022	16.817.855,79	4.899.974,34	11.917.881,45
Total	1023	179.795.648,12	125.478.457,25	54.317.190,87
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033			

Au cours de l'exercice précédent	Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
Nombre moyen de travailleurs en ETP	1003	800,2	478,8	321,4
Nombre d'heures effectivement prestées	1013	1.318.227	807.543	510.684
Frais de personnel	1023	177.258.840,83	124.871.443,90	52.387.396,93
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033			

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS L'ENTREPRISE A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL (suite)

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
A la date de clôture de l'exercice				
Nombre de travailleurs	105	701	108	786,9
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110	681	106	766,5
Contrat à durée déterminée	111	20	2	20,4
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113			
Par sexe et niveau d'études				
Hommes	120	444	23	461,5
de niveau primaire	1200	1		1,0
de niveau secondaire	1201	43	6	47,8
de niveau supérieur non universitaire	1202	83	5	87,0
de niveau universitaire	1203	317	12	325,7
Femmes	121	257	85	325,4
de niveau primaire	1210			
de niveau secondaire	1211	25	17	38,7
de niveau supérieur non universitaire	1212	95	32	120,6
de niveau universitaire	1213	137	36	166,1
Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130	26		26,0
Employés	134	675	108	760,9
Ouvriers	132			
Autres	133			

PERSONNEL INTÉRIMAIRE ET PERSONNES MISES À LA DISPOSITION DE L'ENTREPRISE**Au cours de l'exercice**

Nombre moyen de personnes occupées

Nombre d'heures effectivement prestées

Frais pour l'entreprise

Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de l'entreprise
150	4,6	
151	7.335	
152	251.397,45	

TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE**ENTRÉES**

Nombre de travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée

Contrat à durée déterminée

Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini

Contrat de remplacement

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205	80	2	81,6
210	64	2	65,6
211	16		16,0
212			
213			

SORTIES

Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée

Contrat à durée déterminée

Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini

Contrat de remplacement

Par motif de fin de contrat

Pension

Chômage avec complément d'entreprise

Licenciement

Autre motif

Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de l'entreprise comme indépendants

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
305	71	6	75,4
310	65	6	69,4
311	6		6,0
312			
313			
340	3		3,0
341	7		7,0
342	14	4	17,1
343	47	2	48,3
350			

RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

	Codes	Hommes	Codes	Femmes
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5801	369	5811	260
Nombre d'heures de formation suivies	5802	47.233	5812	33.302
Coût net pour l'entreprise	5803	7.206.362,82	5813	5.080.874,19
dont coût brut directement lié aux formations	58031	7.206.362,82	58131	5.080.874,19
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	58032		58132	
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	58033		58133	
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5821	462	5831	325
Nombre d'heures de formation suivies	5822	7.629	5832	5.379
Coût net pour l'entreprise	5823	591.828,00	5833	417.275,00
Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5841		5851	
Nombre d'heures de formation suivies	5842		5852	
Coût net pour l'entreprise	5843		5853	